

Chappuis
1843.

Salgal

HISTOIRE
DES
SOUFRANCES
ET
DE LA MORT DU FIDELE

Confesseur & Martyr, M. Isaac le Febvre, de Châtelchignon en Nivernois, Advocat en Parlement.



A ROTTERDAM,
Chez Abraham Acher, Marchand Libraire proche la Bourse.
M. DCCIII.

EPITRE

Aux Confesseurs de Jesus-Christ, qui sont dans les Galeres, les prisons, les Cachots, les Couvens, & l'exil dans le Royaume de France.

JE n'hesite pas, mes tres-chers freres en nôtre Seigneur Jesus, à qui je dédierai cette histoire; Elle est pour tous ceux qui professent la véritable Religion de Jesus-Christ, qui sans doute en seront edifiez; mais elle est particulierement & à vous, & pour vous. C'est de vôtre sein que sortent ces belles lumieres, de foi, de patien-

ce, de pieté & de charité que l'on verra dans la vie & dans les derniers diſcours du bienheureux Martyr qui en fait le ſujet, & des autres Confeſſeurs dont il y eſt parlé. C'eſt un heraut de Jeſus-Chriſt, de qui les exhortations, les conſeils, & les prieres n'ont pas peu contribué à vous fortifier, & vous ſoûtenir dans ces grands combats, & ces terribles ſouffrances, auſquelles la plus grande partie de vous ont été & ſont encore expoſez. Vous en avez profité; & vous lui en avez rendu de glorieux témoignages, & de ſinceres reconnoiſſances. C'eſt un Martyr que de vôtre part

vous avez charitablement ſecouru par des ſoins tres-aſſidus, par vos ſaintes exhortations, & par de ferventes prieres, qui jointes aux ſiennes ont été exaucées de Dieu, & dont il a heureuſement ſenti l'efficace, particulierement dans ces occaſions où il avoit beſoin d'un ſecours extraordinaire de la Grace, pour le delivrer des tentations auſquelles il ſe trouvoit expoſé, & qui lui ont obtenu de Dieu la continuation, & l'affermiſſement de ſa foi, & de ſon eſperance. Enfin il a profité de vos exemples comme vous des ſiens; de ſorte qu'on peut dire qu'il s'eſt fait par ce moien entre vous un com-

merce tout celeste & divin de sages entretiens de charité mutuelle, & de saints encouragemens à la perseverance dans la foi & à la sanctification qui ont fait à vôtre égard un espece de Paradis en terre de vos Galeres, vos prisons & vos cachots, qui sont comme une enfer pour les criminels qui y sont justement condamnez. Et c'est de cette sainte union de captifs affligez, que s'est formée cette Eglise souffrante, cette glorieuse Societé de Confesseurs, de Martyrs qui fait aujourd'hui l'honneur de toutes celles des autres fideles que la tempête a dispersées çà & là, & en méme temps

l'admiration de nos ennemis, & de vos persecuteurs.

C'est, mes chers freres, pour contribuer aussi de ma part quelque chose à vôtre edification & à vôtre consolation que je vous dédie cette Histoire du Martyr que je sais que vous regrettez, mais en benissant Dieu de la delivrance de ses longues & continuelles souffrances, & du bonheur & de la gloire à laquelle il l'a élevé, que j'ai rassemblé tout ce que j'ai pû trouver dans ses lettres & dans les memoires que j'en ai, de plus propre à vous remettre devant les yeux, & de ceux qui la liront, comme dans un tableau toutes ces belles lu-

mieres de vérité & de ſainteté que vous avez vûës éparſes çà là dans ſes écrits & ſes diſcours ; toutes les merveilles de grace , de force & de courage que Dieu a déployées en lui , & qui l'ont rendu vainqueur & triomphant de la longueur de ſes maux , & de l'injuſtice de ſes perſecuteurs. Je ne fais pas de doute fideles Confeſſeurs , que vous ne continuiez d'en faire un bon uſage , & qu'elles ne ſervent à vous affermir de plus en plus dans cette foi que vous avez ſi glorieuſement ſoûtenuë juſqu'à preſent, pour un chacun de vous dans ſon temps recevoir de la même main qui a couronné

la perſeverance de vôtre cher & bienheureux compagnon, la même récompenſe & la même gloire que la miſericorde de Dieu a promiſe à tous ceux qui combattent le bon combat, qui gardent la foi, & qui perſeverent juſqu'à la fin, comme j'eſpere que vous ferez tous avec l'aſſiſtance de cet Eſprit de force & de gloire qui repoſe ſur vous. Dieu vous a fait l'honneur de vous appeller à le confeſſer, & à ſouffrir pour ſon nom; c'eſt ſans contredit le plus grand qu'il faſſe aux fideles ſur la terre, aprés celui de l'adoption, par lequel ils deviennent enfans de Dieu, heritiers de Dieu, &

coheritiers de Jeſus-Chriſt. Répondez, mes freres, à cet honneur & à cette gloire, par une parfaite ſoûmiſſion à ſa volonté, & par une ſincere obeïſſance à ſes Commandemens. Vous courez bien dans cette glorieuſe carriere où il vous a appellez; mais courez toujours conſtamment bien, afin que vous remportiez le prix. Beniſſez Dieu & ſoiez joieux de ce qu'il vous a jugez, c'eſt à dire, de ce qu'il vous a faits dignes de ſouffrir pour ſon nom. Nous nous en éjouïſſons & nous l'en beniſſons avec vous; car enfin ce courage & cette force avec laquelle vous fourniſſez cette

difficile carriere, eſt de Dieu & non pas de vous; Et ce ſont proprement ces dons que nous loüons, & que nous honorons dans vos perſonnes, & qui nous font dire en celebrant vôtre bonheur, *bienheureux ſont ceux qui ſont perſecutez pour la juſtice, car le Royaume des Cieux eſt à eux.*

Au reſte, mes chers freres, il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions des memoires de tous les autres glorieux Martyrs, qui ont precedé celui dont j'écris l'hiſtoire, comme nous en avons eu & de lui, & de quelques autres, pour rendre à leur memoire l'honneur & les loüanges qui

ſont dûës à leur perſeverance, à leur victoire & à leur triomfe, & rendre leurs noms venerables à toute l'Egliſe de Dieu, à laquelle ils font honneur par leur ſouffrance & leur martyre. Mais ſi nous en ignorons les noms, ils ſont écris dans les Cieux : mais ſi leurs combats, & leurs victoires, nous ſont inconnus, ils ne le ſont pas à Dieu ; il les en a glorieuſement recompenſez : & ce divin Sauveur qu'ils ont l'honneur de confeſſer ſur la terre, les confeſſe dans le Ciel devant Dieu & ſes Anges, & leur fait part de tous les honneurs, & de toute la gloire qu'il y poſſede lui-même, ſelon la promeſſe

qu'il en a faite: *A celui qui vaincra, je le ferai ſeoir avec moi ſur mon trône, comme moi qui ay vaincu & ſuis aſſis avec mon Pere ſur ſon trône.* Il faut eſperer que l'on en ſera inſtruit avec le temps, & que l'on trouvera un jour dans des Hiſtoires plus complettes que celle-ci, les noms, & les travaux de tous ces bienheureux Confeſſeurs & Martyrs, qui ont ſi glorieuſement ſoûtenu & qui ſoûtiennent encore ſi fidelement la cauſe de Jeſus-Chriſt, ſachant bien que leur labeur ne ſera point vain en nôtre Seigneur. Cependant, mes chers freres, ſoyez bien perſuadez que nous avons toute la compaſ-

ſion que nous devons avoir de vos ſouffrances, & de vos maux, & que nous demandons continuellement à Dieu dans nos prieres & publiques & particulieres, qu'il vous y ſoulage, qu'il vous en delivre; & que de quelque maniere que ce ſoit, il en vous donne une glorieuſe iſſuë. Quand à moi vous ſavez tous, combien je cheris vos perſonnes, & j'honore vôtre vertu. Priez pour tous ceux qui comme vous aiment Dieu & ſa verité.

PREFACE.

L'Histoire du Maryr que je donne au public, & que j'espere qui contribuëra à son edification; est composée pour la plus grande partie d'extraits de ses lettres & de ses discours, mais en partie aussi des lettres écrites de quelques autres Confesseurs, à lui, ou à d'autres, & qui ne sont pas moins edifiantes. Quand à celles de nôtre Martyr, il est bon d'avertir, 1. que je ne les donne, ni toutes, ni toujours entieres; soit parce que cela feroit un trop gros volume, dont la longueur pourroit empêcher la lecture à beaucoup de personnes, qui aiment la brieveté, & qui seroient par ce moien privées des instructions & des consolations qu'elles trouveroient indubitablement dans cette Histoire; soit parce que ses lettres étoient souvent mêlées de diverses choses, qui quoique bonnes en elles mêmes, n'au-

roient pas autant contribué à l'edification des Lecteurs, comme les extraits que j'en ai faits, aiant choisi tout ce qui m'a paru le plus propre à cela. Il faut savoir que dans les extraits que je donne, j'ai en plusieurs endroits, joint ensemble ce qui étoit contenu en diverses lettres, quand j'ai trouvé qu'elles se rapportoient à une même fin. Car souvent il disoit, & il étoit obligé de dire les mêmêmes choses de son état, & de ses dispositions dans la plus grande partie de ses lettres; desquelles je ne cote pas les dattes de toutes, parce que souvent il les envoioit sans datte pour les raisons qu'il en allegue en quelques-unes. Ainsi j'ai crû que je pouvois bien rassembler en un les choses qui étoient dites à une même fin, & dans un même esprit, en divers endroits. Enfin je crois devoir avertir le public, que je ne lui fais rien dire dans ces extraits, qui ne soit formellement à la lettre, dans les écrits que j'ai de lui, n'y aiant de moi que l'ordre, & la disposition des choses; hors quelques petites refle-
xions

xions par ci, par là, & le commencement & la conclusion de l'histoire. Tout ce qu'il y a de bon & d'excellent dans ce discours, est uniquement de lui, & c'est à lui qu'il en faut donner toute la loüange. On y trouvera un jugement excellent, solide, & un langage pur. Mais tout cela n'est rien en comparaison de son zele, de sa pieté, de sa charité, & de toutes les autres vertus qu'il fait paroître dans le long cours de ses souffrances; le lecteur en jugera assez de lui-même.

Pour ce qui est des autres lettres, ou relations de quelques-uns de ses illustres compagnons, qui paroissent dans cette histoire; j'en dis la même chose que des siennes: Il y en a quelques-unes d'entieres & telles qu'on les a reçûës; mais la plûpart n'y sont données que par extrait; & cela précisement dans les pensées & les mêmes paroles dont ils se sont exprimez. Que si dans tout cela, il y avoit quelque chose que l'on contestât, ou verité de quelques faits, ou circonstances d'évenemens qui y sont

marquez, j'ai quant à moi pour garands les lettres & les relations d'où je les ai tirées, n'y aiant pas ajoûté la moindre chose ; Et quant à eux on leur doit bien la justice de croire, que ce qu'ils disent qu'ils ont vû de leurs propres yeux, qu'ils ont fait & souffert dans leurs personnes, est tres véritable ; comme entr'autres, ce que le bienheureux Martyr Pierre Mauru raconte de ses travaux ; Et tout ce que le bienheureux Confesseur M. de Serre écrit de ses souffrances d'une cruelle bastonnade ayant encore les menottes aux mains. Ils pourroient avoir été trompez dans quelques faits, & dans quelques circonstances de faits qu'ils auroient appris d'ailleurs, & qu'ils auroient rapporté en la maniere dont on les a informez ; ce ne seroit pas sans doute un grand crime ; cela arrive & peut arriver à tout le monde, & ne doit pas être mis sur leur compte ; mais je suis persuadé qu'ils n'ont rien écrit & dit qu'aprés les informations les plus exactes qu'il leur a été possible de faire. Et on remarque dans

tout ce que nous avons d'eux, tant de bonne foi, tant d'ingenuité, & tant de charité envers leurs prochains & envers leurs persecuteurs même, que l'on ne peut pas s'empêcher de croire tout ce qu'ils nous en disent; sur tout étant confirmé par les divers témoignages de plusieurs d'entr'eux, qui parlent & qui écrivent de la méme maniere. Et voici une preuve incontestable de leur bonne foi. C'est que sur les plaintes & les accusations que nôtre Martyr a faites de la mauvaise qualité de la nourriture du boire & du manger qu'on lui fournissoit, & que je marque dans l'extrait des lettres où il en parle; ces fideles Confesseurs ayant appris que ceux qui le nourrissoient, & qui pourvoioient à sa subsistance, tâchoient de se justifier à cet égard; ils se sont informez le mieux qu'ils ont pû de la verité du fait; & dans la pensée qu'ils ont euë, que l'on pourroit bien donner son histoire au public, en quoi il ne se sont pas trompez, ils ont averti par un acte signé de quatre d'entr'eux, dont je raporterai ici ce

qui concerne cet article là, ce qu'ils ont appris sur ce sujet ; ce qui est une preuve de leur sincerité, de leur sagesse, & de leur charité. Voici ce qu'ils disent. Nôtre Martyr „ s'est plaint souvent qu'on corrompoit „ l'eau qu'on lui donnoit : mais les sol- „ dats nous ont dit qu'on tiroit de l'eau „ d'un puits qu'il y a dans le Fort, de „ laquelle boivent tous ceux qui y sont, „ & quand il la goûtoit, il trouvoit „ qu'elle étoit corrompuë. Une cha- „ ritable personne l'étant allé visiter „ goûta de cet eau, & la trouva bonne. „ On doit parler prudemment sur cet „ article si on en parle, afin que les en- „ nemis de nôtre Religion, ne puissent „ pas nous accuser de fausseté. L'eau „ de ce puits n'est sans doute pas trop „ bonne, quoi que les soldats en boi- „ vent ; car ce Fort étant au bord de la „ mer, elle peut être aisement mêlée „ d'eau salée, qui la rend desagreable. „ Monsieur le Gouverneur envoye „ chercher pour lui de l'eau de Fontai- „ ne ; & des soldats nous ont dit, que „ l'on en avoit quelquefois donné à

boire à M. le Febvre, mais qu'il disoit encore que cet eau étoit corrompuë. Voila sans doute qui justifie évidemment la bonne foi de nos Confesseurs. Mais cela méme, dira-t'on, forme quelque soupçon contre celle du Martyr sur ce sujet. Il se pourroit bien faire que ce qu'il disoit étre corrompu & gaté, venoit peut-étre, de la mauvaise disposition où étoit son corps, par la longueur des maux & des douleurs qu'il avoit soufferts, & qu'il souffroit toujours, plûtôt que de la corruption des alimens qu'on lui fournissoit. Mais enfin sentant par l'usage qu'il en faisoit, faute de meilleure, les facheux symtomes dont il parle, on ne peut pas le blâmer d'attribuer les funestes effets dont il se plaint aux alimens, puis qu'il est certain, qu'aprés les avoir pris, il étoit attaqué de violentes douleurs. Au reste, sans accuser ni le Commandant du Fort, ni d'autres en particulier de cette malignité là, il se peut bien qu'il y en eut pourtant, de quelque part qu'elle vint. On sait que la chetive nourriture & le peu que l'on en

donnoit à M. de Maroles, a hâté la mort de ce glorieux Martyr. Et personne n'ignore comment on a fait perir plusieurs pauvres Vaudois, dont on fut contraint d'accorder la retraite, par le moien du mêlange que l'on fit dans le pain qu'on leur fournissoit. La vie des herauts de Dieu & des témoins de sa verité dure trop au faux zele des persecuteurs, il faut bien ou par violence, ou par ruse la terminer à quelque prix que ce soit, quand on ne peut vaincre autrement leur foi & leur patience. Enfin ceux qui exercent contre nos Confesseurs toutes les cruautez que l'on sait; ne seroient-ils pas bien capables de corrompre les alimens qu'on leur donne pour s'en défaire plûtôt, & impunement par ce moien là? Certainement je ne pense pas que l'on soit en droit de se plaindre de cela, y ayant autant d'apparence aux faits dont on les accuse, qu'il s'en trouve en celui là.

Mais comme on critique sur toutes choses, je ne sais si l'on ne s'avisera point de dire, que le style de cette histoire est trop fort, c'est à dire pi-

quant & injurieux. Mais ni celui du Martyr & de ses compagnons, ni celui des réflexions que l'on y a ajoutées n'ont rien que de convenable, & aux maux qu'ils souffroient, & à la malignité de ceux qui les font souffrir; & ils n'en pouvoient parler moins fortement sans déguiser leur sentiment par une moderation affectée. Cependant ils font paroître par tout avec leur plainte une extrême charité pour leur persecuteurs; & telle que Jesus-Christ, le Maître pour lequel ils souffrent, en a donné le commandement dans sa parole, & montré l'exemple dans ses propres souffrances. Pour ce qui est des réflexions que l'on fait sur la persecution & sur ses auteurs, il est vrai qu'elles sont conformes aux idées que l'Ecriture Sainte nous donne de la bête ou de l'Antechrist, de son iniquité, de ses violences, & de cet empire cruel, tyranique & sanguinaire qu'elle exerce sur le monde Chrêtien, & par elle même, & par ses suppôts les Princes & Etats, qui prêtent leur puissance à cette bête, pour l'execution de ses injustes des-

ſeins contre la veritable Egliſe de Jeſus-Chriſt. Mais comment voudroit-on que nous en parlaſſions ? nous voyons ſi clairement, ſi évidemment l'accompliſſement de ce que le S. Eſprit en a predit dans la conduite & les actions de l'Egliſe Romaine, qu'il eſt impoſſible de s'empêcher de reconnoître que c'eſt là qu'eſt l'Antechriſtianiſme. Nous le croyons, nous en ſommes convaincus, & une funeſte experience nous le fait ſentir. Pourquoi ne nous ſeroit-il pas permis de le dire & de faire voir ſi nous pouvons à toute la terre, la malheureuſe reſſemblance de ces portraits à l'original ? Lors que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ont parlé des erreurs & des crimes des Juifs, de l'Idolatrie & de l'impieté des Payens, ç'a été dans des termes les plus capables d'en donner de l'horreur. Ceux-là, diſoit Jeſus-Chriſt, étoient des viperes, des engences de vipere, des hypocrites, des parois blanchies, des meurtriers, des menteurs, des Enfans du Diable, & tant d'autres. Ceux-ci étoient, comme parlent les Apôtres, des ſuperſti-

tieux, des impies, des Idolatres, des gens ſans Dieu & ſans eſperance au monde, des aveugles, des ignorans, des fols, des inſenſez. Qu'on liſe dans l'Apologie de S. Etienne le premier des Martyrs du Seigneur Jeſus, les reproches qu'il fait à ſa nation meurtriere qui l'alloit lapider; & on ne trouvera pas étrange ceux que nous faiſons à la nôtre, qui maſſacre, qui tuë & qui perſecute tant d'innocens. Nous ſommes dans le même cas que Jeſus-Chriſt & ſes Diſciples. Nous avons à faire à des gens qui nous perſecutent plus cruellement & plus impitoyablement que n'ont jamais fait & les Juifs & les Payens; à des gens qui pour nous perdre, & exterminer s'ils pouvoient nôtre ſainte Religion, violent toutes les loix des ſocietez, tous les Traitez & les Edits, ſous la bonne foi deſquels nous devions étre en ſeureté & en repos; enfin à des gens coupables d'erreurs, de ſuperſtitions & d'Idolatrie, autant contraire à la conſcience que celle des Payens, & abſolument incompatible avec l'eſperance du ſalut. Quel ſujet auroit-

on de se plaindre que nous ne parlons pas avec assez de moderation de ce mystere d'iniquité, & de ceux qui travaillent & qui s'emploient à l'établir dans le monde Chrêtien? Et pourroit-on trouver des termes & des expressions assez fortes pour cela; ho, si nos ennemis vouloient bien entrer serieusement dans leur conscience, & examiner leur conduite, & leurs actions sur ce sujet, sans doute ils se trouveroient coupables, & les reproches que nous leur faisons tres-justes. Et peut-être qu'ils diroient comme Pharao à la vûë des Jugemens de Dieu sur lui & sur l'Egypte, *A ce coup l'Eternel est juste, & moi & mon peuple sommes méchans, j'ai peché contre l'Eternel vôtre Dieu & contre vous.* Dieu veüille leur toucher le cœur, & les mettre en état de prevenir les terribles jugemens qu'il a dénoncez à la Bête & à ses adorateurs.

Exod. 9. v. 27. & 10. v. 17.

Nous savons bien que ces veritez & nos plaintes & nos reproches, & l'experience ne nous l'a que trop fait connoître, irritent nos ennemis, & nos persecuteurs, & anime leur faux

zele, contre nos chers Confeſſeurs, & contre ceux de nos freres qui ſont encore ſous leur joug. De ſorte que ces pauvres affligez n'oſeroient preſque ouvrir la bouche pour ſe plaindre, ni informer leurs amis des cruautez que l'on exerce contr'eux ; & que ſouvent pour leur épargner un redoublement de maux, ceux qui en étoient informez, ou par leur moien, ou par d'autres, ont fait ſcrupule de les publier, & de rendre les temoignages qu'ils devoient à la vertu & à la perſeverance de ces fideles Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt. Ho, ces injuſtes oppreſſeurs rendront compte à Dieu de leur perſeverance au mal, & de leur acharnement contre ces innocens! Mais pretend-on que nous ſouffrirons toujours ſans nous plaindre, & que nous ſoions obligez d'enſevelir dans le ſilence la memoire de toutes ces injuſtices & ces rigueurs, avec leſquels on traite & nos captifs dans les Galeres & les cachots, & tant de nos freres çà & là, de tout âge & de tout ſexe, & de toutes conditions dans les priſons, les Couvens & dans

l'exil en diverſes Provinces du Royaume? Non, il n'y a point de gens en qui il reſte quelque étincelle de raiſon & de conſcience qui puiſſent trouver mauvais que nous expoſions aux yeux du public & les maux que nous ſouffrons, & l'injuſtice de ceux qui nous font ſouffrir.

Nous y ſommes d'autant plus obligez que nous ſavons qu'on a voulu perſuader dans les Païs Etrangers, que nous nous plaignions à tort, que l'on n'avoit fait aucune violence, ni contrainte à nos freres en France, & qu'on n'avoit employé ques des voyes de douceur pour les convertir. Un celebre Evêque de Cour, à eu la hardieſſe d'avancer cela dans un ouvrage qu'il a publié, les panegyriques de Loüis le Grand l'ont felicité de ſa moderation & de ſa douceur. Et des Ambaſſadeurs & perſonnes publiques ont taché d'inſinuer aux Princes, & aux Cours où ils reſidoient, que tout ce que les Refugiez en publioient, n'étoit que fauſſetez; mais les uns & les autres & contre la verité & contre leur conſcience. Car ils ſavoient,

ils avoient vû, & ils voioient le contraire aussi-bien que nous. Tout cela pour mieux faire leur cour aux dépens de la verité, & contre l'honneur du Dieu de verité, pour lequel ils ont eu moins de complaisance que pour le Dieu de la terre qu'ils craignent plus que celui du Ciel. Mais à present toute l'Europe est persuadée du contraire ; mais à present tout le monde est convaincu & de la justice de nos plaintes en general, & en particulier de la verité des soufrances de nos Confesseurs & de nos Martyrs. Ceux qui en sont les auteurs, ceux qui les conseillent & qui les approuvent, sur tout ces cruels Ecclesiastiques qui nous l'avoient si bien prédit, & qui nous en avoient menacés dans cette fameuse lettre Pastorale qui preceda l'injuste cassation de l'Edit de Nantes, *Et erunt Novißima vestra pejora prioribus*, & qui nous ont tenu parole. Tous ceux-là, dis-je, n'ont aucun égard à nos miseres & à nos plaintes, nous le savons bien. Mais il y a un Dieu au Ciel, le Maître de tous les petits Dieux de la terre, & de

toutes les puiſſances du monde qui les voit, qui y prend garde, & qui en fera juſtice; & un jour viendra qu'il fera entendre cette voix conſolante pour ſon pauvre peuple affligé, mais épouvantable pour ſes perſecuteurs: *J'ai vû, j'ai vû l'afliction de mon peuple en Egypte, & ie ſuis deſcendu pour le delivrer. Cependant qui a oreille pour ouyr qu'il oie, ici eſt la patience & la foi des Saints.*

HISTOIRE
DES SOUFFRANCES
ET DE LA MORT
Du fidele Confesseur & Martyr Monsieur Isaac le Febvre, de Châtel-Chinon en Nivernois, Advocat en Parlement.

IL est étonnant que nôtre Seigneur Jesus-Christ & ses Apôtres ayans predit par tout dans les Livres sacrez du Nouveau Testament, que la condition des fideles & de l'Eglise en cette vie, seroit d'être exposez aux souffrances & à la croix, comme eux-mémes y ont été exposez pendant toute l'œconomie & la durée de leur ministere : Il est étonnant, dis je, que l'Eglise Romaine ait mis au rang des marques & des caracteres de sa verité & de sa foi, la prosperité & la gloi-

re temporelle de ceux qui la défendent; dont le fameux Cardinal Bellarmin fait sa quinziéme & derniere note de l'Eglise: Il est étonnant qu'elle s'en glorifie comme si elle avoit dessein d'accomplir cette prediction du S. Esprit touchant la Babylon mystique, qui dit, *Ie suis Reine & je ne verrai point de deüil.*

Mais il est encore bien plus étonnant que S. Jean dans son Apocalypse, ayant predit que la vraye Eglise auroit à souffrir de grandes persecutions, non seulement des Payens ses ennemis naturels, mais méme de la fausse Eglise ou de l'Eglise Antichrêtienne, dont celui qui s'en dit le Chef, sied au Temple de Dieu, se porte comme Dieu, & s'éleve au dessus de tout ce qui est nommé Dieu; elle ait pris à tâche d'opprimer & de persecuter à feu & à sang les Chrêtiens qui se sont separez d'elle, & ceux qui ne veulent pas se ranger à sa communion; & que depuis plusieurs siecles, c'est à dire depuis qu'elle a aquis dans le monde cette puissance & cette autorité que l'Esprit de Dieu

nous a predit que devoit usurper la Bête & son faux Prophete, elle ait exercé contr'eux toute sorte de fureurs & de cruautez, comme il s'est vû depuis 5. ou 6. siecles, contre les Vaudois, les Albigeois, les Bohemiens, les Lutheriens, & les Calvinistes comme on les appelle, & cela dans tous les Païs où l'on est malheureusement soûmis à sa jurisdiction; où les Rois, Princes & Etats ont injustement prêté leur puissance à cette meurtriere des Saints; comme il s'est vû dans les siecles precedens, en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne; comme il s'est vû & dans le siecle passé, & dans le nôtre en tous les endroits de l'Europe où cette bête est adorée, & où elle exerce son empire; & comme il se voit encore aujourd'hui, particulierement dans nôtre France, par cette derniere & extraordinaire persecution, qui y a été suscitée depuis plusieurs années par cette Eglise Antichrêtienne, son Clergé, ses Prelats, & où malheureusement le Prince qui y regne ne répond que trop aux desseins & aux

sollicitations de cette Societé cruelle & persecutrice, & de laquelle il fait un de ses principaux appuis. Persecution qui n'a peut-être pas tant fait de massacres, ni tant répandu de sang que celles qui l'ont precedée, mais qui a dans ses manieres d'agir plus de caracteres d'inhumanité, de cruauté & de barbarie que l'on en ait vû depuis le commencement du Christianisme, jusqu'à present. Persecution où le Diable & ses suppôts ont plus déployé de ruses & d'artifices que le S. Esprit appelle, *des profondeurs de Satan*, qu'on n'en a jamais vû dans toutes les autres. Ce qui pourroit bien donner lieu de croire que le regne de Satan, & de la Bête Antichrêtienne n'est pas éloigné de sa fin, & que comme leur temps est court, ils font aussi les derniers efforts pour venir à bout de leurs damnables desseins; c'est à dire, d'exterminer la veritable Eglise, & de faire *perir les elûs de Dieu, s'il leur estoit possible.*

Mais je n'entreprens pas de faire ici l'histoire & la description de cette

funeste & terrible persecution. Il y a déja assez d'écrits sur ce sujet, & le temps nous en fera voir sans doute des histoires encore plus complettes. Je ne veux parler que des souffrances d'un bienheureux Martyr qui a glorieusement fini sa course sur les Galeres, dans les Prisons & dans les Cachots de Marseille. Souffrances qui ont duré l'espace de 17. années. Je ne veux que mettre devant les yeux de l'Eglise & des fideles les admirables exemples de foi, de patience, de pieté, de charité & de toute sorte de vertus que ce heraut de Dieu nous a fournis pendant cette longue durée de combats & d'épreuves qu'il a si glorieusement soûtenus. Il y a eu d'illustres & de genereux athletes qui avant lui, & comme lui, ont signalé leur foi & leur courage par une bienheureuse mort, qui a confondu leurs persecuteurs, & édifié tous les gens de bien. Mais il faut avoüer qu'il y a quelque chose de particulier dans celui-ci, soit pour la longueur de ses souffrances, soit pour les exemples de toute sorte de vertus qu'il y a

fait paroître, soit pour tant d'excellentes & de saintes exhortations & consolations qu'il a données à ses freres, à tous les Confesseurs des prisons & sur les galeres, & qui l'ont fait regarder des persecuteurs comme le Ministre de ces forçats & prisonniers de Jesus, qu'ils appelloient *leur Calvin*; & qui par cette raison l'ont plus étroitement reserré & plus cruellement traité, comme il se verra dans l'histoire que j'en donne au public. Enfin par tant de belles lettres, & divers autres écrits en prose & vers, adressez à ses amis & ses parens, en France & dans les Pays étrangers, qui feroient de gros volumes si l'on pouvoit les rassembler.

Le Nom de ce Martyr du Seigneur Jesus, c'est Isaac le Febvre, presentement connu par tout; ses liens ayans été rendus celebres en France & dans tous les pays Protestans. Il étoit Advocat de sa Profession, âgé d'environ 37. ans quand il a été condamné, & de 54. quand il est mort, en Juin 1702. Il est né à

Châtel-chinon en Nivernois, de pere & de mere honorables & des plus considerables familles de ce pays-là, que j'ai connus & pratiquez, & ausquels je peux rendre avec justice ce témoignage, qu'ils étoient des plus gens de bien qu'il y eut parmi nous, & dont nôtre bienheureux Martyr fait l'éloge dans l'une de ses lettres des prisons de Marseille, que je crois devoir rapporter ici, d'autant plus que j'ai été témoin de la plus grande partie des choses qu'il en dit; où aprés avoir parlé des souffrances & de la perseverance de sa chere sœur qui étoit pour lors dans un Couvent à Nevers, qui y a glorifié Dieu par son courage & sa patience, & qui en suite est morte dans la foi de J. Christ sans avoir jamais rien fait contre sa conscience, la pieté & la fidelité étant comme naturelles & hereditaires dans cette sainte famille. Voici comme il en parle.

Ce que Dieu fait en elle me ravit. Ce grand Dieu s'est souvenu de sa promesse en faveur des enfans de ceux qui le craignent. Mes ayeuls

„ pere & mere étoient de ce nombre.
„ P. le Febvre & M. Elignard aprés
„ avoir cheminé devant lui dans la
„ simplicité chrêtienne, & servi à ses
„ desseins dans leur temps, sont
„ morts l'un & l'autre rassasiez de
„ jours dans la communion de la
„ vraye Eglise. Dieu retira à lui de
„ bonne heure, celle dont il s'est ser-
„ vi pour me donner le jour; mais je
„ sais que sa pieté a été exemplaire,
„ & sa vie edifiante & fort éloignée
„ des vains amusemens du siecle.
„ Vous savez qu'elle a été la probité,
„ le zele, la patience & la fin de feu
„ mon pere. Je n'en parlerai pas sans
„ être attendri, mais ce souvenir
„ m'est trop cher pour le passer sous
„ silence. Vous le visitâtes au lit de
„ la mort, ou plûtôt au lit de la vie, &
„ je me souviens qu'en sortant vous
„ lui rendîtes ce témoignage: Je suis
„ venu pour édifier & consoler un
„ malade, mais le malade m'édifie &
„ me console moi-même. Tel vous
„ le vîtes pour lors, tel il fut durant
„ tout le cours de sa maladie, qui fut
„ tres-longue & tres-rude, toujours

réſigné, patient, & remettant tres-"
volontairement ſon ame entre les"
mains de ſon createur & de ſon Dieu. "
Il étoit naturellement promt & im-"
patient, mais la grace de Dieu l'éle-"
va ſi fort au deſſus de lui-même, "
qu'elle le rendit l'homme du mon-"
de le plus patient dans d'extrémes"
& de violentes douleurs de pierre"
& de colique qui lui déchiroient"
les reins & les entrailles. Ce pau-"
vre homme étant devenu paralyti-"
que de la moitié de ſon corps, je le"
portois d'un lit à un autre, ce qui"
m'arrivoit ſouvent, parce qu'il y"
trouvoit du ſoulagement. Tous"
mes petits ſervices lui étoient ſi a-"
greables, & il s'en loüoit ſi fort qu'il"
ne vouloit pas me perdre de vûe. Sa"
paralyſie dégenera en apoplexie. Il"
fut dans l'agonie durant quatre"
jours & quatre nuits, les yeux tou-"
jours tournez vers le Ciel, avec le"
viſage non d'un homme mourant, "
mais d'un homme en extaſe, faiſant"
toujours connoître, lorſque par"
des cauſtiques on le tiroit de ce"
ſommeil letargique, que ſon cœur"

„ non plus que sa bouche ne respiroit
„ que son Dieu. Je louë Dieu, le
„ Dieu de mes peres, de l'esprit de
„ douceur dont il avoit revêtu son
„ serviteur, de la patience de martyr
„ qu'il lui avoit donnée, & de la pieté
„ sincere & interieure qu'il avoit mi-
„ se dans son cœur. Et je le benirai
„ toute ma vie, le Seigneur Dieu de
„ toute chair, le Pere des esprits, de
„ ce qu'il me fit la grace d'assister à ce
„ passage terrible aux reprouvez,
„ mais doux & plein de consolation
„ pour ses enfans, & de ce qu'au mo-
„ ment qu'il retira à lui l'ame de son
„ serviteur, il me mit à la bouche ces
„ paroles que je prononçai d'un ton
„ élevé; *Seigneur Jesus, reçois son es-*
„ *prit entre tes mains.* Que ce divin
„ Jesus au dernier moment de ma vie,
„ me les mette encore au cœur & à la
„ bouche, & qu'il crie lui-méme au
„ domicile de mon ame, *viens bon*
„ *serviteur & fidele, entre en la joye*
„ *de ton Seigneur*, & qu'il dise à mon
„ ame, *je suis ton Sauveur!* Je ne sau-
„ rois vivre, moins encore mourir
„ sans Dieu: ni tous les hommes, ni

tous les demons ne me separeront "
jamais de lui; je lui serai fidele jus- "
qu'à la mort. "

Je n'ai pû me dispenser de publier ce témoignage de nôtre Martyr en faveur d'un pere si pieux, & ce d'autant plus que l'on y voit des marques éclatantes de la pieté, de la charité & de la foi du fils.

Mais je reviens à son histoire. Ce Martyr avoit été fort bien élevé. Il avoit de l'étude & du genie. Il fut envoyé à Geneve en 1663. où il fit sa Philosophie. Peu de temps aprés il alla à Orleans étudier en Droit Il y soûtint des Theses, & y prit ses licences. Il alla ensuite à Paris, où ayant fait voir ses lettres à M. Talon pour lors Advocat General, il fut immatriculé sur le Rolle des Advocats de la Cour du Parlement. Mais comme je ne veux décrire ici que son martyre, tout ce qui le regarde & qui l'a precedé immediatement, je ne dis rien de sa jeunesse, & de la conduite au dedans & au dehors de sa famille paternelle, sinon qu'elle a toujours été sage & bien réglée. Il demeura

quelque temps à Paris, d'où il retourna en Province, & fut employé dans les affaires de Madame la Marquise de S. André Mombrun. Il fit à ce sujet un voyage en Poitou & en Saintonge pour les remettre en bon état: en quoi il réüssit autant qu'il se pouvoit. Etant en ce Pays, il fut attaqué par M. l'Intendant de Rochefort, pour la Religion, sur de faux rapports qu'on lui avoit faits. Ayant été cité devant lui, il y comparût quoi qu'il fut malade d'une fiévre continuë, qui le quita pendant qu'il étoit dans le logis de cet Intendant. Il fut renvoyé absous. De là il vint à Paris, précisement dans le temps que l'Edit de Nantes fut revoqué, ce qui l'obligea d'en partir incessamment pour aller en Bourgogne y rendre compte à Me la Marquise de S. André de ses affaires, & se disposer ensuite à la retraite, pour mettre sa conscience en repos, & pour servir Dieu en liberté dans les Pays étrangers. Voici la relation qu'il a donnée lui-même de ce qui se passa dans la maison de cette Dame, & du traite-

ment que l'on y fit & à elle, & à tous ceux du lieu. Cette lettre écrite d'une Galere de Marſeille en 1686. merite d'être inſerée ici toute entiere, puiſqu'elle contient l'hiſtoire de ce qui lui eſt arrivé juſqu'à ſa ſortie, & le recit des perſecutions que l'on fit en ces quartiers là, où il eut la part qu'il marque dans ſa lettre.

Vôtre lettre m'a été renduë le " plus heureuſement du monde, dans " un temps où je ſuis plus obſervé & " plus reſſerré que jamais. On n'oſe " m'approcher, ni me parler, & l'on " refuſe l'entrée de la Galere ſur la- " quelle je ſuis, à tous ceux qui deman- dent à me voir. On retient toutes " les lettres qui s'adreſſent à moi, & " on les porte à M. l'Intendant. Il " eſt libre aux autres forçats de ſe fai- " re détacher de la groſſe chaîne en " donnant quelque argent; mais il eſt " abſolument défendu de me laiſſer " joüir de cette douceur. On ne veut pas que j'écrive, ni même que je " liſe: & malgré tous ces obſtacles " vos conſolations ſont venuës juſ- " qu'à moi; j'ai trompé la vigilance "

„ de mes gardes, & j'ai lû cette belle
„ lettre également forte & consolan-
„ te, avec un plaisir indicible. J'y
„ vois par tout répandu un caractere
„ de tendresse & de charité qui me
„ penetre le cœur d'amour & de re-
„ connoissance. Il y a des endroits
„ qui me font entrer dans les joyes
„ des bienheureux, & qui me font
„ envisager comme presente la gloire
„ qui nous est reservée dans les cieux.
„ Je suis touché jusqu'au vif, & je
„ sens bien, Monsieur mon tres ho-
„ noré pere (souffrez ce terme, puis-
„ que j'ai l'honneur d'être vôtre éle-
„ ve & vôtre nourrisson en I. Christ)
„ je sens bien que Dieu qui s'est servi
„ de vôtre ministere pour former la
„ vraye foi dans mon cœur, s'en sert
„ encore aujourd'hui pour ma con-
„ firmation, & ma perseverance dans
„ cette foi, & pour me fortifier dans
„ mon pieux dessein & dans ma sainte
„ resolution de plûtôt mourir mille
„ fois, que d'abandonner un si grand
„ salut. Mon ame rebutée & fati-
„ guée par la voix de l'étranger, s'est
„ éjouïe d'une grande joye a celle de

ſon cher Paſteur. Les larmes que "vous tirez de mes yeux ſervent d'a- "liment à cette joye interieure, & ne "font qu'augmenter ma tranquillité. "F. M. de Jeſus-Chriſt vous rempliſ- "ſez bien la charge d'un bon Paſteur, "vôtre ſalaire ſera grand dans les "Cieux. Je vous dois un ample ré- "ponſe, & je ſouhaite avec paſſion "de m'aquiter de ce devoir: mais "puiſque ce commencement me "réüſſit, j'eſpere qu'il en ſera de mê- "me de toute la ſuite. "

Comme on lui avoit demandé des nouvelles de M. de Marolles, qu'il joignit à la chaîne à Châlons, & avec lequel on ſavoit qu'il avoit été quelque temps à l'hôpital de Marſeille, il répond dans cette même lettre, avant que de parler de lui-même.

Il n'y a preſentement aucune "communication entre l'Illuſtre M. "de Maroles & moi. Nous n'avons "été que peu de jours enſemble. On "l'a déclaré invalide, & comme tel "mis ſur la Galere des invalides. J'ai "appris depuis qu'il eſt ſur une Ga- "lere armée. Le motif de ce chan- "

„ gement ne m'est pas connu. Ce
„ genereux athlete a paru dans la ca-
„ pitale du Royaume, comme une
„ lampe ardente, & moi je ne suis
„ qu'un lumignon qui fume, que nô-
„ tre Dieu qui choisit les choses foi-
„ bles pour confondre les fortes, a re-
„ gardé en ses grandes compassions.
„ Bien éloigné de la perfection que
„ vous m'attribuez, je ferai mon pos-
„ sible, Monsieur mon tres cher Pa-
„ steur, pour vous entretenir de mes
„ craintes, de mes peines, de mes
„ grandes foiblesses, de mes souffran-
„ ces, & des grandes graces que Dieu
„ m'a faites. Je ne ferai pas un recit
„ exact de mes petites avantures; je
„ me contenterai de vous parler des
„ dispositions où j'étois, dans le
„ tems que Dieu arrachoit les plantes
„ qu'il avoit plantées dans les lieux
„ où je faisois ma résidence, de celle
„ où je me trouvai lorsque je fus arrê-
„ té, & enfin des benedictions de
„ nôtre Pere celeste sur mes foibles
„ commencemens.

„ L'esprit de frayeur & de foi-
„ blesse regnoit dans les Provinces
„ que

que je venois de quiter, lorſque j'eus l'honneur de vous voir à Paris. Je croyois trouver dans cette grande Ville plus de conſtance & plus de fermeté: mais helas! la conſternation y étoit generale; & je fus obligé d'en ſortir. Ha triſte ſouvenir! c'étoit dans le temps que Dieu acheva de rompre la haye de ſa providence, dont il environnoit ſon Egliſe. Vous me donnâtes vôtre benediction, & je vous laiſſai & mes chers parens dans les larmes & les gemiſſemens. Nous pleurions la froiſſure de Joſeph, & je peux dire que depuis ce jour là, juſqu'à celui de ma condamnation aux Galeres, j'ai eu une grande triſteſſe, & une continuelle douleur en mon cœur.

Madame la Marquiſe de S. André attendoit mon retour pour finir ſes groſſes affaires, ne ſe fiant, diſoit-elle, qu'à moi. Je fus trois mois en de continuelles occupations, plus ſouvent à Nevers, & à Moulins en Bourbonnois qu'à la Nocle. J'étois connu pour être de la Reli-

„ gion, & on prenoit grand soin de „ m'apprendre le changement de Re- „ ligion des personnes considerables „ par quelque endroit. Je ne voyois „ que chutes à droite & à gauche, les „ plus pieux succomboient sous l'ef- „ fort de la tentation; le tremblement „ me prit. Les cedres tombent, di- „ sois-je dans ma douleur, que de- „ viendront les roseaux? Madame de „ S. André qui se croyoit à l'abri de „ l'orage, fut attaquée à son tour. „ M. de Harlai Conseiller d'Etat, In- „ tendant de Bourgogne pour lors, „ lui écrivit de Parai-le-moineau. Sa „ lettre étoit remplie d'honnêtetez, „ mais pressante & qui ne flattoit „ point. De deux choses l'une, di- „ soit-il, quiter sa Religion, ou se „ resoudre à perdre ses biens, sa li- „ berté, & méme à souffrir dans sa „ propre personne. C'est le triste „ choix qu'il falut faire. Cette Da- „ me prit le parti de demander du „ temps, sans rien promettre par „ cette premiere réponse. M. l'In- „ tendant donna 15. jours pour tout „ delai, & s'expliqua sur ses ordres

d'une maniere si precise & si forte, "
que Me. S. André, & Monsieur & "
Me. de Mombrun se voyans enser- "
rez de tous côtez, se resolurent de "
chercher des adoucissemens dans la "
réünion qu'on leur proposoit. Ce "
dessein fut executé, & l'on dressa "
un acte de réünion, sur le modele "
de Mrs de Grenoble & de Lion. On "
joignit une lettre à l'acte, & M. de "
Monchanin du-Monceau fut le por- "
teur du tout, qui se rendit à Dijon "
avant l'échéance de la quinzaine. "
Mais ce fut en vain. M. l'Inten- "
dant ne voulut rien relâcher. Il "
réitera ses precedentes menaces, & "
dit au Sr de Monchanin, qu'il m'en- "
voyeroit prendre par douze Archers "
M. l'Evêque d'Autun parut aussi "
fort aigri contre moi. On leur a- "
voit raporté que j'avois fait des "
courses dans le Poitou pour confir- "
mer mes freres, & que j'en faisois "
encore de temps en temps dans les "
Provinces de Nivernois & du Ber- "
ry, dans la méme vûe. M. de Mon- "
chanin tâcha de m'excuser, & dit à "
M. l'Intendant que je n'étois point "

» un méchant ; & que si étre attaché à
» sa Religion, étoit un crime, nous
» étions tous criminels. Et comme
» il vouloit s'étendre sur nos mal-
» heurs, & sur les duretez qu'on e-
» xerçoit contre nous, ledit Sr In-
» tendant l'interrompit, en lui disant:
» *De quoi vous plaignez-vous, vous*
» *n'avez pas encore resisté jusqu'au*
» *sang*. Ces paroles, pour le dire en
» passant, ont bien fait de l'impres-
» sion sur moi depuis. Elles sont
» de S. Paul au 12. des Hebreux, mais
» ce n'est pas assurement dans le mé-
» me esprit & dans la méme vûë que
» M. l'Intendant s'en sert ici ; c'est
» plûtôt dans celle de Julian l'Apo-
» stat, qui sur les plaintes des Chrê-
» tiens d'alors, qu'il persecutoit, leur
» répondit : *C'est à vous d'endurer*,
» *car vôtre Maitre vous a predit que*
» *cela vous arriveroit*. C'est ainsi
» que ce fameux Apostat, & le cele-
» bre M. de Harlay insultent aux
» pauvres affligez en les persecutant
» eux-mémes. Ho, ce n'est pas l'Es-
» prit de Dieu qui inspira ces paroles
» à cet Intendant comme à S. Paul :

Celui là les prononça par l'inspiration de Dieu pour consoler & pour fortifier les Hebreux affligez : Et celui-ci par les ordres d'un Prince qui a entrepris d'exterminer l'Eglise de Dieu, & pour intimider & abattre le courage des fideles persecutez.

M. de Monchanin nous apprit à son retour que M. l'Intendant ne viendroit pas en personne, & qu'il avoit commis pour l'execution de ses ordres M. le Lieutenant General & M. le Procureur du Roy d'Autun, & que M. l'Evêque, accompagné de ces Messieurs & des Mareschaussées de Dijon & d'Autun, avec sa Cour ordinaire étoit en marche pour la Nocle. Bel équipage! beau cortege pour un Ecclesiastique! Est-ce avec des satellites de cette nature que les Apôtres alloient convertir les Nations? M. d'Autun est un Prelat qui fait sa cour, mais ni lui, ni tous ses autres confreres les Prelats qui ont été à la tête des Archers & des Dragons pour faire des missions Apostoliques Romaines, ces Prelats, dis-je, n'y songent pas. Il y a un

„ Roi des Rois au dessus de celui au-
„ quel ils veulent complaire, à qui il
„ faudra rendre compte de ces violentes
„ & cruelles expeditions, si peu conve-
„ nables à leur caractere, mais qu'ils
„ ont autorisées ou par leur presence ou
„ par leur approbation. Cependant
„ pour dire quelque chose à leur loüan-
„ ge, ces Illustres Prelats sont gens
„ de parole. Ils nous avoient bien pro-
„ mis ce traitement dans la lettre qu'ils
„ nous adresserent au commencement
„ de leurs grandes persecutions. *Et
*erant novißima vestra pejora priori-
bus*, Mais écoutons nôtre Martyr.
„ Il ajoûta, dit-il, que j'étois particulie-
„ rement menacé, & qu'il me conseil-
„ loit de m'absenter. Je lui répondis que
„ je suivrois son conseil, &en effet deux
„ heures avant l'arrivée de cette nom-
„ breuse Compagnie, je sortis de la
„ Nocle. J'étois en de grandes perple-
„ xités, j'aimois la verité plus que tou-
„ teschoses, mais je n'avois nulle dis-
„ position au Martyre, & je ne voyois
„ de salut que dans la fuite. C'est le par-
„ ti que souvent j'avois voulu prendre.
„ Madame la Marquise s'y étoit toû-

jours opposée avec beaucoup d'inquietude & d'empressement, jusqu'à me dire que si je l'abandonnois, je la mettrois au desespoir. Je m'étois rendu à ses prieres, comme je fis encore encore en cette occasion. Une chose me surprit & m'affligea ; c'est que dans cette conjoncture toute funeste qu'elle étoit cette Dame ne negligea point le soin de ses affaires. Comme elle me voyoit dans le dessein de la retraite, elle me disoit avec beaucoup de bonté 15 jours avant ma desertion. Où irez vous, Mr., vous n'êtes pas propre aux galeres ; vous sentez-vous des dispositions au Martyre, 15. jours de prison vous feront mourir, voyez si vous pouvez vous resoudre à faire ce que nous avons fait? Je répondis, que je n'avois nulle disposition au Martyre, mais que Dieu donnoit des forces, & qu'il m'étoit impossible de faire ce qu'elle avoit fait, parce que je me croirois damné. Cependant je montai à cheval pour Chatel-chignon, où ma sœur persecutée par les Emissaires de Mr. l'Evêque de Nevers, par le Curé du lieu, & par son propre mari

» me demandoit avec instance. Elle » m'avoit plusieurs fois envoyé un ex- » prés pour me conjurer de ne lui point » refuser mon secours & mes consola- » tions. D'ailleurs mes petites affaires » domestiques m'y appelloient. Ces » considerations étoient pressantes : » Néantmoins pour complaire à Me. » de St. André, je pris le chemin de » Nevers, où l'on renouvelloit le Bail » judiciaire de ses terres.

» Cependant Mr. D'Autun Prelat » de Cour fort habile, l'ayant leur- » rée par ses promesses, intimidée par » ses menaces & déterminée à signer sa » Réünion, on suivit son exemple à la » Nocle, en pleurant, & Mr. l'Evê- » que aprés avoir été regalé dans le Châ- » teau par Mr. le Marquis de Montbrun » continua sa tournée fort content d'a- » voir si bien réüssi. Madame m'avoit é- » crit à Nevers qu'il étoit tres bien in- » tentionné pour moi, & faché de ne » m'avoir pas rencontré ; qu'il n'au- » roit fait que ce que j'aurois voulu, & » qu'il empêcheroit bien que l'on ne » me fit aucune violence dans son Dio- » cese. Quoi qu'il en soit, je vis tout le

contraire peu de temps aprés. Le Curé de la Nocle m'ayant voulu persuader de lui aller rendre visite dans son Palais Episcopal à Autun ; sur le refus que j'en fis, ce Prelat écrivit des Lettres fulminantes contre moi à Me. de St. André. Si cet homme, disoit-il dans sa derniere Lettre parlant de moi, ne satisfait pas dans quatre jours, les subdéleguez des Intendans de Dijon & de Nevers ont ordre de le prendre en quelqu'endroit qu'il soit, même dans vôtre maison ; ce vous sera Me. un sujet de chagrin ; jusqu'ici j'ai empêché qu'on ne le fit : Il est des loix Divines & humaines de lui faire faire ce que vous avez fait ; vous devez l'y contraindre ou l'abandonner. Je voudrois bien savoir ou ce Prelat trouvera ces Loix divines dans l'Ecriture, des loix qui authorisent les Evêques à forcer, avec des Dragons, & des Archers, les Chrêtiens à abjurer leur Religion, & à s'unir à une Communion qu'ils estiment fausse & Antichrêtienne ? Est-ce dans ces paroles de l'Evangile, *Contrain-les d'entrer*? Mais qui croira que Jesus-

„ Christ ait voulu dire qu'il falut ame-
„ ner les Gentils (car c'est d'eux dont
„ il s'agit là) à la profession de la Reli-
„ gion Chrétienne à coups de bâtons, par
„ force, par violence & par des cruau-
„ tez & des barbaries telles que toute la
„ terre sait à present qu'ont exercées
„ les Satellites & les Dragons, à la tête
„ desquels étoient Messeigneurs les
„ Evêques, ou qui en suivoient les or-
„ dres? En verité, on ne comprend pas
„ quel esprit, & quels yeux il faut a-
„ voir, pour ne pas voir qu'il s'agit là
„ là d'une contrainte d'exhortations les
„ plus fortes, & de sollicitations les plus
„ pressantes, & les plus efficaces, telles
„ qu'ont été celles des Apôtres, qui par
„ cette douce, mais puissante & effica-
„ cieuse voye ont amené tant de peuples
„ & de Nations à la connoissance de l'E-
„ vangile & à la foi de Jesus-Christ. Et
„ j'ose croire, que quand Mrs. les Evê-
„ ques, & les habiles gens de leur com-
„ munion lisent ce commandement de
„ Jesus Christ : *Contrain les d'entrer*,
„ ils ne s'en forment point d'autres i-
„ dées, que celle que je viens de repre-
„ senter, & qu'en eurent les Apôtres.

Je doute qu'il en soit un assez hardi «
pour trouver là des Archers & des «
Dragons qui pillent, qui vollent, qui «
roüent de coups, & qui traînent par «
force à la Messe, des gens qui n'y «
croyent pas, & qui l'ont en horreur. «
Non cette force si violente & si cruelle «
est fondée sur l'ordre & le commandement «
d'un autre maître que le Seigneur «
Jesus, que ces Mrs. ne se font pas de «
scrupule d'alleguer. Le Roi le veut, disent «
ils, quoiqu'ils sachent aussi bien «
que nous, que l'empire de la conscience «
n'est pas de la Jurisdiction des Rois «
de la terre quelques grands qu'ils «
soient, mais uniquement de Dieu, le Roi «
des Rois, le Roi du Ciel & de la Terre. «

Voilà un assez long détail, de ce qui arriva à nôtre martyr jusqu'à sa fuite. Il en poursuivit le dessein comme il l'avoit formé, pour tâcher de se dérober aux menaces, & aux persecutions qu'on lui preparoit. Mais voulant sortir, pour se retirer en Suisse, il fut arrêté dans le Comté de Bourgogne proche la ville de Pontarli un jour de Dimanche 4. Fevrier 1686. avec un Suisse, appellé La Tour. On l'envoya

à Bezançon, où on le maltraita, & on le dépoüilla de tout ce qu'il avoit. On lui prit ses armes, une montre de 23. Loüis d'or, & la Fond Intendant donna son cheval pour la course de l'Archer. Tout le reste de son équipage fut dissipé çà & là, en quoi il fut distingué des autres à qui on fit rendre ce qui leur avoit été pris, & on le mit aux fers comme il paroît par une lettre à un de ses amis du 12. Avril: Et aprés avoir été 3. semaines en prison avec quelques-uns qui avoient fait abjuration, ausquels par cette raison on ouvrit les portes, il fut quand à lui mené à la chambre du Conseil, & mis sur la sellete, quoi qu'il eut alors la fiévre; & ce jour la méme on lui prononça son Arrêt, le lendemain on le mit dans un cachot les fers aux deux pieds durant le jour & la nuit, où il fut deux mois quelques jours à soûtenir de grandes tentations. Il remarque, que comme il étoit devant le Cour, un Conseiller voyant qu'il porttoit ses fers de mauvaise grace, lui dit pour insulter à sa foiblesse, que lors qu'on étoit convaincu d'étre dans la vraye

Religion, il falloit tout souffrir, même la mort : Cette vérité, dit-il, fit impression sur mon cœur, & je m'en trouvai fortifié ; aussi lui répondis-je que ce qu'il disoit étoit bien véritable & que j'étois dans le chemin. Il y a souvent ainsi des Caïfes, à qui il arrive de prononcer des Oracles & des veritez à quoi ils ne ne pensoient pas ; comme à ce faux Pontife des Juifs, *vous n'y entendez rien : il est expedient qu'un homme meure pour tout le peuple*, au sujet de la mort de Jesus Christ qu'ils avoient résolüe dans leur malheureux & perfide conseil.

Etant dans ce triste état, il refusa un secours d'argent qu'un de ses parens lui envoioit, parce, disoit-il, qu'il étoit de la justice qu'on lui rendit ce qui lui avoit été pris, & que d'ailleurs il étoit à la veille d'être mis à la chaîne. Il ajoûte je suis au rang des scélerats, & traité comme un méchant homme, mais Dieu aura pitié de moi ; il ne m'a jamais abandonné. Je suis dans un lieu où l'air est infecté, & où j'use d'alimens qui autrefois m'auroient empoisonné, mais j'y trouve des douceurs & des

consolations au de-là de mes esperances presentes.

Par une lettre du méme lieu du
“ 12. May, il continuë la description
“ de son état, en ces termes. Il ne se peut
“ rien de plus outré que le traitement
“ qu'on exerce contre moi, plus on me
“ voit languissant, & plus on tâche d'a-
“ graver ma prison. Depuis quelques se-
“ maines on n'y l'aisse entrer personne,
“ s'il y avoit un endroit où l'air fut plus
“ infecté, on m'y mettroit; cependant
“ l'amour de la verité a toujours le des-
“ sus dans mon ame; Dieu qui connoît
“ mon cœur, & la pureté de ses inten-
“ tions, le soûtenant par sa grace. Il com-
“ bat contre moi, mais il combat aussi
“ pour moi, mes armes sont les larmes &
“ les prieres; m'a foy est foible & je suis
“ un grand pecheur, mais ce Dieu des
“ bontez, l'azile des affligez, l'unique
“ refuge des miserables, qui n'éteint pas
“ le lumignon qui fume, qui ne brise
“ pas le roseau cassé, aura pitié de moi &
“ de mes grandes foiblesses: il ne permet-
“ tra pas que je sois confondu, parce que
“ j'espere en lui, avec la tentation, il me
“ donnera l'issuë. Je ne le quitterai point

qu'il ne m'aye beni.

Voila comme ce ſaint homme s'entretenoit avec ſes amis dans ces commencemens de ſa priſon & des miſeres qu'il ſouffroit dans un cachot tenebreux, ou dit-il ailleurs, ſi la maniere dont il y étoit traité faiſoit de la peine à ſon corps, ſon ame s'en trouvoit ſoulagée ; que c'étoit une medecine préparée par une main qui ne pouvoit manquer, qui plus elle eſt amere, plus elle ſera ſalutaire. On le ſolicitoit de faire preſenter requête à Monſr l'Intendant, ſoit pour avoir ce qu'on lui avoit pris en l'arrètant, ſoit pour le prier qu'il fit adoucir les rigueurs de ſa priſon : Mais il ne le jugea pas à propos, par cette raiſon qu'on lui diroit toujours qu'il fit ce que l'on ſouhaitoit de lui ; car on lui offroit encore la liberté comme on avoit fait d'abord, s'il vouloit abjurer. Et la deſſus il apelle Dieu à témoin, qu'il n'y a que l'eſperance de la couronne du Ciel qui le retient dans ſa Religion, qu'il croit la ſeule pure & ſainte où l'on puiſſe faire ſon ſalut ; & qu'il aime mieux finir ſes jours dans les ſupplices, que d'abandonner une Re-

ligion qui le rendoit heureux dans les plus grands malheurs, & patient dans les tribulations ; qui lui faisoit mépriser la honte, & qui lui mettoit au cœur de prier pour ses ennemis, & ses persecuteurs. Je leur fais compassion, disent ils, & ils me font pitié. Ils croyent rendre service à Dieu, & Dieu me fait connoître par les lumieres de sa grace & de sa parole, que leur zele est inconsideré, & que c'est à Dieu, & à sa verité à qui ils font la guerre.

Dans ce temps le Superieur des Jesuites de Bezançon, vint de la part de Mr. l'Intendant lui annoncer, que le lundy suivant il le feroit partir, quand même il seroit seul, pour joindre la chaîne (ministere digne d'un Jesuite) & lors il apprit que sa chere sœur femme sage & pieuse, & qui a perseveré comme lui malgré toutes les persecutions qu'elle a souffertes, avoit été envoyée dans un Convent à Moulins en Bourbonois, & cela redoubla son affliction; mais en même temps son zele & sa ferveur. Pere Saint, s'écrie t'il à cette occasion, garde nous en ton nom : Ici est la patience & la foi des Saints.

Pendant

Pendant son sejour dans les prisons de Besançon, il écrit à un de ses amis, que le Jeudy & le Vendredi dernier devant sa lettre, on avoit condamné aux Galeres perpetuelles 5. personnes de la Religion, tous pauvres gens, éloignez de leur païs: l'un des cinq étoit un Praticien de Montauban, qui avoit laissé sa femme & ses plus petits enfans: Il fut conduit dans les prisons avec un de ses enfans, âgé de 14. à 15. ans, qui à cause de son bas âge, fut mis à l'Hôpital de Besançon, pour étre instruit dans la Religion Rom. Il y avoit aussi deux garçons, l'un de 56. ans; l'autre de 60. ans, qui étoit malade & mourant quand il fut condamné, & qui par cette raison fut exempté du cachot & des fers, mais gisant sur un peu de paille; au reste un exemple de vertu & de patience.

Quoi qu'on eut jugé Monsieur le Fevre avec précipitation, parce qu'on vouloit faire des exemples, on ne laissa pas de l'exhorter à recourir au Roy, soit parce, dit-il, que lors qu'on l'arrêta, on ne pouvoit pas bien le convaincre qu'il

voulut sortir hors du Royaume, &
" que dailleurs on se persuadoit que la
" crainte du suplice lui feroit changer
" de Religion: mais Dieu, ajoûte t'il,
qui surprend les sages dans leurs ru-
" ses, & qui choisit souvent les choses
" foibles de ce monde pour confondre
" les fortes, ne m'a point abandonné,
& ne ma fait voir que des horreurs
" dans le changement qu'on me pro-
posoit, quoi qu'il en fut extraordi-
nairement solicité, & par ses Juges
mêmes, & par d'autres personnes
Catholiques Rom., que ses amis é-
toient contraint d'employer pour lui
donner quelques secours, & pour
avoir de ses nouvelles, en quoi ils fu-
" rent bien servis par Mr. N... qui
" témoigna pour lui beaucoup de con-
sideration. Le merite de Mr. le
" Fevre, disoit il, à l'ami de la Reli-
" gion qui l'avoit prié de le voir dans
" sa prison, & son malheureux enga-
gement dans la R. Réf. me font par-
" tager les chagrins de sa prison & de
" ses fers, qui n'ont pourtant rien d'as-
sez fort pour exorciser le demon qui
" l'obsede; il se lasse de l'importunité

de ma presence, ne voulant plus écouter personne sur sa conversion, pour laquelle je donnerois ma vie. Il faut bien que cet honête homme là, qui paroît fort zelé pour sa Religion fut charmé de la vertu de nôtre Martyr, puisqu'il auroit voulu donner sa vie pour sa conversion. Le zele Catholique Romain ne va gueres jusqu'où celui là pousse le sien.

De Besançon où il avoit été jugé, il fut conduit à Dijon, où il arriva le 30. May 1686. mais la dureté de la voiture, jointe aux fers qu'on lui avoit laissez à lui & à ceux qui furent menés avec lui, les avoit moulus & brisez. Je suis, dit-il, « dans une lettre du premier de Juin des prisons du Palais de Dijon, je « suis comme perclus, je souffre de « grandes douleurs par tout le corps, « & n'eut été le soulagement que le Seigneur m'envoya à Aussone, l'on « ne m'auroit pas amené en vie à Di- « jon. Je fus déferré à Aussone, & mis « sur un cheval, au lieu qu'auparavant j'etois sur un chariot, dans une postu- « re tuante & pressé de tous côtez; «

„ Mais quoi qu'il nous arrive, nous
„ mettons nôtre confiance en Dieu,
„ nous n'esperons qu'en lui seul. J'ai
„ eu quelques accés de fiévre plus ru-
„ des qu'à l'ordinaire, mais Dieu ne
„ m'abandonnera pas. Au reste les prisons & le traitement des prisons de Dijon, lui furent plus favorables que celles de Besançon, & aux autres condamnés comme lui, aussi s'en loüe t'il, & en témoigne bien de la reconnoissance.

On ne parle plus ici, dit-il dans une
„ lettre écrite de la Conciergerie du
„ Palais à Dijon, ni de fers, ni de ca-
„ chots, Dieu nous y laisse prendre
„ les forces dont nous avons besoin
„ pour supporter les chaînes qu'on
„ nous prepare. Je suis traité avec beaucoup d'humanité. Et là comme à Besançon, il y eut diverses lettres de recommandation en sa faveur, de personnes de qualite & d'amis de Paris & de Province. Elles servirent bien à montrer le merite de ce prisonnier, pour lequel tant de personnes & de la premiere qualité, s'interessoient; mais elles lui nuisirent aussi en ce que ses Juges le regardans

comme un homme considerable, ils prenoient aussi plus à tâche de le gagner. Et comme les promesses n'y faisoient rien, ils y emploioient la rigueur, pretendant qu'enfin il céderoit à la violence des màux. Mais ne gagnant rien, ni par l'un, ni par l'autre, ils resolurent d'en faire un exemple de severité, pour détourner les autres d'un semblable dessein. Ainsi son merite, ses amis & ses connoissances lui nuisirent presqu'autant que la cause qu'il soûtenoit. Les lettres de recommandation, disoit-il à un de ses amis de Paris, à qui il écrivoit, me nuisent, ne nous en servons plus, Monsieur, & n'importunez plus M. le Marquis de .... à qui je souhaite de tout mon cœur un bâton de Marêchal de France. Et comme ses amis, outre les recommandations qu'ils lui procuroient, lui envoyoient en effet des secours d'argent au delà de ce qu'il en pouvoit desirer; il ne les acceptoit pas, parce qu'il n'en avoit pas besoin, disant que l'abondance l'embarrassoit; ou s'il les acceptoit,

c'étoit afin d'en soulager les pauvres prisonniers condamnez comme lui, qui étoient dans la necessité & la misere, mais toujours dans la veüe, & avec de tres-expresses prieres, que le Sr. . . . . son beau-frere, rendit les sommes qu'il touchoit, à ceux qui lui en fournissoient. Il avoit même la delicatesse de taire ses propres necessités à ses amis pour ne paroître pas importun, disant que quand il auroit besoin de quelque chose il ne le leur diroit pas; que la qualité de forçat n'avoit point avili son courage; qu'au reste s'il avoit beaucoup, il donneroit beaucoup; ceux qui ont été condamnez aux galeres avec lui, étant de tres pauvres gens, destituez de tout secours humain, mais d'ailleurs riches en foi.

Comme il étoit encore dans les prisons de Dijon, on voulut l'obliger à presenter requête à Mr. l'Intendant, afin d'obtenir quelque traitement favorable quand il seroit à la chaine: Mais il ne le trouva pas à propos, disant que quand il se pourroit distinguer des autres, ce

qu'il ne croioit pas qu'on fit, il y auroit de la lacheté à s'en separer. Nous ne craignons point, disoit-il, tout l'apareil dont on nous menace, & que nous ne saurions éviter sans miracle; nous nous y attendons: la veuë d'un Comite emporté & d'une troupe de Satellites inhumains, n'auront rien d'éfrayant pour nous. Ce qui me fait le plus de peine, ce sont les blasphemes, & les impatiences des scelerats avec qui nous serons accouplés. Au reste comme il avoit l'ame pleine de reconnoissance, aussi bien que de zele & de charité; il témoigna à ses amis, qu'il étoit obligé des douceurs de sa prison de Dijon, en particulier au Concierge, qui est, disoit-il, fort honête homme, & peu propre pour le mêtier qu'il faisoit; le desordre de ses affaires, lui ayant fait prendre cet employ. Je ne sentirois, ajoûtoit-il, que foiblement ma captivité, si le bruit de la chaîne ne retentissoit continuellement à mes oreilles, & si le R. P. Jesuite qui vient de Vezelai, Corbigni, l'Orme, me ren-

doit de moins frequentes visites, ou s'il ne me tenoit que des discours conformes à l'état où je suis. Ce fut dans ce temps là que la chaîne où il devoit étre attaché passa de Dijon pour aller à Paris, sous la conduite du Sr. De St. Preuil. Et comme il apprit, que Mr. de Maroles étoit dans les prisons de la Tournelle, & que vrai-semblablement il seroit mis à cette chaine, comme il le fut en effet, il en demanda des nouvelles, attendant quand à lui avec assez de tranquilité, ce triste évenement, & dans cette attente il emploioit son temps à fortifier tous ceux qui lui rendoient visite, à consoler ses amis absens par toutes ses lettres, & à les exhorter à la fidelité, & à la perseverance, de la maniere la plus touchante & la plus édifiante qui se puisse faire.

Enfin aprés qu'il eut resté quelque temps dans les prisons de Dijon, environ deux mois; il fut conduit avec ses compagnons à Chalons sur Sône, où arriva la chaine venant de Paris, à laquelle Mr. de Maroles é-

toit attaché, & qui pour lors étoit malade, comme il le remarque par une lettre qu'il écrit de Châlons du 3. d'Aoust 86. N'étoit la maladie, disoit-il, de l'illustre Mr. de Maroles, qui continuë, je ne vous dirois mon cher Mr., que des choses rejoüissantes, mais j'ai le cœur navré; j'espere avec l'assistance du Ciel, que la fiévre de ce Martyr du Seigneur Jesus diminuera par le repos; parce qu'ils devoient aller par eau, & qu'ils avoient un peu de liberté, leur chaine n'étant plus si pesante. D'abord il fut accouplé avec un Officier Dragon, nommé bon Valet, homme fort doux & sage, Brigadier de la Compagnie du Marquis de Owartigni, condamné aux Galeres pour avoir laissé passer Mr. de Villefranche Montbrun, Mesdemoiselles ses sœurs, Mademoiselle de la Jonchere & autres. Cet Officier étoit Catholique Ro: mais il fut traité comme s'il eut été de la Religion. Quand à lui il souffrit beaucoup la premierr nuit, aprés laquelle il fut attaché avec Mr. de Maroles, & couchoit avec lui.

Le voyage de ces Martyrs fut comme on peut l'imaginer, penible & facheux. Voici la relation qu'il en donna de Marseille, de l'Hôpital des Forcats, du 20. Aoust 86. aussitôt qu'ils y furent arrivez. » Il me semble qu'il y a plus de six mois que je suis sorti de Dijon, le Seigneur a fait envieillir ma chair, & ma peau, je me suis veu dans les douleurs de la mort ; les Gardes m'ont crû mort, & comme tel l'un me prenoit une chose, l'autre un autre, & sans le petit sejour que nous fimes à Avignon, je ne pouvois esperer qu'une mort cruelle. Mr. de St. Preuil, aprés s'étre fait prier long-temps, me permit de prendre une Littiere, à la charge que je payerois un Garde. L'argent m'a été d'un grand secours. Je l'ay semé. Hé pourquoi tous ces soins & cette dépense, pour me venir rendre dans un lieu, qu'on peut appeller le sejour de la misere, où je suis confondu avec une infinité de Forçats? J'ai été 2. fois 24. heures sans pouvoir manger ni boire de ce que l'on donne ici, & sans pouvoir

fermer l'œil. Enfin dans cet état recommandant mon ame à Dieu, je vois venir Mr. J. qui me dit, que je lui ſuis recommandé par G. ſon ami. Depuis cette viſite la fiévre ma quité. Ma vie ne m'eſt point pretieuſe, je la laiſſerois avec plaiſir, ſi c'étoit la volonté de Dieu, mais le Seigneur fait des miracles pour me la conſerver. Adieu, mon cher, le Seigneur a appeſanti mes fers. Salüez les freres & priez pour moi On continuë à me parler de controverſe, & de changer de Religion; juſqu'à quand, Seigneur?

Dés qu'ils furent arrivez à Marſeille, ce qui fut dans le mois d'Aouſt; ils furent mis comme malades à l'Hôpital des Forçats, Mr. de Maroles & lui. Nous ſommes, dit-il, dans une lettre écrite de cet Hôpital le 13. Septembre, nous ſommes Mr. De Maroles & moi, depuis quelque jours l'un auprés de l'autre: nos lits ſont voiſins, & nous mangeons enſemble; la captivité où nous ſommes, & nos frequentes maladies, ne nous empêchent pas de nous divertir.

C'est de ce lieu là d'où il prie l'ami auquel il écrit, de visiter de sa part la femme de cet Illustre compagnon de souffrances, & de l'assurer qu'il se feroit le plus grand plaisir du monde de rendre service à Mr. son Epoux, qui est, dit-il, l'un de meilleurs Chrétiens & des plus éclairez que je connoisse. C'étoit sans doute, & pour l'un & pour l'autre, une grande consolation, de se voir unis ensemble dans ce miserable lieu, & de se pouvoir secourir & fortifier mutuellement. Cependant on leur fit à l'un & à l'autre, de tres expresses deffenses, de voir les Forçats de la Religion, & même de leur rien envoyer. Mais la demeure de ces deux Sts hommes dans ce lieu là, ne fut pas longue, car on leur avoit dit que dés qu'ils se porteroient bien, on les separeroit; En quoi, dit-il, je perdrai beaucoup, en perdant la conversation de cet homme de Dieu. Et sans doute qu'ils faisoient de leur retraite dans ce lieu comme une espece de paradis, où ils avoient des entretiens tout celestes & divins. C'est

delà qu'il écrit, au sujet de la deffense qu'on leur fit de rien communiquer aux autres Forçats. Il n'est plus permis d'exercer la piété, ni la charité, on ne sauroit plus être sincere, mais j'espere toujours en adorant la Providence, qui fait tout sagement, qu'elle tirera le bien du mal, & la lumiere des tenebres, quand nous nous seront retournez à l'Eternel nôtre Dieu, de tout nôtre cœur. Nos maux sont grands, mais nos pechez sont encore plus grands ; & il faut que Dieu frape de grands coups pour nous détacher de la terre. Ce sont les réflexions qu'il faisoit pour lors, & sur leur état en particulier, & sur les nouvelles qu'on lui mandoit de celui des Reformez en general, & de quelques particuliers de sa connoissance, dont il dit, en finissant sa lettre: La fin de vos lettres me fait connoître, que vous avez des déboires; le Seigneur Jesus vueille vous consoler, & vous inspirer par son Esprit, ce que vous avez à faire, qu'il plaise à ce grand Sauveur de relever ceux qui sont tombez, & d'af-

fermir de plus en plus ceux qui sont encore debout.

Pendant qu'il fut dans cet Hôpital des Forçats, avec Mr. de Marolles, il fut tres-mal. Je tombe, disoit-il, de rechute en rechute, & je me suis veu aux portes de la mort. Mr. le Medecin de l'Hôpital a eu grand soin de moi; & il s'étonnoit de voir que je ne me plaignois pas, & que les douleurs ne me faisoient point soûpirer. Je ne saurois marcher, dit-il, depuis 2. jours, je me trouve fort abbatu, mais ne croyez pas pour cela que nôtre condition soit aussi malheureuse comme les gens du monde le pensent, & que nous soyons si fort à plaindre: Non sans doute; quand il n'y auroit que le témoignage d'une bonne conscience, nous sommes heureux, & rien à cet égard, ne nous peut ravir nôtre joye dans nos souffrances & nos grandes douleurs; le divin Consolateur, qui nous fait à tous revenir le cœur, vient à nôtre secours: quelquefois il se tient à l'écart, parce que nous sommes gens de petite foy: mais Dieu qui connoît

nôtre ſincerité, a pitié de nos foibleſſes, il nous ſoûtient, & nous prend par la main, & dans cet état, la Mort n'eſt plus pour nous le Roi des épouvantemens, nous ſommes aſſurez par celui qui nous a aimez que miſericorde nous ſera faite & que nous mourrons de la mort des juſtes : Quel avantage ! quelle conſolation ! quel ſolide bonheur !

Cependant comme on lui avoit dit qu'on le ſepareroit d'avec ſon cher compagnon Mr. de Maroles dés qu'il ſe porteroit un peu mieux ; on lui tint paroles, & on le tranſporta de cet hopital ſur la Galere nommée la Grande Reale, où il fut tres peu de jours, mais tres mal, ſelon la deſcription qu'il fait lui-même de ſon état par une lettre du 17. Septembre 86. On nous envoye en Galere, dit-il, Mr. de Maroles & moi ſans avoir égard que nous ſommes languiſſans & ſans force. Mr. de Maroles commençoit à marcher, mais je ne ſaurois me ſoûtenir. Le Medecin de l'Hopital nous dit, que cela ne venoit point de lui, & qu'il alloit prier

Mr Begon Intendant des Galeres de nous laisser encore quelque temps; mais il y fut en vain. Mr. de Marolles a été déclaré invalide, & mis sur la St. Jean, ainsi il est exempt de ramer, & moi j'attens ce qu'il plaira à Dieu de m'envoyer. Je fis hier mon entrée, où d'abord l'on me chargea de chaînes. On nous plaint. Un Officier me dit, que si nous étions ici pour nos crimes, nous pourrions nous attendre à toute sorte de douceurs. A tout cela & à mes souffrances, j'oppose la volonté de Dieu. Si la pauvreté, les maladies, les douleurs & la captivité sont les moyens dont il se veut servir pour me faire parvenir à mon salut, pourquoi les rebuterai je ? je mourrai content quand il plaira à Dieu de m'appeller. Ce sont de rudes extrémitez, mais quand Dieu me tueroit, j'espererai toujours en lui, je le loüerai tous les jours de ma vie. Je suis réduit à coucher sur une planche qui n'a qu'un peu plus de deux pieds de largeur, je n'ai rien pour me couvrir, mais les forçats mes voisins se sont

découverte pour moi, & ſi les poux & les punaiſes ne m'avoient pas deſolé, je me ſentois des diſpoſitions à dormir d'un profond & tranquille ſommeil malgré le tintamare qui ſe fait ſur les Galeres.

Dans le temps que jétois ſur la Grande Reale, je fus mené en partage avec tous les autres; car c'eſt dans cette Galere, que l'on récrit tous les Forçats de quelqu'endroit qu'ils viennent. Elle ne va jamais en courſe & ne démare point du port; & de tems en temps quand il y a beaucoup de forçats, on les ſort tous, à l'exception de ceux qui ſont reſpectez, & on les conduit dans une grande place, où Monſieur l'Intendant, Monſieur le Commiſſaire General, & les Capitaines des Galeres, & leurs Comites ſe trouvent, & là on fait choix des plus robuſtes, & plus vigoureux, de ceux que l'on juge propres pour ramer, & on renvoye les autres juſqu'à nouvel ordre ſur la Grande Reale. Le choix fait de ceux qui ſe portent bien, & qui ſont mieux noüez, on les diſperſe ſur les

„ Galeres armées. Chaque Capitaine „ prend sa part : mais je ne fus point „ marchandé, ma méchante mine me „ servit dans cette occasion. Il n'y eut „ qu'un Capitaine ou Chef d'Escadre „ qui me fit une petite raillerie qui ne „ dura pas longtemps ; se tournant de „ mon côté, il dit à son homme, qu'il „ n'y entendoit rien, qu'il vouloit „ choisir lui même, & il demanda au „ Sieur Bonvalet & à moi, qui étoit „ l'Avocat de nous deux, parce qu'il „ vouloit un Avocat. Je lui répon„ dis d'un air si triste & si lan„ guissant que j'étois l'Avocat, qu'il se tourna de l'autre côté.

Quelques-uns de ses amis le sachant dans ce miserable état, obtinrent par grace pour lui, qu'il seroit mis sur une autre Galere appellée la Magnifique ; & cela dans l'esperance qu'il y trouveroit plus de soulagement à ses peines par le credit de quelques amis auprés du Capitaine nommé de Manse. En effet il y fut assez bien par la recommandation que ce Capitaine en fit aux Comites & Argousins; & si bien, disoit-t'il, qu'il ne croyoit pas y demeurer longtemps,

étant trés-mal voulu des Peres de la Miſſion, & des Aumôniers, qu'il prioit Dieu de vouloir éclairer & leur faire connoître qu'en penſant lui rendre ſervice, ils lui faiſoient la guerre. Il en arriva ainſi, car au bout de deux jours, il fut obſervé avec encore plus d'exactitude, qu'il ne l'avoit été; la liberté lui ayant été ôtée de voir ſes amis, & de conferer avec eux par écrit, ni de recevoir de Lettres d'eux addreſſées à lui directement. Il n'avoit pas même la liberté de s'entretenir avec ceux qui ſe trouvoient ſur la même Galere que lui, étant toujours attaché à la chaîne, & tenu de court plus que l'on ne ſauroit dire. Dans ce temps-là il fut mandé & conduit chez Monſieur l'Evêque: mais à cauſe de ſon indiſpoſition on remit la conference que l'on vouloit avoir avec lui, à une autrefois, comme il le marque dans une lettre du 14. Octobre 86. On a ſeu depuis qu'il parut une autrefois devant cet Evêque & qu'on le tenta & le ſollicita fortement au changement de Religion avec aſſurance de

sa liberté. Mais cette entreveüe ne servit qu'à le confirmer dans sa Foi, & dans le dessein de glorifier Dieu par ses souffrances, tant qu'il lui plairoit de les continuer comme il a fait heureusement jusqu'à sa fin, ayant toujours fait paroître un extrême éloignement de cette lâcheté & une invincible resolution d'étre fidelle à son Dieu, quelque traittement qu'on lui pût faire.

Mais il ne faut pas oublier qu'avant de sortir des Galeres pour entrer dans ce cachot, il écrivit une excellente lettre en réponse à son Pasteur dont le public sera sans doute tres édifié.

Lors, dit-il, à ce Pasteur, que
„ vous ne pouvez plus avoir l'œil sur
„ vôtre troupeau, vôtre cœur veille,
„ & vos soins & vos empressemens s'é-
„ tendent jusqu'à la moindre de vos
„ brebis. Benit soit Dieu le Pere de
„ nôtre Seigneur Jesus, le Pere des
„ misericordes, le Dieu de toute grace
„ qui vous a inspiré les consolations,
„ & les exhortations que vous m'adres-
„ sez. J'ai passé depuis par diverses é-

preuves horribles à la chair, & j'ai " trouvé que vos conſeils m'étoient " d'autant plus ſalutaires, que je ſuis " plus affligé. Non, je ne doute pas " que vos prieres n'ayent attiré ſur " moi les graces dont j'ai eu beſoin, " pour tirer de l'advantage de la tentation. " Je prie mon Dieu qu'il accompliſſe " ſelon ſes richeſſes tous les " deſirs de ceux qui ont fait en ſorte " que vôtre lettre m'a été renduë. Mon " deſſein étoit, cher Paſteur, de vous " donner une relation aſſez exacte de " ce qui m'eſt arrivé, mais certaines " raiſons m'empêchent de l'executer. " Je ne vous dirai qu'un mot de mon " état, je me diſois ci devant, obſervé " & reſſerré; mais je n'avois encore " rien veu. On me mit ſur une Galere, " où je fus traitté, obſervé & reſſerré " d'une toute autre maniere que " je ne l'avois été auparavant. On " m'accabla de fers & de chaînes, on " me fit coucher ſur le bois, & quoi " qu'il fit grand froid, on m'empêcha " de me couvrir, on me dit les plus " groſſes injures, on leva le gourdin " contre moi, la fiévre me prit & mon "

» corps n'étoit que douleur. Dans
» cet état mon ame s'élevant au dessus
» des choses visibles, cherchoit son
» Dieu, son souverain, son unique es-
» perance. Les consolations que le Sei-
» gneur Jesus nous donne s'augmen-
» tent à proportion de la multitude des
» maux que nous endurons pour lui.
» Il me rasseura dans toute mes crain-
» tes, & dit à mon ame qu'il étoit son
» Sauveur. Sur une Galere j'avois ex-
» perimenté le secours des hommes, sur
» l'autre j'experimentai le secours de
» Dieu. Que vous dirai-je, mon cher
» Pasteur, la colombe se plaît dans les
» gemissemens; ce S. & divin Esprit
» qui n'est qu'amour, & que charité,
» fut lui méme mon consolateur:
» Quel autre que lui pouvoit me don-
» ner ce que je n'aurois jamais sçû m'i-
» maginer, & me faire mépriser les
» choses que je craignois le plus?
» C'est chose grande que la fidelité de
» mon Dieu; il est prés de ceux qui
» s'attendent à lui pour les soûtenir,
» pour les defendre, pour les maintenir
» dans la possession de leur salut. Il

eſt le Dieu fort, l'abmirable, il nous " conduit par les tenebres à ſa merveil- " leuſe lumiere : & parmi l'horreur " des Galeres, il nous fait goûter des " douceurs ineffables. J'ay bien pû " dire veritablement, quand je ſuis foi- " ble, je ſuis fort. Je paſſai pluſieurs " jours dans cet état, où à la fin je trou- " vai que je dormois bien, & que tout " ce que je mangeois ne m'incommo- " doit point. Je m'arrête là ; j'en ay " aſſez dit pour vous donner de la joye, " & pour vous obliger à redoubler vos " prieres, & vos ſupplications. J'a- " joûterai ſeulement, que je ſuis la foi- " bleſſe-même : J'ay des combats au " dehors, des craintes au dedans, ſou- " vent mon cœur ſe trouble, mon ame " fremit, & ſe trouve dans la défail- " lance & la ſechereſſe ; & ſi Dieu me " conſole toujours, s'il acomplit ſa " vertu dans mes grandes infirmitez, " c'eſt parce qu'il eſt mon refuge, & " que pluſieurs perſonnes qui lui ſont " agreables, prient avec moi pour ma " perſeverance en la foy, & en ſon a- " mour. Je vous conjure donc par la " charité que vous avez pour moi, de "

prier sans cesse; & non seulement
„ pour moi, mais aussi pour mes chers
„ compagnons de souffrance.
„ Nous avons tout à craindre, & de
nous mêmes, & de ceux dont le zele
„ n'est pas selon Dieu. On joint la
„ ruse à la violence pour nous faire
„ quiter une Religion à laquelle nous
sommes convaincus que nôtre salut
„ est attaché. C'est vouloir nous faire
„ descendre tout vivans dans l'Enfer.
Seigneur Jesus qui nous as donné de
„ garder la patience, qui est enseignée
„ dans ta parole, garde nous suivant
„ tes divines promesses à l'heure de
la tentation, acheve ce que tu as com-
„ mencé; je ne te laisserai point, que
„ tu ne m'aye beni, que tu n'aye reçû
„ mon esprit, c'est ma foy, c'est mon
esperance. Il y a ici plusieurs témoins
„ dont les dépositions sont conformes à
„ la mienne: Ce sont des Confesseurs
„ qui conservent inviolablement leur
foy, & leur esperance, & qui sont re-
„ solus de tout souffrir, même la mort,
„ si le Seigneur le veut pour la parole
de Dieu & le témoignage de Jesus.
„ Nous tâchons d'atteindre le but de

nôtre carriere, la course est difficile, le chemin est rude, mais nous jettons les yeux sur le Seigneur Jesus, le Chef & le consommateur de nôtre foy; mais nous mettons toute nôtre confiance en celui qui ressuscite les morts, & qui appelle les choses qui ne sont point, comme si elles étoient. Offrez à nôtre Dieu dans le païs de benediction où il vous a appellez, des sacrifices agreable, des cœurs humiliez, des ames penitentes pour desarmer sa colere; & de ma part, je lui offrirai des vœux pour vous du fonds de mon cœur, HOLOCAUSTA, MEDULLATA, qu'ils vous comble de toutes sortes de joye, & vous enrichisse de plus en plus des graces de son Esprit; & que dans vos jours vous puissiez voir rentrer toutes vos brebis dans le sacré Bercail Ha, si c'est là l'objet de mes vœux, c'est souvent aussi le sujet de mes larmes, & de mes gemissemens!

Il demeura sur les Galeres seulement jusqu'au mois d'Avril 1687. de sorte qu'il n'y fut pas tout à fait un an. Nous n'avons pas bien sçû la

raison de cela, sinon qu'il fut jugé invalide, comme l'avoit été Monsieur de Maroles, & dans cette qualité, l'un & l'autre, auroient dû, de nouveau être transportez à l'Hôpital des Forçats, où on les avoit mis immediatement à leur arrivée à Marseilles: Mais soit pour empêcher ce deux Confesseurs, d'avoir aucune communication avec les autres Galeriens, ni méme avec le reste du monde, soit pour leur faire sentir plus efficacement, si on pouvoit, toutes les duretez & rigueurs capables de les accabler, ou de les porter au changement qu'on leur proposoit en vain, on les mit l'un & l'autre dans des cachots, aux deux extremitez de Marseille: Monsieur de Maroles au Fort St. Nicolas, Monsieur le Febvre, au Fort St. Jean, & cela, dit-il, par un ordre que Monsieur l'Evêque & Monsieur l'Intendant en eurent de la Cour, où ils ont été jusqu'à leur mort: Monsieur de Maroles jusqu'au 17. Juin 1692. auquel il remit son ame entre les mains

de ſon Dieu, & Monſieur le Fevre jusqu'à la nuit du 13. au 14. du mois de Juin 1702. dix années aprés ſon cher compagnon.

Or comme il étoit éloigné du commerce, & privé de tous moyens d'en avoir, reſerré & gardé tres-exactement dans ſon cachot, on n'a peu avoir de ſes nouvelles que tres rarement, qu'avec de grandes peines, & de grands frais; une bonne partie de l'argent que l'on deſtinoit pour lui & pour ſes compagnons, étant employée à payer les gens qui entreprenoient de les ſervir en cela, ce qu'ils ne faiſoient qu'avec d'extremes perils, jusque là qu'il y en a qui ont été condamnez à étre pendus, & qui l'ont été ſans remiſſion; ce qui lui faiſoit dire que c'étoit un prodige de trouver un meſſager fidele, & qu'il falloit que Dieu le ſuſcitât extraordinairement pour l'empêcher de voir la grandeur du peril auquel il s'époſoit: d'où vient qu'il gardoit quelquefois ſes lettres un an ſans trouver d'occaſion propre pour les envoyer.

Ce fut environ ce temps là qu'il fit un grand discours sur la necessité des souffrances, & le devoir indispensable de les soûtenir, lors que Dieu y appelle ; citant sur ce sujet & plusieurs passages de l'Ecriture, & divers beaux endroits de Tertulien. Et ce fut à cette occasion, qu'il pria instamment son Pasteur de vouloir bien faire un traité du Martyre. Il satisfit à son desir, & il lui en témoigna beaucoup de reconnoissance. Il le copia, & l'envoya aux autres prisonniers ; entr'autres à Monsieur de Maroles, qui vivoit pour lors. De là il fut envoyé à Geneve, où on l'imprima, pour en distribuer des copies dans les Galeres, & dans les prisons ; ce que l'Auteur n'apprit que par un exemplaire qu'on lui en envoya depuis. Il pourra trouver place à la fin de cette histoire, si on le juge à propos. Mais je reviens à la prison, où ce Confesseur fut relegué, & où Dieu lui continua les secours merveilleux de sa grace & de son esprit, encore dans une plus grande abondance qu'auparavant,

comme il ſe verra dans la ſuite par les lettres qu'on a euës de lui, ſoit à ſes amis en France, & aux païs étrangers, ſoit aux Confeſſeurs des Galeres, avec leſquels il a toujours entretenu commerce, autant qu'il lui a été poſſible : où l'on verra quelles excellentes & admirables lumieres ſont ſorties des tenebres de ſa priſon, que les entretiens qu'il avoit avec ſon ame & avec ſon Dieu pendant qu'il étoit privé de ceux du monde.

Je commencerai par la deſcription de ſa priſon, qu'il a faite lui-même, & par celle de ſon état exterieur, pendant tout le temps de ſa dure captivité, qui a duré 16. années. Cette priſon eſt dans le Fort St. Jean, dont il dit qu'il ignore la ſituation, la porte par où il entra étant ſur le Port. C'eſt une Voute d'une figure irreguliere, qui avoit été autrefois une Ecurie, mais qui étant trop humide fut trouvée malſaine pour des chevaux. Il y a encore un ratelier, & une creche, & le jour n'y peut entrer que par la Porte, dont le deſſus

„est brisé & grillé en dedans & en de-
„hors. Vis-avis de l'ouverture, il y
„a des barreaux, attachez à une barre
„de fer, cimentez par le haut dans la
„muraille : ce lieu est fort sombre, &
„fort humide, on n'y donne le jour
„que par mesure, l'air y est infecté, &
„rend une mauvaise odeur, tout y
„pourit, tout y moisit, les puits, &
„les fontaines sont au dessus de moi.
„Je n'y ai jamais vû de feu, que celui
„de la chandelle.

En entrant dans ce lieu là on le fouilla, & on lui ôta le seul livre qui lui restoit pour lors. D'abord il coucha deux ou trois nuits dans une creche fort humide, & plus d'un mois sur une caisse fort courte & fort étroite, ayant 2. chaizes de paille, l'une aux pieds, l'autre à la tête, plus haute que la caisse, ainsi couché haut & bas, sans autre couverture que les habits du Roy. Il ne laissoit pas, dit-il, de reposer assez tranquilement. Le froid interrompoit son sommeil de temps en temps, mais il se raccommodoit de
„son mieux. Et ce rude traitement,
„ajoûte t'il, me causa une fluxion sur

les dents, de grandes douleurs dans "
les reins, Rheume, Rheumatisme, "
& enfin la fiévre continuë. Mais "
Dieu se servit de ces maux pour déta- "
cher mon cœur de la terre, & pour "
m'apprendre à demeurer dans une fi- "
dele resignation à sa volonté. "

Comme il étoit d'une constitution foible & delicate, Dieu l'ayant tiré 5. fois de maladies extrémes qu'il avoit euës en divers tems & divers endroits: à Geneve, à Paris, à Thoulouse, à St. Jean d'Angle; qu'il avoit eu toutes sortes de fiévres, & une cruelle colique de Poitrine, il étoit impossible qu'un corps d'une constitution si delicate ne pâtit extrêmement dans un lieu si mal sain, attaqué d'assoupissemens, n'ayant presque plus que les os & la peau, avec un Rheumatisme, des douleurs vagues çà & là, parculierement dans le col, & les épaules, & des bourdonnemens perpetuels dans les oreilles. Personne n'osoit l'aborder, ni méme regarder le lieu de sa retraite, encore moins lui parler. Il étoit des momens, dit-il, où il consideroit la mort com-

me la meilleure de ses amis, & comme un grand bonheur pour lui, que le bonheur de la vie consistoit dans la perte de la vie même, & qu'il falloit desirer de mourir pour être heureux en quelque sorte.

Soyez sensible à ma misere, disoit-
» il, à une chere parente qu'il entre-
» tenoit de son triste état; mais soyez-le
» beaucoup plus à la gloire, & au bonheur où cette misere aboutit. La
» mort n'est rien, Jesus-Christ la
» vaincuë pour moi; & quand il sera
» tems, il me donnera les forces necessaires pour arracher le masque
» qu'elle porte, dans les grandes affli-
» ctions. MAIOR EST METUS VITÆ QUAM MORTIS; la crainte de vivre
» long temps est plus grande que cel-
» le de mourir tôt, cependant il est
» plus expedient de souffrir sa vie que de desirer la mort. Se peut-il rien
» de mieux pensé?

Il y a eu des intervalles de temps en temps où ses maux redoublans & ses forces diminuans, il parloit comme s'il eut été sur le point de mourir, & croyoit n'en être pas fort éloigné dans

dans ce ſentiment, il diſoit qu'il de- "
mandoit pardon à tous ceux qu'il a- "
voit offenſez par foibleſſe, par inad- "
vertance, ou autrement: Et je déclare "
devant Dieu, que je pardonne de tout "
mon cœur à ceux qui m'ont offenſé "
de quelque maniere que ce ſoit. Non "
il n'y a pas d'apparence que je puiſſe "
aller loin, à moins que le Seigneur "
ne touche de compaſſion le cœur de "
ceux qui me font donner à manger; "
les alimens qu'ils me fourniſſent é- "
tans pleins d'ordures & d'impuretez "
de diverſes ſortes, & en tres-grande "
abondance; à moins que Dieu n'a- "
giſſe & ſur mon corps & ſur ces ali- "
mens que l'on me donne, d'un ma- "
niere extraordinaire & miraculeu- "
ſe. Cette plainte de la mauvaiſe qualité de ſes alimens ſe trouve en divers endroits de ſes lettres, où il rend compte à ſes amis qui le prioient de les informer de ſon état, afin ou d'y remedier s'ils pouvoient par quelque voye, ou de l'en conſoler: Et il y a lieu de croire par ce qu'il en dit çà & là en diverſes occaſions & par la continuatoin de ce mauvais trai-

tement qui a duré malgré toutes les remontrances qu'on a pû en faire ; il y a, dis-je, lieu de croire qu'on avoit dessein de hâter la mort de ce Confesseur, de qui, & la perseverance, & les merveilles de grace que Dieu déploioit en lui, faisoient le dépit, & excitoient la fureur des ennemis de la foi, comme il en est arrivé à son Illustre compagnon Monsieur de Maroles, de qui l'on a hâté la fin par un semblable traitement.

On me persecute, disoit-il, cruellement depuis plusieurs années (c'étoit en 1699. qu'il écrivoit cela) par la corruption de tous les alimens qu'on me donne, soit pour le boire, soit pour le manger ; Mais le Seigneur soûtient ma foible nature, d'une maniere miraculeuse. Outre la malignité des alimens, il avoit encore la pauvreté à combattre, étant souvent sans linge & sans habits. Il y a de l'apparence, disoit-il, que je serois sans chemise, si Dieu ne m'en avoit donné deux par une voye extraordinaire ; mais je n'ai pû découvrir ceux à qui j'en suis redevable :

(qui en même temps lui firent donner un traversier, & autres choses.) D'abord je fléchis les genoux devant mon Dieu pour le remercier d'un secours si peu attendu. En même temps on lui proposa de faire un present au Major de la Citadelle pour l'obliger à prendre quelque soin de lui; mais il le refusa en faisant connoître à ces charitables personnes qui le lui conseilloient, qu'il y avoit en cela du peril pour eux & pour lui. Cependant ce bon serviteur de Dieu se disoit heureux. Dieu, dit-il, me console & me soûtient d'une maniere sensible, & il me donne la force de souffrir mes afflictions avec joye & avec une patience & une perseverance invincible; & quand je vous dirois que quelque fois je suis si content & si heureux que je ne me souviens pas d'avoir été triste, je vous dirois la verité. Dans cet état aux heures de ces exercices spirituels, il recitoit & chantoit le commencement du Pseaume 35. *Deba contre mes debatteurs, &c.* & le Pseaume 130. qu'il disoit fort convenable à

son état; qu'au reste il connoissoit & il sentoit que Dieu ne l'avoit pas oublié, qu'il avoit toujours été prés de lui pour le soûtenir, & que dans ses miseres, il ne laissoit pas de boire, de manger & de dormir à ses heures réglées.

Dans le temps qu'il se crut prés de mourir, écrivant à un de ses amis qu'il ne falloit pas trop compter sur sa santé ni sur sa vie, un de ses compagnons de souffrances Confesseur sur les Galeres, lui écrivit une excellente lettre de consolation sur ce sujet, qui merite bien que l'on en donne quelques extraits. Courage; » lui dit-il, Monsieur & tres cher frere; » si vôtre cachot est destiné par la sa- » gesse de Dieu pour être vôtre tom- » beau, il vous a preparé son Royaume » magnifique pour y recevoir vôtre a- » me, pendant que vôtre corps sejour- » nera dans la poudre pour un temps, » qui ne peut être que tres-court. Vous » trouverez dans vôtre mort, la source » de la veritable vie, & vous ne pour- » rez plus mourir. Les miseres que » vous souffrez dans vôtre corps, ne

ſerviront qu'à rendre vôtre reſurrection plus glorieuſe & plus triomphante. Nos maux ſont des échardes que Dieu met dans nôtre chair pour nous épurer & nous purifier comme l'or dans le creuſet, pour nous dégouter des plaiſirs de la terre, & pour détacher nos affections du monde, de peur que nous ne periſſions avec lui. Mais pour accomplir plus parfaitement la volonté de nôtre Dieu, ſouvenons nous inceſſamment à ſon exemple, que nous devons pardonner de tout nôtre cœur à nos ennemis, tous les maux qu'ils nous ſont ſouffrir, ſans en garder le moindre reſſentiment. Soyons émus de compaſſion envers ces pauvres miſerables aveugles, & prions le Pere Eternel, qu'il ne leur rende point ſelon leurs pechez ; qu'il ne ſe ſoûvienne point de leur iniquité pour les en punir ; au contraire, qu'il les noye dans l'Ocean de ſa grace, qu'il les ſauve par ſa miſericorde, & les reçoive dans ſon Alliance, & les adreſſe à la participation de ſon immortalité bienheureuſe.

Nôtre Martyr répondit admirablement bien à ces exhortations, car écrivant à une de ses parentes, à qui l'on avoit dit, qu'il faloit bien qu'il eut donné lieu aux mauvais traitemens qu'on lui faisoit, puisqu'il n'y en avoit aucun autre, contre qui on exerçat de telles rigueurs. Je prens Dieu, dit-il, & les Anges à témoins, que ce n'est qu'à cause de la Religion, qu'on me traite ainsi; c'est là tout mon crime à l'égard des hommes, mais non pas à l'égard de Dieu qui me châtie en sa misericorde, & qui par un tel châtiment, me fait comprendre, qu'il nous est d'autant plus propice, qu'il nous paroît severe; & que bien loin d'en murmurer, il le prioit sans cesse, qu'il exerçat sa misericorde, non seulement sur ceux qui souffrent, mais aussi sur ceux qui font souffrir; celui qui nous commande d'aimer nos ennemis, fait lui-même en nous ce qu'il nous commande. Depuis long-temps le monde nous considere comme des murailles qui menacent ruine, mais il ne voit pas la main toute

puissante qui nous soûtient. “

On n'oublie rien, dit-il ailleurs, on “
met tout en usage, pour faire suc-
comber ma patience; & on a raison “
de croire que l'argent que l'on don- “
ne pour moy, n'est pas employé à “
mon soulagement; il n'entre point
dans nos mains, & je ne sçai ce que “
l'on en fait, & où il passe. Ce qu'il “
y a de certain, c'est que lors que “
j'entrai dans mon cachot, Monsieur
le Major me dit, que le Roy ne me “
nourriroit point, & que je devois “
mettre ordre à ma dépense, & la re-
gler. Pour cet effet, il lui fut per-
mis d'envoyer des lettres de change,
tirées de sa main sur ses parens, pour
le payement de sa nourriture, sans
lui permettre de donner des nouvel-
les, ni de son état, ni de sa santé. Je
le fis, dit-il, & je convins avec un
cabaretier, à dix sols par jour: ce qui “
dura cinq mois. Au bout desquels, “
je priai le Major, que l'on diminuât “
ma dépense à cinq sols par jour; que
je voulois mener une vie conforme à “
mon état; ce qui dura trois mois: “
parce que l'Hôte qui me nourrissoit “

en abuſoit, & que le Major le favoriſoit : quoique ſur les plaintes qui lui en furent faites, il fit ſemblant de ne pas aprouver ſa conduite en cet égard. Il avoit auſſi promis qu'on le pourvoiroit de matelat, & de couverture : le mien, dit-il étant pourri, & ma couverture à lambeaux ; tout cela ſans effet. Cependant quelques grandes que ſoient mes angoiſſes, j'eſtime qu'il eſt plus expedient de ſouffrir la vie, que de deſirer la mort, à moins qu'on ne la deſire comme S. Paul, pour être avec Chriſt, afin de poſſeder cette plenitude de ſainteté, & de charité, qui ne ſe trouve que dans le Ciel. Là-deſſus il blâme l'action d'Euſebe de Verceil, qui étant relegué à Schitopolis, par les Arriens, forma le deſſein de ſe laiſſer mourir de faim, citant ſur ce ſujet, cette ſentence d'un Poëte.

Rebus in adverſis facile eſt contemnere mortem
Fortitor ille facit qui miſer eſſe poteſt.

Dieu, ajoûte t'il, veut être glorifié par mes ſouffrances, plus elles ſeront longues & difficiles à ſuppor-

ter, plus le Seigneur en tirera de gloire; alleguant sur ce sujet ces paroles d'un Ancien. *Unde esset magnum perseverare, nisi inter tribulationes & tentationes esset perseverandum.*

Je suis, dit-il, toujours poursuivi avec la méme violence, on ne se relâche point à mon égard; on m'a toujours interdit toute sorte de commerce avec les vivans, & méme avec les morts; certainement il n'y a point de scelerat, à qui on voulut faire souffrir ce que l'on m'a fait souffrir: mais le Seigneur qui est mon Dieu, mon Protecteur, & mon Liberateur, m'a subvenu: il a eu pitié de ma foiblesse, & m'a donné une patience, que jamais je n'aurois osé esperer: la gloire lui en soit renduë dans le temps, & dans l'éternité. Il est glorieux, dit-il, encore ailleurs, sur le méme sujet, il est glorieux de souffrir pour sa cause, c'est la plus excellente maniere en laquelle Dieu puisse étre glorifié par les hommes comme c'est la plus grande marque de gloire & d'honneur que Dieu fasse aux hommes. Je ne refuse pas l'hon-

“ neur qu'il me fait en cet égard, mais
“ je le conjure par les entrailles de sa
misericorde, de produire en moi avec
“ efficace, & la volonté, & l'accom-
“ plissement selon son bon plaisir. Je
“ reconnois que les hommes me font
souffrir pour Dieu, & que Dieu me
“ fait souffrir pour mes pechez. Il per-
“ met que les hommes me fassent souf-
“ frir; c'est sans doute à cause de mes
pechez, mais c'est en même temps
“ pour ses interêts, & pour la justice.
“ C'est pourquoi ce Dieu toujours ju-
“ ste, & toujours fidele dans ses pro-
messes, prend mes interêts & la dé-
“ fence de ma cause: s'il ne m'exauce
“ pas, AD VOLUNTATEM, il m'exau-
“ cera, AD SALUTATEM; & soit que
je vive, ou que je meure, je vivrai à
“ lui, & je mourai à lui.

“ Aprés cela, il a été deux ans quel-
ques mois, jusqu'à la fin de 98. res-
serré, en telle maniere, qu'il n'eut
absolument plus de commerce avec
le monde, & avec ses amis; celui
qui lui servoit de Mercure ayant été
emprisonné. On lui enleva tout
son travail, ses livres de pieté, quel-

ques écrits, quelques Sermons, l'Abregé de la Morale de Monsieur de la Placette. Il ne lui resta que la version de nos Pseaumes, imprimés à Neuchâtel.

Quelques jours aprés qu'il eut été dans cette solitude, le Pere Guiraud Missionnaire, accompagné d'un autre Ecclesiastique, qui l'ayant sans doute déja vû auparant, avoit protesté, qu'il ne le verroit qu'au jour de la resurrection; vint pourtant le voir, l'aborda, le caressa, & lui vouloit parler de controverse: mais il s'embroüilla, & s'embarrassa lui-méme étrangement, ne remportant de sa visite que de la confusion. Ce fut en parlant de sa privation du commerce du monde, qu'il disoit. C'est à l'école des souffrances qu'on apprend à mourir aux desirs de la terre, à soy-méme, & à l'amour propre. C'est dans la retraite, & la solitude qu'on s'éleve à Dieu, qu'on s'entretient avec Dieu par la priere qui est le refuge des Sts, & la consolation des Martyrs. C'est là que la vie fidéle trouve tout ce qu'elle peut, &

qu'elle doit desirer son Jesus consolateur, & qu'elle a d'autant plus de familiarité avec son Createur qu'elle en a moins avec la creature.

Ce fut alors dans cette année une veille de Noël, qu'un Soldat qui lui avoit rendu quelque petit service, fut condamné à être pendu. Mais, disoit-il, dans ces extremités de souffrances, & dans ces accablemens de la chair; Dieu m'a fait sentir son secours à la vûë de ceux qui m'ont environné. Il ne m'est arrivé qu'une fois ou deux, de leur dire qu'il violoient tous les droits de l'humanité à l'égard d'un homme qui n'avoit donné aucun sujet de plainte à personne, & dont ils connoissoient l'innocence & la sincerité; en leur disant, qu'au reste, je me confiois en Dieu, & que quand on souffroit pour Dieu, on ne manquoit pas de courage; qu'il souffroit tout cela, non par ses propres forces; qu'il étoit là pour souffrir, & qu'il ne refusoit pas de mourir.

Comme ce St. homme n'avoit rien tant à cœur que sa sanctification, sans laquelle il savoit que son

courage, & sa patience seroient inutiles, il disoit, en écrivant à Mademoiselle R. J'entre dans la dixiéme année de mes souffrances, (c'étoit en 95.) & par la grace de Dieu, je n'ay perdu, ni l'esprit, ni la patience, ni la foi, ni méme la santé, du moins totalement. Ha, ma chere Cousine le Seigneur a écouté vos prieres, & celles des Moyses & des Samuels, qui intercedent pour moi: il a épargné ma foiblesse, il a pris pitié de ma fragilité, il achevera ce qui me concerne. Si j'étois déchargé du poids de mes pechés, si je pouvois me débarasser des pensées du siecle, je serois trop heureux, je seroient incomparablement plus heureux, que je ne l'étois dans le monde, quoi que j'eusse lors que j'en suis sorti, à peu prés ce que je pouvois y souhaiter raisonnablement. Mais je l'avoüe avec douleur, & avec confusion, je suis un homme de petite foi, & un insigne pecheur, j'ai desiré ma liberté visible & temporelle avec trop d'ardeur, & d'empressement.

Voila à peu prés jusques là, c'est

à dire, jusqu'au mois de Novembre 1699. ce que l'on a pû recueillir de son état, à l'égard des maux, & des souffrances, ausquelles il étoit exposé pendant tout ce temps-là. Il eut, comme nous l'avons dit, de pieux & de saints entretiens avec ses confreres, ausquels il donnoit souvent des conseils; que même quelquefois il reprenoit librement de leurs fautes, lors qu'il croyoit en avoir sujet: Avec ses autres amis, parens, & particulierement avec son Pasteur, avec lequel il avoit un commerce regulier, quand il lui étoit libre d'en avoir, à qui il se communiquoit intimement, & demandoit ses avis sur toutes choses. Et voici quelques endroits détachez des pieux entretiens de ce Martyr, qui seront sans doute à édification aux lecteurs pour les belles lumieres de sagesse & de pieté qui y paroissent, & dont la grace de Dieu l'avoit si liberalement enrichi.

Premierement, ce saint homme, nonobstant toutes les graces, & tous les dons de foy, & de sanctification,

dont Dieu l'avoit abondament pourvû, se plaignoit presque dans toutes ses lettres, de ses infirmitez & pechez, beaucoup plus qu'il ne faisoit de ses maux & de ses souffrances exterieures, dont il ne parloit, que pour satisfaire ceux qui l'empressoient de les en informer, & que pour témoigner sa reconnoissance envers Dieu, de la patience, & de la force qu'il lui donnoit pour les souffrir; au lieu que ses lettres étoient toutes pleines des plaintes qu'il faisoit à Dieu, & aux hommes, de ses pechez, & de ses foiblesses interieures. Aussi disoit-il, qu'il faloit plus de graces, & plus de force pour le combat contre le peché, que pour la resistance jusqu'au sang. Il y a des temps où Dieu suspend les influences de sa grace envers moi, où il m'ôte les sentimens de son amour; ce que je regarde comme un châtiment, & un effet même de l'amour de Dieu envers moi, qui me fait desirer le renouvellement de son esprit, n'y ayant point de marque plus évidente de la presence de son Esprit, que

le desir d'une grace plus abondante. Je suis si grand pecheur, qu'il est juste que je sois châtié. Heureux celui que le Seigneur veut bien instruire, à qui il veut bien apprendre sa Loy; il mettra son ame en repos dans les temps les plus difficiles, pendant que la fosse se creuse, pour servir de precipice aux méchans.

C'est à l'occasion de ces combats interieurs, qu'il disoit à un de ses amis; que c'étoit contre les saints Confesseurs que le Demon, qui anime la chair & le peché, dans le dépit & le desespoir de se voir décheu de ses esperances, par leur perseverance, qu'il n'a pû vaincre par la dureté des tourmens qu'il leur a suscitez, déploye les derniers efforts de sa malice & de sa fureur, par ces combats interieurs qu'il excite en eux, & range s'il faut ainsi dire, toutes ses armées en bataille, pour corrompre le cœur & l'esprit; a quoi il rapporte fort à propos l'écharde de S. Paul.

Cependant son esprit étoit toujours occupé à des choses pieuses, à

ce

la meditation des mysteres de la verité & du salut, & des moyens d'y parvenir: matiere dont il parloit avec autant de clarté & de solidité que les Theologiens les plus onsommés; ce qui faisoit l'étonnement de ceux qui le connoissoient particulierement, & qui savoient bien qu'il n'avoit jamais tourné ses études du côté de la Theologie. Aussi disoit-il, à ceux qui lui témoignoient leur étonnement sur ce sujet. Je n'ai étudié, ni appris les choses que je vous " dis, que depuis que je suis forçat, & " prisonnier du Seigneur Jesus, & son " écolier domestique; ce n'est pas moy " seul qui ai appris à parler dans les " fers, & à prier sur la Mer; mes chers " Compagnons ont reçû les mêmes " graces. En effet on a des lettres de plusieurs de ces Confesseurs, qui justifient parfaitement cette verité: Differens en condition, mais que la grace de l'Esprit a rendus égaux dans la science du salut, & à qui Dieu a donné des lumieres qu'ils n'avoient pas auparavant.

Souvent il se plaint des suspen-

sions de la grace, & de la diversité des mouvemens dont son ame étoit agitée dans cet état. Et il prend cela pour un châtiment de Dieu à cause de ses pechez, mais dont la fin est toujours heureuse pour lui; la grace revenant aprés l'avoir corrigé, & le delivrant de ses inquietudes par le repos & le calme qu'elle produit dans son ame; ce qu'il exprime fort bien par ces paroles d'un Pseaume qu'il tourne ainsi:

Dieu m'a puni dans sa colere,
Il ne punit jamais à tort;
Mais comme il est un tres-bon Pere
Il m'a delivré de la mort.

„ Dieu ne me châtie, dit-il, que pour „ me corriger de mes défauts, & il ne „ m'en corrige que pour me sauver „ malgré le monde & l'enfer. La „ Toute-puissante main qui a commencé cet ouvrage, l'achevera. Je „ m'en tiens à mes arrhes & aux promesses de mon Dieu. Or voici l'utilité que Dieu veut que je tire des „ suspensions & des interruptions de la „ vertu de son Esprit sanctifiant. 1. „ C'est un avertissement continuel que

Dieu me donne de reparer & de reformer tout ce qui peut lui déplaire en moi. 2. Dieu me fait connoître ce que je suis, ou pour le dire en termes plus forts, il me fait connoître & sentir d'une maniere tres-vive, que je ne suis qu'un veritable neant en sa presence. 3. Il me veut faire connoître & sentir ce qu'il m'est, par la dépendance continuelle de son secours; c'est à dire que j'en ai un extréme besoin, & que je perirois s'il le retiroit tout à fait. Certainement je ne suis pas indifferent à ce Seigneur Souverain du ciel & de la terre, puis qu'il me visite & me console dans mes afflictions & mes peines, & qu'il me releve avec bonté dans la voye qu'il m'a marquée. 4. Dieu veut par là me donner une plus forte estime de ses dons & de ses faveurs; & enfin il veut par là méme m'inspirer d'une part, le mépris d'une vie si chetive & si traversée, & de l'autre le desir de passer dans ma chere patrie, où la paix est parfaite & le repos éternel, & où les plaisirs sont inalterables. Il n'y a que Dieu qui puisse nous ren-

dre heureux. Nôtre vrai bonheur est dans le ciel, on n'en peut établir un solide sur la terre. Il faut desirer de mourir pour être heureux en quelque sorte, mais il faut mourir effectivement pour étre parfaitement heureux. Il y a long temps que quelqu'un a dit, que celui qui pense qu'il doit mourir, méprise facilement toutes les choses presentes.

Il faut avoüer que voila d'heureuses suspensions, & qui produisent d'admirables effets dans l'ame de ce Martyr.

C'est dans ces mouvemens & ces dispositions qu'il envoya à ses confreres, à M. Neau qui étoit pour lors dans un cachot, & aux Confesseurs des Galeres, cette belle & sainte priere qu'il composa pour son usage, qui merite bien d'avoir place en ce lieu; où il dit qu'il se sert des pensées & des expressions de M. de la Placette dont on lui avoit envoyé un livre, duquel il dit que les pensées & les mouvemens lui ont plû, & qu'il a tâché d'accommoder à son usage & à celui de ses compagnons.

Priere à Jesus-Christ.

COupe, brûle, frape, ô mon Dieu, mais gueris moi, mais console moi, mais demeure avec moi, & soûtiens moi par ton Esprit. Que ta voix interieure & secrete console mon cœur affligé; & que tes regards dissipent mes ennuis & il ne se passera point de jour dans ma vie, que je n'adore ton incomprehensible bonté, & que je n'en témoigne mon ressentiment avec de treshumbles actions de graces. Je ne compte point sur mes résolutions sur mes soins, ni sur mes efforts. J'attens tout de ta grace, ô mon Dieu, & de ta bonté misericordieuse & gratuite. Je te supplie avec toute l'ardeur & toute l'humilité dont je suis capable, qu'il te plaise de bannir absolument de mon esprit, tout autre objet que toi même, & de ne pas souffrir que je pense à quoi que ce soit qu'à ta Majesté pour te craindre, qu'à ta volonté pour m'y soûmettre, qu'à ta verité pour la croire, qu'à ta

bonté pour l'aimer. Et afin, mon Dieu, que je puisse me promettre que tu recevras avec plaisir mes hommages, mes adorations & mes reconnoissances, & que tu écouteras mes prieres avec ta bonté, purifie ma bouche mes mains & mon cœur, par la vertu salutaire de ton précieux sang, & par l'efficace puissante de ton Esprit. Je sais qu'il n'y a point d'impuretez point d'ordures, qne le merite de l'un, & les influences de l'autre ne puissent ôter. Donne moi ce double secours, Sauveur adorable; efface mes pechez passez par le merite de tes souffrances, & réforme mes défauts presens par les graces de ton Esprit. Que le feu sacré de cet Esprit embrase mon cœur, pour en faire une holocauste qui te puisse plaire, dans la destitution où je suis de toute sorte de secours. Charitable Redempteur des hommes, fais que je trouve dans la lecture & la meditation de ta Sainte Parole, l'instruction de mon esprit, la nourriture de ma foi, le soûtien de mon esperance & le remede salutaire de tous mes maux. Gueris moi de ce profond dégoût, que je

n'ai que trop senti jusqu'ici pour cet aliment celeste & surnaturel. Gueris moi de cette attache naturelle à mon propre sens, qui me porte à faire ma volonté, au lieu que je n'en dois point avoir d'autre que la tienne. Fais moi la grace de me soûmettre doucement & tranquillement à ton joug, de le porter avec joye, de ne me plaindre jamais de sa pesanteur. Amen.

Il exprima à peu prés en vers & en rimes les mêmes pensées, que je ne rapporte pas ici.

Toutes ses prieres, toutes ses meditations, étoient accompagnées de grands, & d'admirables sentimens de confiance en Dieu, qu'il invoquoit. En voici des marques autentiques. J'attens tout, disoit-il, de la Grace de mon Dieu, j'espere tout de Jesus-Christ mon Sauveur, qui ployera ma chair à son obeïssance, & qui guerira les maladies de mon ame. J'ay souvent dit avec un Pere pour qui nous avons de la veneration; je desespererois, si je n'avois un grand Medecin. Ma consolation est, que

ce grand Medecin a entrepris ma guerison; c'est ma foy, c'est mon esperance; jamais il ne m'a abandonné; il m'a cherché, lors que je ne le cherchois point. Il m'a engagé dans la défense de sa verité, malgré ma résistance, & ma timidité: M'abandonneroit-il donc, lors que je le cherche, & que j'ay un desir sincere de le servir, que je ne crains rien tant que de craindre quelque chose plus que lui? Non, parce que cette recherche, ce desir & cette crainte filiale, sont des gages de son amour, & des assurances de sa protection, qui sera toujours un refuge infaillible pour moy; non, parce que sa misericorde est éternelle, & que ceux qu'il a aimez dés le commencement, il les aime jusqu'à la fin. Que n'a t'il pas fait, & que ne fait-il pas pour moy; & où en pourrois-je trouver un semblable dans le Ciel, & dans la Terre? Il ouvre les oreilles de mon cœur pour me faire entendre sa voix, il me donne la main quand je chancelle, il me releve quand je suis tombé, il me soûtient dans mes foiblesses, il

me porte dans mes langueuis, il rend inutile l'effort des bêtes farouches qui me veulent devorer. Son dessein est de m'introduire dans cette cité dont choses honorables sont dites. Plaise au Seigneur mon Dieu qui est mon Sauveur, de ne me point abandonner, afin que jamais je ne l'abandonne. Mais comme ce n'est pas assez d'étre en Jesus-Christ pour n'étre pas condamné; il faut encore ne plus vivre selon la chair; & cette miserable chair n'est pas encore crucifiée avec toutes ses convoitises; je n'ai point de plus dangereux ennemi. Je vous conjure, mon tres cher Pasteur, par celui dont vous étes le fidele Ministre, de ne point tant penser aux maux que les hommes me font, & qu'ils sont capables de me faire, que vous ne pensiés aussi, & même plus souvent à ceux que le Prince des tenebres, & les esprits impurs me peuvent faire, à ce ravage furieux que le peché a fait dans mon ame.

Au reste, ajoûte t'il, Dieu est toujours dans mon cœur, quoi qu'il ne se fasse pas toujours également sen-

tir. J'agirai avec confiance, pourvû qu'il m'assiste, car sans son assistance, je m'écoule comme un peu d'eau. Dieu est plus fort que tous, & personne ne me peut ravir de sa main; je l'espere de sa bonté dont il m'a donné tant de preuves. Les tendres soins que son adorable Providence a bien voulu prendre de moy, me rasseurent au milieu de toutes mes craintes: il s'est déclaré mon Protecteur, dés le jour que les Souverains s'assirent sur leur Tribunal pour me juger. L'on me pressa sur la sellette; l'on me dit que j'avois encore ce moment là pour éviter une condamnation aux Galeres. Je répondis à la Cour, que je ne pouvois trahir les mouvemens de ma conscience: Je fus condamné par les hommes & justifié devant Dieu. Et tout cela n'a servi qu'à procurer l'édification de son Eglise, & mon propre salut. J'ay compris en tout cela que la vie de mon ame, son repos, son vrai bonheur consiste à suivre la volonté de Dieu, à dépendre uniquement de ses sages conseils, & à me tenir in-

violablement attaché à lui. C'est le fruit que je recueille de mes souffrances. Ce qui me fait dire, que jamais le fidele n'est plus heureux, que quand il met toute sa confiance en Dieu dans ses souffrances Dans cet état, dans ces dispositions, tous ses maux sont autant de seaux de son élection, & des signes augustes de la protection de son Dieu : si je n'étois pas ainsi, je ne serois pas châtié.

Outre ces belles & saintes reflexions, qu'il faisoit sur lui même, sur son état & exterieur, & interieur, il employoit une partie de son temps à la meditation des mysteres du salut, & des matieres de Theologie; par lesquelles il s'exerçoit l'esprit; demandant sur ce sujet les sentimens, & les avis des autres, sur celles qu'il jugeoit difficiles. C'a été pendant un long-temps le sujet de diverses grandes & belles lettres, qu'il écrivoit à son Pasteur, & qu'il lui envoioit, lors qu'il en pouvoit trouver de favorables occasions. Il proposoit ses sentimens. Il demandoit des éclaircissemens, & des avis;

& il répondoit à ceux qu'on lui donnoit, quand il étoit d'une opinion differente, & cela avec beaucoup de bon sens & de force. Ainsi sur un passage de Seneque, auquel on avoit fait allusion, en parlant de ses épreuves & de ses maux, CUR BONIS MALA ACCIDANT. Il dit une infinité d'excellentes choses. Il allegue divers passages & des Peres dont il avoit quelque connoissance, & sur tout de l'Ecriture Sainte, qui luy étoit extrêmement familliere; mais qu'il seroit trop long de rapporter ici, de même que sur ces autres paroles de Seneque: *que c'est aux hommes forts que les Dieux envoyent des maux*. Où il remarque fort bien, que c'est la Grace de Dieu, & non pas la nature & la Philosophie, comme le pensoit ce Philosophe, qui fait la force de ceux qu'il éprouve, où qu'il rend forts en les éprouvant; que la veritable force du fidele consiste à reconnoître sa foiblesse; dans le sens que Saint Paul disoit: *Quand je suis foible, c'est alors que je suis fort*, parce que quand on re-

connnoît bien sa foiblesse, on a recours à la Grace, & à la vertu de Dieu, pour en étre secouru, & c'est ce qui fait nôtre force.

A cette occasion, il parle excellemment de la nature, & de l'operation de la Grace de Dieu en nous, de ses effets, & de l'incomprehensibilité de la maniere de cette operation; & en dit tout ce que les Theologiens les plus habiles & les plus Orthodoxes en peuvent dire.

Il eut aussi un long entretien avec ce Pasteur, sur la nature de la beatitude celeste, & ayant demandé en quoi on la faisoit proprement consister, sur ce qu'on lui avoit dit que c'étoit dans ce que l'Ecriture appelloit voir Dieu, suivant ce langage, *Nous le verrons tel qu'il est*: Parce qu'il lui sembloit qu'on ne donnoit pas à ces paroles autant d'étenduë qu'il en falloit, & qu'on n'avoit pas assez marqué les parties de ce bonheur, il montre, & il le montre fort bien, que la beatitude consiste à connoître, & à aimer Dieu. C'étoit bien là le sentiment de celui

avec lequel il avoit cet entretien; c'est celui de tous les Theologiens, il n'en pouvoit pas avoir d'autre. Cependant comme il ne croyoit pas qu'on s'en fut assez expliqué, il fait là-dessus diverses bonnes réflexions, qui montrent, que la veritable connoissance de Dieu, emporte ici bas un veritable amour pour Dieu, & la parfaite connoissance que les heureux en ont dans le Ciel, un amour aussi parfait. Et cette connoissance & cet amour remplissant toutes les facultez du corps & de l'ame, & les penetrant de joye & de gloire, feront la beatitude éternelle des Saints.

L'écharde de Saint Paul fut encore un des sujets sur lesquels il demanda des éclaircissemens à son Pasteur, qui lui ayant marqué les divers sentimens des Theologiens sur cela, & la difficulté qu'il y avoit à se déterminer, ce qui obligeoit les plus sages à ne rien décider absolument. Il répondit qu'il ne croyoit pas qu'il yeut de la témerité à se déterminer sur ce sujet; que selon lui cette écharde, (ce que l'on lui avoit marqué comme

le sentiment le plus universel) n'étoit autre chose qu'un mauvais desir, ou une mauvaise pensée qui satisfaisoit son inclination ; & qui le troubloit, & que comme le Démon est l'autheur de ces sortes d'impressions & de suggestions, Saint Paul l'appelle par cette raison, un Ange de Satan, dont Dieu ne voulut pas délivrer son serviteur, parce qu'elle étoit tres-propre pour empêcher qu'il ne s'élevât outre mesure à cause de l'excellence de ses révélations, & d'ailleurs tres propre pour lui inspirer une profonde humilité & de plus vifs sentimens de son neant. Ce qu'il accommodoit en quelque maniere à l'état des Confesseurs, & au sien en particulier; disant que comme l'honneur qu'ils avoient de souffrir pour Christ, étoit grand, Dieu permettoit qu'au milieu de ces glorieuses souffrances il s'élevât encore souvent en eux des desirs & des convoitises charnelles dans leurs esprits par l'instigation du Démon, qui ne pouvant renverser leur foi, & triompher de leur patience par les maux ausquels

ils étoient exposez, tâche de les seduire & de les corrompre par ces sortes de passions charnelles & mondaines, qui étoient comme leur écharde, par qui Dieu permettoit qu'un Ange de Satan les tentât.

Il donnoit aussi souvent à ses compagnons qui le consultoient, tous les éclaircissemens qu'ils desiroient sur leur état, sur leurs doutes, sur leurs imperfections & leurs défauts dont ils se plaignoient à lui, & souhaittans d'en être instruits & consolez, ce qu'il faisoit avec esprit, & avec charité; Mais en se plaignant aussi lui-même à eux de son propre état qu'il, disoit être fort au dessous de leur foi & de leur sanctification; pratiquant admirablement bien ce precepte de Saint Paul d'estimer toûjours un chacun plus excellent que soi-même, tellement qu'il se faisoit entre ces Confesseurs de Jesus-Christ un combat de modestie & de charité, d'honneur & de respect extremement édifiant. Et comme les autres le remercioient avec les loüanges qu'ils croyoient lui devoir, il leur disoit

je

je ne vous demande que vos prieres, & non pas des Panegiriques, se disant indigne des loüanges qu'ils lui donnoient. C'est le langage qu'il tenoit à son Pasteur, lorsqu'il le felicitoit de sa patience, de sa perseverance & de toutes les vertus qu'il faisoit briller au travers des tenebres de son Cachot. Mon cher Pasteur, disoit-il, me loüe, & je le souffre, mais c'est parce que je suis persuadé qu'il loüe le don de Dieu en moi, & qu'il me loüe pous me donner courage & dans la veüe de Saint Paul, lorsqu'il formoit le dessein de loüer les Philippiens, afin que la loüange qu'il me donne augmente mon amour envers Jesus-Christ mon bon Maître, mon Seigneur & mon Dieu.

Comme ses chers compagnons quelques Confesseurs des Galeres, lui avoient demandé son sentiment & ses pensées, touchant un Sermon qu'il leur avoit envoyé manuscrit sur ces paroles, *Christ est celui qui est mort*, où ils trouverent quelque chose qui leur paroissoit difficile, & qui leur faisoit de la peine, entr'autres

ces paroles, que l'on ne pouvoit pas nier que Christ n'eût été malheureux, & celles-ci, que jamais le Ciel n'avoit été d'alliance avec les Enfers, que dans la personne du Redempteur : Peut-être que l'Auteur auroit pû leur donner un bon sens, qu'ils ne comprirent pas ni les uns ni les autres, & qui les auroit satisfaits s'ils le connoissoient, & qu'ils l'eussent consulté ; cependant voici la réponse qu'il leur fit ; C'est qu'il étoit surpris aussi bien qu'eux de ces expressions, & qu'il ne pouvoit pas les approuver, disant à l'égard de la premiere, que jamais Christ n'avoit cessé d'être le Juste par excellence, & d'avoir toujours son esperance & sa confiance en Dieu ; qu'ainsi on ne pouvoit pas dire qu'il eut été malheureux : Et qu'à cet égard & par cette raison là même, l'autre proposition ne lui sembloit pas veritable, que le Ciel eut eu quelque alliance avec les Enfers dans cette occasion; non plus que cet autre, qui porte que le Seigneur Jesus a pû perdre l'amour de son Pere, & être l'objet

de ſa haine, & que ne le pas croire c'étoit faire Jeſus-Chriſt menteur, puiſqu'il cria lui-méme, que Dieu l'avoit abandonné. Sur quoi aprés avoir rapporté le ſentiment ordinaire des Theologiens: ſçavoir que ce langage marquoit, que dans cet état il ſentit bien toute l'ardeur de la juſtice divine contre les pecheurs, dont il étoit le pleige, mais qu'au fond il ne perdit point ſa confiance en Dieu, ni abſolument le ſentiment de ſon amour, puiſqu'il l'appela ſon Dieu, par la Grace & vertu duquel, il demeura victorieux. Et là deſſus il cite le paſſage du Docteur de l'Egliſe: diſant que c'étoit la voix de l'Egliſe ſouffrante en Jeſus Chriſt; & *Saul, pourquoi me perſecute-tu*, la voix de Jeſus-Chriſt ſouffrant en l'Egliſe. Il s'appuye méme d'une penſée de l'Auteur du Sermon, diſant que la conviction de la propre ſainteté de Jeſus-Chriſt, & de l'amour que Dieu lui porte, l'avoit toujours ſoûtenu contre toute ſorte d'aſſauts, & rendu vainqueur. Que le deſeſpoir n'avoit peu le ſoûmetre;

ni la défiance le surmonter. Mais tant y a qu'il ne peut pas s'empêcher de dire, que ces premieres propositions, supposé qu'elles soient telles qu'elles paroissent dans la copie du Sermon, sont outrées, contraires aux sentimens des Theologiens, & à l'Ecriture.

Comme ses meditations rouloient presque toujours sur des choses salutaires, & sur des devoirs du Christianisme. Il proposa diverses autres difficultés à son Pasteur, comme Actes 9. v. 7. où il est dit, *Que ceux qui cheminoient avec Saul s'arrêterent tout épouvantez oians bien la voix, mais ne voyant personne.* Et au 22. du méme livre, v. 9. S. Paul dit lui-méme quelque chose qui y paroît contraire: *Que ceux qui étoient avec lui, virent bien la lumiere, & en furent effrayez, mais qu'ils n'ouïrent pas la voix de celui qui parloit à lui.* Un autre sur le 21. de S. Matthieu verset 41, qui semble contraire à ce qui est dit en S. Luc chapitre 29 verset 16. Un troisiéme en S. Marc chapitre 15. verset 25. contraire aussi

en apparence à ce qui eſt en S. Matthieu 27. verſ. 45. En quatriéme lieu touchant le ſouhait d'Elie, 1. Rois 19. verſet 4. touchant la malediction que Job prononça contre le jour de ſa naiſſance; touchant la mort de Judas, Actes 1. 18. & Matthieu 27. 5. 7. 8. comment il faut entendre ces paroles Apocalipſe 6. 20. *Juſqu'à quand vengeras-tu nôtre ſang &c.* Savoir ſi les ames des Saints dans la gloire, peuvent avoir des deſirs de vangeance; ce qui eſt remarqué, Marc 16. 8. *qu'elles ne dirent rien à perſonne de l'apparution du Seigneur Jeſus.* Et qu'au 24. de S. Luc verſet 9. il eſt dit, *qu'elles annoncerent toutes ces choſes aux Apôtres.* De ce qu'il eſt dit des Brigans, qui lui diſoient des injures; cependant il n'y en avoit qu'un, Matthieu 27. 44. & Luc 23. 33. Touchant la diverſité des genealogies de Jeſus-Chriſt, rapportée differemment par S. Matthieu & S. Luc. Enfin ſavoir ſi S. Paul ſouffrit le Martyre, lors qu'il écrivit aux fideles de Philippe des priſons de Neron, veu qu'il dit,

qu'il les reverra encore, Philipiens 1. 24. & 25. & chap. 3. verset 24. Sans doute qu'il avoit vû autrefois les Notes de nos Bibles sur ces passages & ces difficultez, mais comme il n'en avoit point alors de notées, & que sa memoire ne lui fournissoit pas tous les éclaircissemens qu'il desiroit sur ces sujets, il pria son Pasteur de les lui fournir, & de lui en faire un petit abbregé, & pour l'éclaircir sur celles qu'il croyoit n'avoir pas été suffisament expliquées. On satisfit à son desir, & il en remercia, & témoigna qu'il étoit content.

Nous avons dit, qu'il avoit bien de la peine, & lui & ses compagnons, à trouver les occasions, & les moyens d'entretenir quelque commerce ensemble; que cela ne se faisoit qu'avec de grands frais, & d'extrêmes perils pour eux, & pour ceux qui les aidoient: Mais enfin ils furent entierement privez de cette consolation là, pendant deux ans quelques mois, à l'occasion de quelques personnes, qui lui portoient des billets & des lettres, & qui faisoient tenir les siennes, & qui en furent

cruellement punis, en sorte que qui que ce soit ne pût rien apprendre de son état pendant tout ce temps là, sinon qu'il vivoit toujours. Mais au bout de ces deux années là, on ne sçait ni par ordre de qui, ni comment il fut remis au même état qu'il étoit auparavant, pour cette espece de liberté de commerce, ce qui lui donna beaucoup de joye & à ses amis, qui reprirent leur commerce de lettres avec lui comme auparavant; mais aussi avec encore plus de précaution que par le passé; cette liberté ayant de méme été renduë presque impraticable avec les Confesseurs des Galeres. Tant y a qu'alors & ses amis, & son Pasteur particulierement s'en éjoüirent avec lui, qui en rend ses reconnoissances & ses loüanges à Dieu, par une lettre du 3, de Mars 1699. : Où répondant sur ce que l'on regardoit cela comme une grace singuliere de Dieu. Il répond, rien n'est plus vrai que ce que vous dites, accoutumez que l'on est aux maux, on tient pour de grands biens les plus

petites douceurs. Et de plus chez nous depuis assez long-temps, les afflictions communes passent pour des faveurs; mais cette méme liberté que Dieu nous procure, & qu'il nous continuë toute petite qu'elle est, ne laisse pas d'étre une grace tres-reélle & un insigne faveur, d'autant plus, que j'en avois un extrême besoin, Disons donc (ce qu'on lui avoit dit sur ce sujet, en citant ce vers de Vigile.) O MELIBOE DEUS NOBIS HÆC OTIA FECIT. Mais ajoûtons avec le Poëte, & dans l'esprit du pur Christianisme que nous professons par la Grace de nôtre Dieu.

Namque erit ille mihi semper Deus. Illius sæpe tener nostris ab ovilibus imbularam agnus. Epanche toi mon ame, disoit-t'il, épanche toi en benedictions pour remercier le Seigneur ton Dieu.

Lors qu'il fut si étroitement resserré & sans communication avec qui que ce soit, ne voyant que celui qui lui portoit à manger, mais à qui sans doute il étoit défendu de lui rien

dire de tout ce qui se passoit dans le monde ; ne sachant pas si le traité de Paix étoit fini & arrêté , il pria dans la premiere lettre qu'il écrivit, qu'on lui fit savoir , si la Paix étoit faite, & ce qui leur tenoit plus au cœur que toute autre chose, si l'Eglise de Dieu y avoit eu quelque part, & quelque relâchement de ses afflictions, comme & lui, & ses compagnons de souffrances l'avoient ardemment desiré, & en quelque maniere esperé. Mais étans & lui & les autres informez du contraire, ils benissoient Dieu, de ce qu'il les laissoit toujours dans leurs miseres ; & témoignerent tous à cet égard une parfaite soûmission à sa volonté.

Cependant il fait à cette occasion en divers endroits de ses lettres, des plaintes & des lamentations tres-ameres, du triste état de ses freres, dans le Royaume, avec d'ardentes prieres à Dieu pour leur delivrance, & pour leur perseverance. Et parlant de ceux qui se flattoient de la tolerance & des égards que l'on avoit pour plusieurs, & particulierement de

ceux de sa connoissance, qu'il croyoit étre dans une espece d'indolence à cet égard. Il disoit, que ceux qui ne se plaignoient pas, n'en étoient que plus à plaindre, & que les plus heureux c'étoient ceux dont la conscience n'étoit jamais en repos. Et quand à ceux qui dans le torrent de la persecution, avoient renié leur Religion, il disoit en témoignant sa douleur de leur malheureux état : Je suis persuadé, que les Chrêtiens, qui ont été renversez par ces eaux & ces tempêtes qui nous environnent, & dont nous sommes comme accablés, étoient bien penetrez de cette verité éternelle, que bienheureux sont ceux qui souffrent pour justice. Et de cet autre verité, que nous seront jugez sur les veritez conuës dans la parole de Dieu, selon que Jesus Christ nous le dit en termes formels, en S. Jean chapitre 12. verset 48. & d'une maniere capable de faire impression sur les cœurs les plus durs : *Celui qui me rejette, & ne reçoit point mes paroles, il a qui le juge : la parole que j'ai portée sera celle qui le jugera au der-*

nier jour. Je ſuis, dis-je, perſuadé que ſi leur cœur étoit rempli de ces deux veritez, indubitablement ils ſe releveroient de leur chute, & ils ne craindroient ni la vie, ni la mort, ni les Galeres, ni les cachots. Hé qu'ils ne s'abuſent pas, diſoit il, en écrivant à une de ſes cheres parentes, parlant de ceux qui avoient ſigné, & qui faiſoient une partie de ce qu'on vouloit : Rejetter la croix, c'eſt rejetter le crucifié ; il n'y a point de milieu quand Jeſus-Chriſt par ſa Providence nous met dans la neceſſité de ſouffrir pour lui ; y manquer, s'excuſer, s'accommoder avec la chair & le ſang, c'eſt proprement renoncer à Jeſus-Chriſt. C'eſt dans cette vûë qu'il exhorte ſes parens, & ſes amis à quiter toutes choſes, qu'il les blâme de leur attachement au monde ; & qu'il refute toutes les raiſons qu'ils pretendoient avoir pour leur demeure.

Pluſieurs perſonnes conſiderables ayant témoigné diverſes fois, la paſſion qu'ils avoient de procurer &

à lui en particulier, & à tous ses compagnons quelques adoucissemens à leur captivité, & à leurs souffrances, & même leur delivrance entiere, & entre tous les loüables & charitables Cantons de Suisse, qui ont signalé leur zele pour ce sujet, & employé genereusement leur secours & leur beneficence, pour les soulager dans leurs miseres; en particulier l'Illustre M. Escher Bourguemestre de Zurich, & sa famille, ayant solicité ardemment les Ministres de France en leur faveur, & largement déploié leur charités pour leur soulagement; ils n'oublient pas aussi de faire connoître les ressentimens qu'ils ont de leur charité & de leur generosité envers eux. Mais, dit nôtre Martyr, au lieu d'avoir egard aux justes solicitations de ces venerables Magistrats, on en a pris occasion de redoubler leurs chaînes, & d'aggraver leur captivité. Et la tempête & l'orage, dit-t'il, est tombée particulierement sur Monsieur De l'Ausoniere, qui étoit celui qui avoit le plus de liberté, & par l'ad-

dresse duquel ils pouvoient entretenir leur commerce; qui depuis est enfermé dans un cachot, privé de toute communication, où il continuë à glorifier Dieu & à édifier ses freres, & toute l'Eglise de Dieu, qui en est bien informée, par sa foy, sa patience, & sa perseverance.

Comme il m'est revenu un copie de la lettre que Monsieurs le Bourguemaître Escher écrivit à ces chers Confesseurs, sur ce sujet. Il me semble que je dois cet honneur à ce sage Magistrat, & cette édification au public de l'insérer dans l'histoire de nôtre Martir, qui a eu le soin de la faire passer entre nos mains. La voici.

MESSIEURS, *& tres-Chers Freres*

CE seroit se mettre dans le rang
" le plus indigne des hommes, si
" aprés tant de témoignages d'a-
" mitié, d'affection & d'estime, dont
" plusieurs de vos lettres sont remplies
" pour moi, le moindre de vos amis,
" & qui n'a rien merité envers vous,

je demeurois du tout insensible. Je me serois efforcé il y a déja quelque temps à vous faire connoître ma reconnoissance, & je n'ai retardé à m'acquitter de ce devoir que parce que je me flattois de vous pouvoir donner quelque bonne nouvelle. J'ai travaillé à vôtre délivrance, j'ai employé mes amis, & encore la Semaine derniere à l'occasion d'un voyage que j'ai fait à Soleure, j'ai réiteré mes instances à Monsieur l'Ambassadeur Amelot. Mais comme on ne me donne point de réponse positive, & qu'on me renvoye toujours avec le même compliment de mettre mon esprit en repos, que les choses se feront plûtôt que je ne crois, & qu'ainsi je me trouve à mon grand regret frustré de l'esperance conçûë jusqu'à present, je ne peux demeurer dans un plus long silence. Je vous rends donc graces tres humbles, Messieurs & tres Chers Freres, de la bonté que vous avec eüe de vous souvenir d'une personne qui asseurement prend part à vos maux, à vos souffrances, & à vos afflictions, qui jus-

qu'à present comme je viens de le dire à employé tous ses soins pour vous soulager dans le dur esclavage dont vous étes si injustement accablés: Mais qui pour tout cela ne pretend point avoir merité les grands éloges que j'ai remarquez dans vos lettres. Je veux bien, & je m'y sens obligé comme Chrêtien & Frere de même communion, contniuer à tâcher de vous procurer vôtre délivrance; mais je vous prie de moderer vôtre reconnoissance, & d'étre persuadés que quoi que j'aye l'honneur d'étre revêtu de la premiere Charge de l'Etat Helvetique, neanmoins je me reconnois pauvre pecheur, qui ne dois point chercher sa consolation dans la vanité mondaine, mais dans la bassesse & l'humilité. J'ay lû chers freres, vos lettres, je les ay lûës avec attention & beaucoup d'édification. J'ay remarqué que Dieu vous fait de rares instrumens de sa gloire. J'ai observé un zele de la maison de Dieu, une pieté sans exemple, une parfaite imitation de ces glorieux Martyrs & Confesseurs de la primi-

tive Eglise, une constance incomparable, une patience indicible, des ames remplies de consolations spirituelles, & des yeux éclairez de l'aspect de la divinité dés ici bas; & que toutes ces vertus vous font triomfer de vos ennemis, mépriser tous les maux qu'ils vous font souffrir, & porter l'opprobre du monde avec patience dans la seule vüe de glorifier le grand Nom de Dieu. Continuez, Messieurs, dans cette sainte resolution, puisque vous voyez que Dieu fait de si grandes choses pour vous, & qu'il vous a appellez à souffrir pour son S. Nom dans ces infames lieux, qui sont ordinairement les receptacles des scelerats du monde, qui sans doute, par leurs méchancetez, affligent vos saintes ames. Mais prenez courage, mes chers freres, puisque vous savez que c'est Dieu qui l'a ainsi ordonné, que tout doit tourner en bien à ses enfans; & que comme toutes les choses humaines prennent leur fin, le bon Dieu a aussi ordonné une fin à vos travaux, dans laquelle il vous recompensera du salaire des justes.

ste. Je me recommande, Messieurs, à vos prieres, avec ma nombreuse famille, sachant qu'elles seront assurement exaucées, provenantes du cœur des vrais amis de Dieu. J'aurai toujours bonne souvenance de vos souffrances dans les miennes, mais qui sont accompagnées de beaucoup de foiblesses.

J'ai envoyé à Monsieur M.... à Berne 40. Pistoles pour vous les faire tenir commodement, agréez cette petite somme qui vient de moi & de trois de mes fils, & soyez asseurez qu'elle part de cœurs francs, qui vous souhaittent la continuation des consolations divines, & une promte delivrance, avec les occasions de vous rendre service & en particulier moi qui suis sincerement,

MESSIEURS.

Vôtre tres-humble & tres obéissant Serviteur.
HENRY ESCHER.

Il est arrivé à peu prés la même chose des sollicitations & prieres des autres Princes & grands du monde qui s'en sont mêlez, comme de celles de celles des Loüables Cantons Evangeliques, elles ont été de même sans succez. Chacun sçait les soins qu'en a pris la sage & pieuse Reine de Dannemarck, l'Illustre Prince de ce nom, & leur excellence, Monsieur & Madame de Mayercroon, Ambassadeur de cette Courone à celle de France; qui pendant un tres-long-temps, ont employé tous leurs soins vers les Ministres d'Etat, pour obtenir quelque grace, & quelque justice à cet égard; mais avec aussi peu de sucez que les Venerables Cantons. Bien loin de cela, on a reconnu, que c'est à cette occasion là que l'on a redoublé leurs travaux & leurs miseres, en imputant à crime à ces pauvres affligez la charité méme de ces Princes & Etats envers eux, disant qu'ils avoient des correspondances secrettes dans les païs étrangers. Et je sçay de la bouche de Madame de Mayercroon, que j'eus

l'honneur de voir comme elle passoit dans ces Provinces, qui me disoit en témoignans sa douleur & sa compassion; que c'étoit en vain que l'on sollicitoit pour ces affligez: que l'on avoit témoigné à leur Excellence, que le Roy trouvoit étrange, que les Princes étrangers se mêlassent des affaires de ses Sujets. C'est ce qui fit que Monsieur le Febvre De la Mothe, frere de nôtre bienheureux Martyr, qui étoit allé exprés à Coppenhaghen à la Cour de Dannemarc, pour prier que l'on interdât pour ces povres captifs; aprés y avoir été longtemps, & fait agir des personnes de credit envers Monsieur de Bonrepaux, pour lors Ambassadeur de France en cette Cour, afin s'il étoit possible d'obtenir quelque chose par son entremise; voyant que tout cela ne produisoit rien, fut contraint de quiter, & de se retirer dans le poste où la Providence de Dieu l'avoit appellé à Haal en Saxe. Son cher frere qui en avoit été informé dans son cachot, ayant diverses fois écrit, soit à lui-même, soit à d'autres

de ses amis à Paris, qui de leur côté faisoient agir des personnes de qualité pour ce dessein; il les prioit instamment de ne plus rien demander aux Puissances pour lui, parce que bien loin d'en sentir quelque relâchement, ils voyoient, & ils experimentoient manifestement que cela aggravoit leurs miseres. Il y avoit si peu de disposition à la Cour de France à accorder quelque chose de favorable pour eux, que depuis la Paix, le Roy d'Angleterre & Nos Seigneurs les Etats generaux & leurs Ambassadeurs, eurent toutes les peines du monde à obtenir la delivrance de ceux qui devoient étre relâchez par le traité de Paix de Ryswik, comme ayans été pris en guerre & sur terre & sur mer, étant au service de ce Prince & des Seigneurs Etats, & cela parce qu'ils étoient François & de la Religion, en vertu dequoi on les avoit, mais injustement, condamnez aux Galleres & aux prisons, & qui y souffroient toutes les cruautez & les rigueurs imaginables; Les Ministres d'Etat de cette Couronne

ayant déclaré, que l'on n'eut précisement à reclamer que ceux qui étoient bien certainement dans le cas des conditions du Traité de paix: encore fallut-il essüyer bien des chicanes & des rebuffades, avant que d'en venir à bout. Et depuis ce tems ci; aprés que la condition de ces Confesseurs a empiré en bien des manieres, & que tant s'en faut que la cruauté de leurs persecuteurs diminuë & s'assouvisse par la longueur des maux qu'on leur a fait souffrir, elle prend de nouvelles forces, & de nouvelles mesures pour aggraver les tourmens & les peines de ceux qui sont dans les Galleres & les prisons.

Au reste il me semble que je ne dois pas passer sous silence, quels étoient les amis particuliers, avec lesquels nôtre Martyr avoit plus de commerce & plus de liaison. Son amour & sa charité s'étendoient sans doute sur tous les Confesseurs. Il écrivoit souvent à tous en general, & pour tous sans exception. Il leur demandoit souvent à tous, & leur a-

mitié, & leurs prieres, & leurs consolations. Et lors qu'il apprenoit que quelque accident facheux arrivoit à quelqu'un d'eux, ou affliction particuliere, ou redoublement de maux; il ne manquoit pas aussi-tôt qu'il le pouvoit, de leur témoigner sa compassion, & de leur donner toutes les consolations dont il étoit capable; & cela se faisoit par une effusion de cœur qui marquoit combien il étoit sensible à leurs afflictions. Monsieur de Maroles fut un de ceux qu'il entretenoit le plus soigneusement qu'il lui étoit possible, & de l'amitié duquel il se faisoit beaucoup d'honneur; qu'il a cultivée jusqu'à la mort de ce bienheureus Martyr, qui a précédé la sienne de plusieurs années. Ils se joignirent à la chaîne à Châlons, comme il a déja été remarqué. Ils furent compagnons de souffrances dans le voyage jusqu'à Marseille, où ils arriverent en fort mauvais état. Ils passerent quelque temps ensemble dans l'Hôpital, ayant même chambre, mangeans ensemble, & se consolans

& se fortifians l'un l'autre avec la joye & l'affection que l'on peut s'imaginer. Ensuite ils furent mis chacun sur une Galere, & enfin separez pour jamais dans des prisons fort éloignées l'une de l'autre, & sans avoir qu'avec beaucoup de difficulté quelque communication, & par ce moyen des nouvelles l'un de l'autre. Il m'est impossible, disoit-il, à son Pasteur qui lui demandoit des nouvelles de ce genereux Confesseur, de qui il avoit été compagnon d'étude, il m'est impossible presentement d'avoir aucun commerce avec ce saint homme, qui a une sœur, des Neveux, & des Niéces, dans les lieux où vous étes : je sais seulement qu'il se porte bien, & qu'il chante sans cesse les loüanges de Dieu. Lors que pour nous voiturer, lui sur une Galere, moy sur une autre, l'on nous tira de l'Hôpital des Forçats, où nous croyions que selon la coûtume, on nous permettroit de rétablir nos forces, ayant été l'un & l'autre malades à l'extrêmité, il voulut m'embrasser & me dire adieu.

„Je lui disois, nous ne nous quitons
„pas, nous nous reverrons en effet :
„nous ne nous sommes point quitez,
„nous sommes plus unis que jamais,
„& nous nous reverrons dans le Ciel,
„& au grand jour du Seigneur. Mon-
„sieur de Maroles mourut peu de tems aprés, & le public a vû l'histoire de ses souffrances & de son martyre.

Le Sieur Pierre Mauru, qui est aussi mort martyr, & qui a si glorieusement triomphé en sa vie, & par sa mort, de tous les efforts de la rage des hommes & des démons, a été l'un de ses plus intimes amis. Je n'ay pas de memoires suffisans pour en faire l'histoire particuliere, mais le public, l'Eglise de Dieu sur tout a interêt d'étre informée des combats, & des victoires d'un des plus Illustres Martyrs en patience, en foy, en humilité, en charité, en toutes sortes de vertus qui ait jamais été.

Ce bienheureux Martyr étoit non de Bar, comme on l'avoit dit, mais de Loysi en Brie, petit fils d'un boucher, & d'une assez bonne famille. Il avoit été arrêté en Bourgogne vou-

lant sortir du Royaume. Il fut joint à nôtre Martyr dans les prisons de Bezançon, & condamné à peu prés en méme temps que lui aux Galeres perpetuelles. C'est là qu'il commencerent cette connoissance, céte amitié dont il se felicite en toutes les occasions où il parle de lui. C'est là où ils se consolerent & s'exhorterent l'un l'autre à la confession du nom de Jesus-Christ, & à la fidelité, & à la perseverance malgré tous les maux que les hommes leurs pourroient faire. Je fus, dit il, témoin " du peu de compte qu'il fit de l'argent " qu'on lui avoit pris, & de la joye " qu'il ressentit lors qu'on le condam- " na aux Galeres. Il fournit sa ca- " riere avec le méme courage, & le mé " me zele qu'il avoit commencé dans " les prisons de Bezançon. Avant que " d'arriver aux Galeres, il fut accou- " plé par le chemin avec Philippe le " Boucher qui a été de méme un des " plus saints Confesseurs qu'il y ait " eu. Et comme ce pauvre homme " ne pouvoit porter la chaîne, ce qu'il " falloit pourtant faire ou étre roüé de " "

coups: Mauru levoit de ses mains le collier audessus de sa tête ; & luy qui étoit plus robuste l'appuyoit sur sa tête & ses épaules : & ayant pris une branche d'arbre fourchuë, il fit en sorte que son compagnon en fut comme entierement déchargé, portant ainsi tout le faix durant les ardeurs de la canicule. Arrivé qu'il fut aux Galeres, les forçats d'une & d'autre Religion, furent & les témoins & les admirateurs de sa patience dans les plus horribles, & les plus continuelles souffrances, où ont jamais été exposés les plus grands & infames scelerats.

C'est une chose inconsevable, dit nôtre Martyr, pendant que celui-la vivoit encore, que la patience de ce Confesseur de Jesus-Christ, en qui Dieu déploye toute la magnificence des richesses de sa Grace. On ne sauroit comprendre comment un homme peut souffrir ce qu'il a souffert & qu'il souffre toujours sans mourir. Son corps est tout couvert de playes. Il a été malade sept ou huit fois, jusqu'à l'ex-

trêmité. Mais ses longues & ru- «
des maladies, n'ont pas empêché «
qu'il n'ait été de toutes les campa- «
gnes; & à l'heure qu'il est, il est actu- «
ellement dans les travaux, couvert «
de sang & de sueurs. C'est un pro- «
dige en pieté, en humilité, & en «
fermeté. C'est un homme parfait «
dans la foy & dans l'amour. Je vous «
proteste dans la sincerité de ma con- «
science, que je ne pense pas qu'il y «
ait un plus grand saint sur la terre.
En un mot nous n'avons presque point de lettres de nôtre Martyr où il ne marque de l'estime, de l'amour, & de l'admiration pour le celebre Pierre Mauru, qui a été distingué entre tous les Confesseurs des Galeres, par les plus cruels, & les plus rigoureux traitemens; & cela depuis qu'il y est entré jusqu'à sa mort, n'y ayant presque point eu d'interruption dans ces extraordinaires souffrances; si ce n'est lors qu'étant à l'extrêmité, & ce sembloit-il prés de la mort, on le laissoit reprendre ses forces, afin de le tourmenter de nouveau. Et sans doute que l'âge où il étoit, (car

il n'avoit qu'environ trente ans quand il fut pris & condamné,) mais sur tout, la Grace de Dieu lui donna des forces extraordinaires, pour soûtenir durant un fort long-temps les travaux & les tourmens, par lesquels on exerçoit sa patience.

C'est ce que l'on va voir dans quelques extraits de ses lettres, & dans le recit de sa mort, au rapport d'un Catholique Romain, qui étoit aux Galeres, & qui le vit mourir. Voici en abbregé l'extrait d'une lettre, par laquelle il rend compte à Monsieur le Febvre de son état, dont il voulut regaler sa parenté, & qu'il pria que l'on fit passer entre les mains de son Pasteur, de laquelle il gardoit l'original précieusement. Il y a, disoit, des endroits qui, peut-étre vous paroîtront foibles, mais il y en a de si touchans & de si bien touchés, qu'ils font sentir des élevations en les lisant. Voici l'extrait.

Lettre de P. Mauru à Monsieur le Febvre.

VOus êtes si present à mon esprit, Monsieur mon tres-cher & tres-honoré Frere, qu'il ne se passe point d'heure que je ne pense à vous, & que je ne leve mon cœur à Dieu pour lui demander pour vous comme pour moi-même, toutes les graces nécessaires pour achever vôtre course en sa crainte, & en son amour: qu'il vous fasse la grace, & à nos chers Freres qui sont captifs pour sa cause, de lui être fideles jusqu'à la mort, afin que nous soyons dignes selon sa sainte promesse, de recevoir la couronne de vie de sa main liberale. Depuis quelque temps il me semble que l'on ne m'observe pas tant & que l'on me laisse un peu plus de liberté, peut-être pour me surprendre plus facilement comme on a fait d'autres fois; mais ces surprises ont été vaines, par la grace de Dieu. Lors qu'on m'a pris quelque lettres. elles n'ont servi qu'à mieux faire pa-

„ roître la sincerité de mon cœur, & „ la verité de la profession que nous fai- „ sons & devant Dieu & devant les „ hommes. Et lors qu'ils m'ont pris „ quelques unes de celles qui m'étoient „ addressées, ils ont veu comme mes „ parens & mes amis sont d'un même „ sens & d'un même esprit. Monsieur „ nôtre Capitaine les ayans eües, il „ vint m'interroger qui étoient ceux „ qui m'avoient écrit. Entr'autres un „ de mes Cousins qui est un homme „ plein de l'amour de Dieu & de zele „ pour sa gloire, m'exhortoit à perse- „ verer, & étant jaloux d'une sainte „ jalousie, me marquoit qu'il portoit „ envie à mon bonheur, voyant les „ graces que Dieu me faisoit. Sur quoi „ ce Capitaine me dit de répondre à sa „ lettre, & de lui mander qu'il pou- „ voit venir & qu'il seroit mis en pa- „ reil état.

Ensuite se répandant en loüanges envers Monsieur le Febvre, mais que j'obmets ici. Il ajoûte, j'ai pro- „ fité de vos excellentes instructions, „ Monsieur mon tres-cher Frere, „ je me ressouviens incessamment de „

ce qui s'eſt paſſé lors que vous com- «
battiez ſi vaillamment en repouſſant «
vos adverſaires avec les armes ſpiri-
tuelles, dont Dieu vous a revêtu par «
ſa Divine grace. Le deſir de mon «
ame n'eſt jamais mieux accompli «
que lors que je vois la victoire de la
verité & la confuſion de la ſuperſti- «
tion & du menſonge. Vous me de- «
mandez un détail de ce que l'on m'a «
fait; mais mon tres-cher Frere, je ne
ſaurois le faire, il faudroit trop de «
temps; tout cela n'eſt rien en com- «
paraiſon des biens qui ſont reſervez «
dans le Ciel, à ceux qui ſeront trou-
vez dignes de la vie éternelle. Vous «
demandez que je vous diſe combien «
j'ai reçû de coups de Gourdin & de
Cercle: c'eſt une choſe impoſſible, «
ç'a été quelque fois plus de quarante «
& quelque fois huit ou dix jours de «
ſuite, & le moins, c'étoit plus de
vingt. Mais que voulez-vous que «
je vous diſe, ces coups ſont un peu «
ſenſibles, mais la joie de ſouffrir pour «
JeſusChriſt adoucit toutes les playes,
& lors qu'aprés avoir ſouffert pour «
Chriſt, les conſolations de Chriſt a- «
bondent en nous par le Saint Eſprit «

qui nous rejoüit, ce baume sacré guerit tout nôtre mal, & donne même à nôtre ame une parfaite santé, qui fait mépriser toute autre chose. En un mot quand nous sommes à Dieu, il n'y a rien qui nous puisse ravir de sa main. Mais, Monsieur mon tres-cher Frere, ce que vous marquez par vôtre billet qu'il y a eu de bien fait en moy, vient de la pure grace de Dieu, qui par sa misericorde nous a fait sentir son secours dans ce temps, non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui lui demandent de bon cœur pour l'employer à son service. . . . . Mais, mon tres-cher Frere, si vous aviez veu tout le cours de ma vie & que vous eussiez remarqué aussi exactement les œuvres infructueuses des tenebres d'icelle, elle vous auroit peut-étre empêché de considerer ce que vous exaltez en moi pour l'horreur que vous auriez eüe de tant de pechez & de tant de vices, qui ont regné en moi. Lors que j'y fais réflexion, & que je me represente ces affreuses montagnes d'iniquité, je suis rempli de

de confuſion.....

Enfin me trouvant dans cet état, & d'autre part ſentant mon cœur percé de douleur de voir la juſte colere de Dieu enflammée contre ſon peuple, & voyant tous les jours de nouveaux ſujets de cruauté, tout tremblant je me ſuis jetté devant mon Dieu pour lui confeſſer mes iniquitez, en demander pardon avec larmes, en lui proteſtant de conſacrer, moyennant ſa grace, tout le reſte de ma vie à ſon ſervice, à le glorifier & à ſouffrir pour ſa verité, plûtôt que de tomber dans ces dernieres extrémités, où le monde, la chair & l'eſprit malin en avoient tant emporté par ſeduction, par la crainte, par la vanité, par l'infirmité. Ce pere de miſericorde par ſa bonté infinie, a écouté ma priere, & a fait ſentir à mon ame les conſolations de ſon Eſprit. Et non ſeulement il a conſolé & rejoüi mon ame, mais il m'a donné ſon ſecours dans toutes mes plus grandes foibleſſes, & me donne encore l'aſſurance qu'il me ſoûtiendra juſqu'au dernier ſoûpir de ma vie.

» J'ay de la peine à vous faire le dé-
» tail de ce que vous me demandez,
» parce qu'il semble qu'il y ait quel-
» que chose à considerer comme ve-
» nant de moy, pour le tourner à mon
» avantage, comme si je voulois me
» loüer moy-même, & chercher d'étre
» loüé des autres. Mais, Monsieur &
» tres-honoré ami, je sais que de moy-
» méme je ne peux rien ; ainsi s'il y a
» quelque gloire, & quelque loüan-
» ge, c'est à Dieu qui en est l'auteur
» qu'elle doit étre entierement ren-
» duë ; car pour moy je suis la foibles-
» se même, & un pur neant ; mais
» Dieu a accompli sa vertu dans mes
» grandes foiblesses. Vous savez as-
» sez, & vous avez connu dés le com-
» mencement du temps que nous é-
» tions dans les cachots, la défiance
» que j'avois de moy-même, & la
» crainte de succomber dans le combat
» de la chair, qui est une ennemie de
» la croix. D'autre part je craignois
» que si je fusse retourné dans le mon-
» de, qui est un second ennemi de nô-
» tre salut, je ne m'y laissasse emporter.
» Enfin je sentois l'Esprit de Jesus-

Christ, qui s'étoit rendu par sa Gra- "
ce le maître de mes desirs & de mes "
affections. C'est ce qui me fit vous "
dire avec sincerité de cœur, que j'ai- "
mois mieux être vôtre compagnon "
à porter l'opprobre de Jesus-Christ, "
que de risquer de rentrer dans le "
monde, quand il auroit été en moy "
d'en faire le choix, pour la crainte "
que j'avois de retomber dans les af- "
faires qui regardent le present siecle. "
Je commencerai donc à vous don- "
ner quelque satisfaction en vous fai- "
sant savoir des choses que vous me "
demandez, celles qui ont été con- "
nuës de tous ceux qui sont ici. Com- "
me j'y fus mis, nôtre Capitaine qui "
est un homme qui s'informe de tout "
tres-exactement, voulut sçavoir "
pourquoi j'étois aux Galeres. Aussi- "
tôt qu'il le sçut, il fit venir l'Au- "
mônier, & me fit chercher par tout "
pour me prendre ce que j'avois de "
livres, & d'autres écrits. Ensuite "
il faisoit venir souvent des Prêtres "
pour tâcher de me faire changer de "
Religion; & fit faire des deffenses "
que d'autres gens ne me vinssent "

„parler. Il se servit de l'occasion
„d'une lettre d'un de mes parens, qu'il
„me fit rendre, pour me faire changer
„de banc: Et enfin on commença de
„me mettre au banc de la douje; & il
„y avoit auprés de moi un homme
„pour m'épier, & un pour chercher à
„me faire insulte & me faire travail-
„ler à des travaux inutiles, afin de me
„chagriner. Neanmoins comme il
„se lassoit plûtôt de s'occuper à me
„faire des insultes, & qu'il voyoit que
„je ne me plaignois pas, il me laissa:
„& même quelque temps aprés, il me
„donna les choses necessaires pour é-
„crire. Quand on connut qu'il ne
„me faisoit plus rien, on me fit chan-
„ger de banc, pour me faire insulter
„par d'autres; mais j'étois bien-tôt
„leur ami: ce qui faisoit qu'ils me
„changeoient souvent. Enfin, aprés
„qu'on eût fait cette mission, voyant
„qu'ils n'avoient pas fait de moy ce
„qu'ils desiroient, & qu'ils ne vien-
„droient pas à bout de leur dessein,
„ils chercherent de nouveaux
„moyens.
„ Un sous Argousin, qui étoit in-

genieux en malice, demanda qu'on « le laissât agir, & qu'il savoit bien « qu'il feroit plus que tous les Missionnaires. On lui donna tout pou- « voir, hormis de me faire mourir. « Tous les jours il cherchoit des tour- « mens nouveaux; tantôt il me faisoit faire l'eau à tous les bancs de la Ga- « lere; tantôt il disoit qu'on m'avoit « donné quelque lettre, quoi qu'il « sçut fort bien le contraire; où que quelqu'un m'avoit parlé; le tout « pour prendre occasion de me battre, « quoi qu'il m'eût fouillé, & pris tout « ce qu'il avoit trouvé sur moy, ar- gent, & autre chose qui m'eût pû é- « tre utile. Il me faisoit aller avec une « grosse chaîne autour de moy, percer des barrils d'eau, dont pour un qui « tomba, & qui fut rompu, il me fit « tellement battre par celui qu'il faisoit « venir avec moy, que les gens qui le voyoient, le vouloient mener chez le « Major, pour le faire metre à la chaî- « ne, de sorte qu'il ne voulut plus ve- nir. Aprés il me faisoit faire ce que « vous savez, que l'on appelle la bour- « rasque, moy seul à tous les quartiers, «

„ tant de la pompe , qu'autres ; & de „ temps en temps il faisoit voir quel„ que tache au sous Comite , afin de „ me faire donner des coups de gour„ din ; & ils faisoient leur possible pour „ me faire insulter par les forçats, pour „ tâcher de lasser ma patience. Aprés „ quoi , voyant la constance que Dieu „ par sa grace me donnoit, ils ôterent „ tous les Forçats du banc où j'étois, „ & ayant choisi les Turcs, & les Mau„ res les plus méchans qu'ils purent „ trouver , ils les mirent autour de „ moy , afin de m'insulter. Mais au „ contraire tous barbares qu'ils sont, „ ils usoient plus d'humanité envers „ moy que les autres. Tantôt ils me „ cherchoient des balustrades de fer „ pour me les faire blanchir ; & trou„ vant des endroits où cela ne se pou„ voit , ils prenoient occasion de me „ battre. Enfin pendant une espace de „ temps , il croyoient me faire déplai„ sir de me prendre le pain au matin a„ fin de me faire jeûner jusqu'à une ou „ deux heures , & ils me le décou„ poient à petits morceaux , afin que je „ n'en pusses vendre. Tantôt ils me „ mettoient en couple pour la fatigue

à porter des cordages, ou à en faire a- "
vec d'autres qui leur promettoient de "
me faire crever. Mais Dieu m'avoit "
muni de force pour tout supporter, "
avec vigueur, avec patience, & mê- "
avec joye, me trouvant heureux "
de souffrir toutes ces choses pour l'a- "
mour de mon Sauveur. Ceux qui "
vouloient me faire crever, me "
prierent avant que la journée fut "
passée d'aller plus doucement, au "
lieu que le matin ils se vantoient de "
me faire succomber, m'estimant fort "
inegal à eux à cet égard. Enfin, "
Monsieur, aprés tout, un jour favo- "
rable se presenta comme nous fai- "
sions une Tente, qu'ayant rompu "
deux aiguilles, & n'ayant pas dequoi "
en acheter d'autres, le sous Comite "
me battoit tres-long-temps; le Ca- "
pitaine monta en Galere, & voulant "
savoir ce que c'étoit; je lui demandai "
la grace de lui parler en particulier. "
Il m'écouta, & fit cesser la rigueur, "
faisant semblant de ne pas savoir ce "
qui s'étoit passé auparavant, en fai- "
sant l'étonné, quoi qu'il fut tres- "
bien informé de tout. Il ordonna "

“ de ne me plus traiter de la sorte, & de
“ me rendre quelque argent qu'on
“ m'avoit pris. Mais je suis certain
“ qu'il fit grand plaisir à celui qui s'é-
“ toit vanté de me faire obïr à ses vo-
“ lontez, & de m'obliger à changer de
“ Religion; parce que je crois qu'il é-
“ toit plus las de me tourmenter, que
“ moy de l'endurer.

“ Si durant le jour mon corps souf-
“ froit, de jour & de nuit mon cœur
“ s'éjouïssoit, & mon cœur s'égayoit
“ en mon Sauveur. C'étoit dans ces
“ temps-là particulierement que mon
“ ame se repaissoit de cette manne ca-
“ chée, & que mon Dieu me faisoit
“ posseder une joye que le monde ne
“ connoit point, & que tous les jours
“ avec les Saints Apôtres; je tressail-
“ lois de joye d'avoir été fait digne de
“ souffrir pour l'amour de mon Sau-
“ veur, qui faisoit sentir à mon cœur
“ des consolations, qui avec des lar-
“ mes de joye me transportoient hors
“ de moi-même. Le repos que l'on
“ donna à mon corps ne dura pas long-
“ temps; car peu aprés on mit des ra-
“ mes sur les Galeres pour exercer les

nouveaux venus, & ces gens toûjours animez contre nôtre Sainte Religion, prenoient occasion de me battre à leur plaisir en me representant toûjours que je pouvois éviter ces tourmens. Mais lors qu'ils me faisoient ces propositions, mon Sauveur representoit à mon ame les tourmens qu'il a soufferts pour la racheter, & qu'il falloit souffrir avec lui. Enfin, aprés tout cela il fallut aller en voyage; où la rigueur du travail, & des coups ma mis plusieurs fois prés de la mort. Dés lors que l'Aumonier me voyoit bien abbatu de lassitude, il venoit pour me tenter: mais mon ame voguoit vers le Ciel, & jamais il n'étoit content de ce que je lui répondois. A la fin de ce penible voyage, je tombai dans une extrême maladie, où je fus l'espace d'un mois sans prendre que des boüillons, tels que vous savez. Il y avoit onze jours que j'étois abbatu de cette maladie, quand on me porta à l'Hôpital. Je fus l'espace de vint & un jours, qu'on croyoit de jour en jour me trouver mort.

„ Et ce qui étoit admirable, je ne
„ pouvois mouvoir, je ne sentois
„ plus de mal, & tels qu'étoient
„ les boüillons, je n'ay jamais rien
„ pris qui m'ait semblé si bon. De
„ jour en jour je disois, me voila dans
„ le jour de ma delivrance, je n'ay
„ plus de mal à souffrir, je suis prés
„ d'entrer dans mon repos éternel.
„ Mon cœur tout foible, faisoit ses ef-
„ forts pour se tenir vers le Ciel : je
„ n'avois aucun mouvement que le
„ tressaillement de l'homme interieur":
„ mais Dieu ne trouva pas à propos de
„ me retirer encore, il voulut me re-
„ tirer de cette maladie. Et lors que
„ je commençai à recouvrer la santé,
„ nôtre cher ami Philippe le Boucher,
„ vint aussi malade à l'Hôpital. J'en
„ fus averti. Il étoit fort mal ; Et
„ moy qui n'avois point de force pour
„ marcher, nous étans levez pour nous
„ approcher, fussions tombez, si on ne
„ nous eût secourus. Nous fumes
„ pleins de joye de nous voir, mais je
„ ne saurois vous dire nôtre entretien
„ pendant quinze jours. Je le laissai
„ encore malade. Et le jour qu'on

me remit en Galere, la fiévre me reprit. Je fus malade sur la Galere, depuis quelques jours avant Noël, jusqu'à Pâques. On faisoit tout contre moy, croyant me faire mourir, mais Dieu voulut me conserver en vie, afin de faire mentir les faux prophetes, qui disoient, que les Missionnaires avoient prédit, que je ne pourrois vivre un an arpés leur malediction, & beaucoup de gens s'employoient pour leur faire dire vrai, mais Dieu les fit tous mentir. Dans tous les voyages, il y en avoit qui pour se rejoüir me faisoient battre incessamment, mais particulierement le maître d'Hôtel de nôtre Capitaine, qui appelloit cela faire peindre le dos de Calvin à coups de gourdin, puis se moquant demandoit, si Calvin donnoit des forces pour travailler, aprés être ainsi chargé de coups. Et quand il vouloit recommencer, il demandoit, si l'on ne vouloit pas donner l'ordinaire à Cavin. Et lors qu'il me voyoit tous les jours abbatu, tant par les coups, que par la fâtigue, c'étoient ses delices. Les

" Officiers de sifflet, qui lui vouloient
" donner cette joye, se servoient de ce
moyen comme s'ils l'eussent cha-
" toüillé pour le faire rire. Lors qu'il
" me voyoit lever les yeux au Ciel, il
" disoit, Dieu n'exauce pas les Cal-
vins, il faut qu'ils souffrent leur or-
" dinaire, jusqu'à ce qu'ils soient ou
" morts, ou changez. Enfin, mon tres-
" cher frere, pendant les jours du
voyage, c'est à dire les jours qu'ils
" falloit voguer, il ne s'en passoit
" point où je ne fus mis dans un état
" comme prêt à mourir; cependant
" ceux qui étoient prés de moy, tous
" miserables qu'ils sont, faisoient leur
" possible pour me secourir, & pour
me faire prendre quelque nourriture.
" Mais dans tous ces excés de douleurs
" que sentoit la chair, mon Dieu ne
me laissoit pas sans consolation. . . . .
Au reste, ajoûte t'il, dans peu de tems
" cela finira, & la joye d'étre avec
" mon Dieu me fera bien-tôt oublier
" tous ces maux. En effet lors que j'a-
" vois quelque repos pour mediter les
" paroles de vie éternelle, mon cœur

étoit à ses delices ; & lors que je voyois ma chair meurtrie, je disois, voila les belles flétrissures que S. Paul se rejoüissoit de porter en son corps. Aprés tous les voyages, je suis toûjours tombé malade, & comme je n'étois plus dans la peine de travailler, & dans la crainte des coups, j'avois le temps de mediter à loisir, & de rendre grace à mon Dien de m'avoir soûtenu par sa bonté, & fortifié par son Esprit, à tous mes retours de maladie. On m'a fait beaucoup de peine à l'Hôpital pour y avoir visité un de mes amis ; on me mit une fois à la chaîne, & j'en étois souvent menacé. Je croyois tous mes voyages faits, mais depuis quelque temps Dieu m'a rendu la santé, voulant encore faire connoître à ceux qui ont fait leur possible pour la détruire, qu'il retire comme de la mort ; & aussi pour me disposer encore à le glorifier dans les souffrances. Enfin, Monſ. & bien aimé frere en Jesus-Christ, je suis tout prêt quand il plaira à mon Dieu, de souffrir, étant assuré par la foy dans ses

promesses, qu'il me rendra vainqueur, & même plus que vainqueur.

Au reste je vous dirai, que si j'ay souffert quelque incommodité, Dieu m'a fait la grace de me contenter; mes amis ne pouvoient trouver les moyens de m'assister, n'ayant pas la liberté de m'approcher, & quelque argent qu'on me vouloit faire tenir, ayant été perdu, mais par la grace de mon Dieu, je me suis aisement passé au pain quand je n'ay pas eu autre chose. Cependant on a presque toujours trouvé des voyes pour m'aider de quelque chose; mes amis ont eu grand soin de moy, & en toutes manieres Jesus-Christ m'a fait sentir l'effet de ses precieuses promesses. Je suis obligé de finir. J'ay ici un camarade qui vous embrasse d'affection sincere, nous nous recommandons à vos saintes prieres, & oraisons, & prions Dieu de toute nôtre ame pour vous, comme pour nous même.

Dieu est fidele témoin de l'affection que j'ay pour vous dans mon

cœur, auſſi eſt-il bien juſte, puiſque vous m'avez inſtruit & conſolé. Dieu s'eſt ſervi de vous comme d'un de ſes fideles Miniſtres pour nous ſervir de Paſteur pendant le tems de nôtre détention dans les priſons; & tout ce que vous aviez de propre pour nous ſervir de conſolation nous étoit commun. Je vous recommande à la miſericorde de Dieu, & prie de tout mon cœur ce bon Pere, d'être vôtre Liberateur, de vous faire ici bas joüir de ſes graces, & dans le Ciel de ſa gloire. Priez pour moi mon cher frere, je ſuis tout à vous comme à moi-méme,

P. Mauru.

Ces deux Martyrs eurent, quoi qu'avec beaucoup de peine, toujours quelque commerce enſemble, juſqu'à la mort du bienheureux P. Mauru, qui fut toujours tourmenté juſqu'à la fin de ſa vie, à peu prés de la même maniere qu'il a repreſentée dans ſa letre; & quand on ceſſoit ou interrompoit ces rigoureux & inoüis traitemens qu'on exerçoit contre

lui, c'est comme il le remarque lui-même dans une autre lettre à son cher ami : c'est parce dit-il, que dans l'état où je suis, ils ne pourroient gueres me faire souffrir & me fraper sans me faire mourir, & ils en seroient en peine ; tout ce qu'ils peuvent faire c'est de m'empêcher de converser avec mes amis, de lire, & d'écrire, ce qui est pour moi quelque chose de bien fâcheux ; mais ils ne sauroient empêcher que mes prieres ne montent à mon Dieu, & qu'elles ne soient exaucées au nom de Jesus-Christ mon Sauveur, par qui je le prie.

Il écrivit encore deux autres lettres à Monsieur le Febvre, qui marquoient d'une maniere admirable sa pieté envers Dieu, les ardens desirs de sa sanctification, & sa parfaite soûmission à sa volonté, sa charité vehemente envers l'Eglise de Dieu, & ceux de ses membres qui sont encore exposez aux persecutions, ceux que la Providence a retirez dans les Pays Etrangers, particulierement envers ses freres & chers compagnons de

de souffrances, s'encourageant avec eux par de ferventes prieres, à fournir avec joye & avec honneur, la penible, mais bienheureuse carriere où ils courent, & où ils combattent pour la foy. Mais, enfin aprés plus de dix années de souffrances, & de miseres extremes, sa santé étant absolument ruinée, & son pauvre corps accablé de maux & de coups, il tomba dans une extreme foiblesse, avec fluxion, & toux continuelle, qui à peine lui permettoit de respirer, & de parler, & donnant dans cet état, mille & mille témoignages de foy, d'esperance, & de charité, qui firent crever ses persecuteurs & ses bourreaux, mais particulierement les Missionnaires, desesperez de voir leurs solicitations inutiles, & eux confondus par le courage & la patience de ce Martyr, comme les Juifs autrefois par les discours de Saint Etienne, le premier des Martyrs de Jesus; mais qui édifioient, & qui ravissoient les autres, voire même les Catholiques Romains; Il rendit son ame à Dieu, de la maniere que l'on va voir dans

le recit qui en a été fait par personnes non suspectes, & que Monsieur le Febvre a eu soin de faire passer vers nous, pour nous informer de la délivrance de ce fidele serviteur de Dieu, & de l'honneur, & de la gloire avec laquelle il avoit fini son martyre.

„ Peut-être, disoit M. D. S. le P. „ en envoyant un billet de ce bienheu-„ reux Mauru, à Monsieur le Febvre; „ peut-être sera-ce la derniere fois, que „ vous aurez de ses lettres. Il est fort „ bas de voix, & de forces; mais si les „ tristes dispositions de son corps ab-„ battu, nous doivent affliger, celles „ de son ame nous doivent remplir de „ joye, & de consolation; sa resigna-„ tion à la volonté de Dieu, son hu-„ milité, sa patience au milieu de ses „ maux, sont si grandes, qu'on auroit „ de la peine à trouver d'aussi rares „ exemples de pieté. Il fut dans cette „ langueur, depuis la fin de l'année „ 1695. jusqu'au commencement „ d'Avril 96, mais perpetuellement „ épié par des scelerats, qui en pre-„ noient la commission; & sur tout ex-

traordinairement tourmenté par un " Missionnaire, qui avoit été découplé " pour séduire cet élû de Dieu, s'il eut " été possible. Bien-tôt aprés cela, " il mourut : Et voici le témoignage " qu'en rend un G. C. R. forçat, dont " on ne sait, ni le nom, ni le crime " pour lequel il étoit aux Galeres. "

A l'égard de Monsieur Mauru, " dit-il, écrivant de sa Galere à M. D. " S. L. qui étoit sur une autre, vous " saurez qu'il est mort cette nuit. Je " ne croyois pas qu'il en fut là, car " lorsque je le fus trouver hier de vô- " tre part, il parla avec la même for- " ce qu'il avoit acoûtumé auparavant. " Je lui témoignai le desir que M. vô- " tre F. & vous aviez de recevoir de ses " nouvelles; c'est à dire une lettre de " sa main. Il m'assura qu'il lui étoit " impossible d'écrire quatre lignes de " suite, qu'il me prioit de vous faire " ses excuses à l'un, & à l'autre; de " vous remercier de tous vos empresse- " mens, & de vous dire, qu'il atten- " doit avec resignation l'heure du Sei- " gneur (je me sers de ses mêmes ter- " mes,) J'avois pris pour lui parler "

„ l'heure du dîner, tous les servans é-
„ tant à table, je demeurai auprés de
„ lui une grosse demie heure....
„ Par un autre billet du même
„ G. C. R. de l'Hôpital le samedy
„ matin, il dit. Vous ne pouvez dou-
„ ter, que je n'aye pris toute la part
„ que je dois à la mort de vôtre ami, &
„ que je n'en aye été touché, sur tout
„ lors qu'on la voulu sortir d'ici, pour
„ l'aller porter en terre. Monsieur
„ V... lui ayant fait faire une biere, &
„ étant déja mis dedans; le coquin de
„ Catalan, se rencontrant à la porte,
„ fut trouver au plûtôt le pendart de
„ Guerard, & lui dit d'aller avertir
„ M. Miroüer, (c'est l'Amonier qui é-
„ toit à la Chambre,) & de lui dire, que
„ ces sortes de gens devoient étre jettez
„ à la voirie, & non pas mis dans une
„ caisse. L'Aumônier descendit d'a-
„ bord, étant bien aise de l'occasion,
„ fit décloüer la biere & en tirer le
„ corps pour l'emporter comme un
„ Turc. Cette action parut cruelle à
„ beaucoup de gens, & j'aurois éclat-
„ té, si ce n'étoit que cela m'auroit
„ fait tort

J'aurois souhaité à vôtre consideration & la sienne, pouvoir le soulager plus que je n'ay fait, mais le lieu ne le permettoit pas, quoi que je vous assure j'aye passé plusieurs fois par dessus toutes considerations. J'ai eu deux furieuses attaques devant lui par le petit Pere, qui ne vouloit pas que je le visse; ce povre homme craignoit toujours qu'il ne m'arrivât quelque chose à sa consideration, mais je me suis moqué de cela.

Extrait d'une lettre de Monsieur D. S., *à M. le Febvre sur le même sujet.*

Nous sommes informez encore plus particulierement par un frere, qui étoit auprés de lui, qu'il a fait une fin, qui a répondu à la sainteté de sa vie. Il conserva jusqu'au dernier soupir, un jugement aussi sain, que lors qu'il joüissoit d'une parfaite santé; sa foy & sa constance furent plus brillantes que jamais. A mesure que son corps

“ s'affoiblissoit, son ame s'elevoit vers
“ le Ciel, ou plûtôt vers son Dieu, a-
vec plus de vigueur & de zele, com-
“ me étant plus dégagé de la matiere.
“ Les seducteurs qui entouroient son
“ lit, & qui comme autant de Loups
affamez devoroient déja son ame,
“ dans l'esperance de la faire tomber
“ dans l'Apostasie ; furent vivement
“ repoussez, & reconnurent à leur con-
fusion, que si son corps étoit dans la
“ défaillance, son ame au contraire a-
“ voit aquis de nouvelles forces. De
“ maniere que se voyant terracez &
vaincus, ils furent contrains de l'a-
“ bandonner, & de laisser cette ame
“ sainte, entre les mains du souverain
Pasteur, qui la conduisoit dans les
“ pâturages éternels.
“ Il a essuyé tout ce que la fureur des
“ hommes à pû inventer, pour faire é-
choüer sa constance ; mais tous leurs
“ efforts ont été vains, & ont produit
“ un effet tout contraire, puisqu'ils
“ ont été autant de moyens qui l'ont
détaché de la terre, & qui l'ont pu-
“ rifié, comme l'or dans la fournaise,
“ n'ayant servi qu'à faire éclatter da-

vantage ſa vertu. Comme ſa vertu, ſa douceur, & ſa charité l'ont fait diſtinguer du reſte des fideles, pendant ſa vie, on a voulu auſſi le diſtinguer aprés ſa mort, par un indigne traitement; ce pauvre corps ayant été mis & cloüé dans une biere, que nous avions fait faire pour l'enterrer, deux miſerables Forçats Catalan, & Guerard, tous deux autrefois Prêtres, conduis ici pour viol, & pour aſſaſſin; ayant averti le Pere de la Miſſion, nommé Miroüer, l'ont arraché du cercueil, & jetté par terre, pour étre porté à la voirie. Voila quelle fut la fin de cet homme de Dieu, que nôtre Martyr diſoit étre le plus grand ſaint qui fut ſur la terre, dont il avoit fait un de ſes plus intimes amis, & dont la vertu faiſoit le continuel objet de ſon admiration.

Je ne dis rien de quelques autres celebres Martyrs, qui ont auſſi fourni une glorieuſe carriere dans les priſons & ſur les Galeres, parce que nous n'avons pas de memoires ſur le ſujet. Je ne parlerai pas non plus de ces illuſtres Confeſſeurs, qui

pour avoir signalé leur courage, leur pieté, leur charité envers Dieu, envers leurs freres affligez, par leur exemple, par leur conseil, par leurs exhortations, & par tous les secours les plus assidus, & les plus importans que l'on puisse leur faire dans l'état où ils étoient, s'exposans à ce sujet à une infinité de perils, qui pour tout cela, dis-je, & pour leur fermeté, & à maintenir la foy, & à ne vouloir rien faire de ce à quoi on les vouloit forcer contre leur conscience, ont été jettez dans des cachots horribles, quelques-uns d'eux aprés avoir été roüés de coups, presque jusqu'à la mort, & qui glorifient Dieu, & édifient leurs freres, & tous les vrais Chrêtiens dispersez ça & là, qui sont tres-bien informez, & de la grandeur de leurs maux, & de leur inviolable perseverance. Nous avons bien divers memoires fideles, de ce qu'ils ont souffert, de ce qu'ils souffrent encore, & du courage, & de la patience avec laquelle ils souffrent; dont nous dirons quelque chose, mais seulement en pas-

ſant, juſqu'à ce qu'il y ait occaſion d'en parler plus amplement. Je ne parlerai pas non plus de ceux qui ſont encore ſur les Galeres, quoy que j'euſſe une infinité de choſes à dire de la ſageſſe de leur conduite, & de la pieté, & de la charité avec laquelle ils ſe ſignalent au milieu de leurs travaux, & de leurs ſouffrances. Les lettres de nôtre Martyr, ſont pleines de témoignages de leur fidelité & de leur ſainte vie, auſſi bien que de reconnoiſſances pour les charitables ſecours qu'il en a reçûs en toutes occaſions, d'amour, d'affection & de zele pour leur perſonne, pour leur conſolation, & leur accroiſſement en toutes ſortes de graces, & de benedictions de Dieu. Certainement ces bons ſerviteurs de Dieu, travaillent dans l'œuvre de la foy, d'une maniere qui rendra à jamais leurs perſonnes, & leurs noms vénerables au ſiecle preſent, & aux ſiecles avenir, à l'Egliſe de Dieu, & à tous les Chrêtiens qui compoſent la veritable Egliſe. Ils peuvent s'aſſurer ous que pendant qu'ils combattent

si courageusement pour la foy, on prie aussi Dieu par tout ardemment pour leur victoire, & leur perseverance, qui est la victoire des saints, à qui Dieu a promis de glorieuses & d'éternelles récompenses. Cependant, il se passa des choses si étranges; on exerça des cruautez, & des rigueurs si grandes, contre tous ces pauvres Confesseurs en general, & en particulier contre quelques uns d'entr'eux, soit à cause de leur fermeté, soit à cause des charitables soins qu'ils prenoient les uns des autres, & de l'assistance mutuelle qu'ils se faisoient dans leurs necessitez & leurs maux, dont on ne peut pas s'empêcher de donner quelque connoissance au public, suivant les relations que j'en trouve dans les lettres de nôtre Martyr, & d'autres qui en ont été témoins, qui les ont vûs, & qui y ont été eux-mémes exposez. Voici ce qu'il écrit de Mr. D. L. personnage recommandable par son grand zele, & par cette charité extraordinaire, avec laquelle il a secouru tous ses freres, & compagnons

de souffrances sur les Galeres, & dans les prisons.

Aprés avoir, dit-il, été quelque temps sur les Galeres, & même fait " quelque campagne, comme on le " vouloit dispenser d'en faire une nou- " velles, le Sr. Laurent, Superieur de la Mission, l'ayant appris, (car ce " sont ordinairement ces debonnaires " Ecclesiastiques, qui procurent en toutes occasions le redoublement des " maux & des peines des pauvres Con- " fesseurs) il courut à lui, & lui de- " manda, s'il vouloit aller à l'Hôpital, se faire instruire pour éviter la cam- " pagne. Je suis bien éloigné de cette " pensée, lui répondit ce genereux " Confesseur de la verité. Ils parle- rent de controverse, dont la con- " clusion fut, que le Missionnaire par " un excez de zele, ou plûtôt de bile, " le traita d'yvrogne fiéfé, disant que de l'heure qu'il étoit, il étoit yvre " & un babillard. Et ce Reverend " Pere fut prêt de le gourmer à coups de poing. Il alla dans cette Gale- " re, disant, j'irai, j'en reviendrai, & " quoi qu'il en soit, je glorifierai Dieu "

dans mon corps. Cependant les secours charitables, & bons offices qu'il avoit rendus à ses freres, pendant plusieurs années, étant venus à connoissance, il fut par cette raison ôté des Galeres, & transporté dans le Fort S. Nicolas de Marseille, privé de tout commerce avec les autres.

Comme Monsieur le Febvre avoit eu pendant un fort-long-temps des relations particulieres, avec les trois Illustres freres, Messieurs de D. S. qu'il accompare aux Enfans Hebreux, qui furent jettez dans la fournaise; dont l'un auroit dû être relâché des Galeres, ausquelles il étoit condamné seulement pour dix ans, si le zele Catholique Romain permettoit à ces Messieurs de rendre la justice qu'ils doivent, & de garder la foy à ceux qu'il leur plaît d'appeller des Heretiques. Il parle tres-souvent d'eux dans ses excellentes lettres, avec les éloges qu'il doit à leurs vertus, & par tout avec un extrême reconnoissance des grands services qu'il en recevoit, &

de l'amitié fraternelle qu'ils lui ont témoignée jusqu'à sa mort : & nous avons d'ailleurs une infinité de preuves de leur grand zele, & de leur ardente charité, dont la mémoire ne se perdra jamais, ni devant Dieu, ni dans l'esprit des hommes. Monsieur D. S. le P. ayant été dénoncé par quelques traitres, ou autres moyens, pour avoir distribué aux Confesseurs des secours d'argent & de livres, Monsieur de Monmor Intendant des Galeres, l'a fait venir devant lui en son Hôtel, & aprés l'avoir mal traiter, l'a sequestré dans l'Hôpital des Forçats, dans un cachot, attaché à une grosse chaîne jour & nuit, où on ne lui permet pas de communiquer avec qui que ce soit; & c'est celui-là même qu'on a dit étre un de ceux des Galeriens qui ont été condamnez à ce suplice d'esclave, que l'on apelle la bastonnade sur le Coursier; malheur qui a été commun à divers autres Confesseurs, dont il ne sera pas hors de propos de rapporter ici l'histoire en abbregé.

Depuis l'enlevement de Monsieur D. L. dont nous nous avons parlé, & pour des causes à peu prés de même nature, que celles dont il s'agit ici ; les afflictions, dit la relation que nous en avons, redoublent de jour en jour. Et il s'étoit répandu un bruit à Marseille, qu'on alloit renfermer dans les cachots des Forçats, tous les Confesseurs des Galeres, comme Monsieur D. L. l'a été dans celle de S. Nicolas ; mais il n'y a eu pour lors que M. D. S. P. & deux de ses chers compagnons de souffrances, Messieurs M. & S. avec un Catholique Romain, nommé Monsieur Pasquet, forçat de la même Galere, auquel Monsieur D. S. rendoit quelques services considerables, par le moyen d'une certaine femme de Marseille, mais qui ayant été subornée par son mary, qui savoit apparemment le commerce qu'elle avoit avec ce Monsieur P. S. en faveur des autres, elle l'alla déclarer à M. l'Intendant, dans la vûë de quelque bonne récompense ; qui

aprés quelques précautions sur cela, fit saisir Monsieur Pasquet, le fit roüer de coups de bâton, & avec tant de violence, qu'il faillit d'espirer sous les coups. Il fit aussi bastonner furieusement M. Sabbatier, l'ayant fait conduire dans l'Hôpital des Forçats. Il fit prendre de même Monsieur De S. le puîné, en particulier sur la Favorite: Et aprés les avoir tous interrogez, il voulut les envoïer à la Citadelle, mais le Gouverneur de cette Place le refusa. Et sur ce refus, l'Intendant fit bâtir dans une grande Chambre de l'Hôpital, de petites chambres de planches, avec des chaînes attachées à la muraille. Et afin qu'ils ne pussent se parler par les fentes, & y recevoir tant soit peu de jour; il a fait mettre par tout de gros linteaux, & les y a enfermez, & enchaînez, les faisant vivre au pain & à l'eau. M. Muslétin y fut enfermé à cause d'une lettre qu'on surprit à la Poste, par laquelle il écrivoit à M, Leger P. à Geneve, le rigoureux traitement que M. l'Intendant

avoit fait à M. de Lansoniere avant tout ce fracas. Quand à Monsieur De S. le puîné, on ne dit pas qu'il ait été si cruellement traité que les autres, du moins à l'égard des coups de bâton. Sa sincerité, & sa fermeté épouvanta M. l'Intendant, qui le menaçoit d'une maniere terrible, s'il ne déclaroit qui leur envoyoit les lettres de change, & les livres qu'il distribuoit, disant, que les de Serres par leurs exemples, & leurs billets, pervertissoient les nouveaux convertis. Il avoüa bien ingenument qu'il en recevoit, & qu'il en faisoit part à ses compagnons; mais il protesta en même temps, que quand on le déchireroit, & qu'on le briseroit de coups, il ne diroit pas de qui ils les avoit. Cependant il a été renfermé comme les autres, dans un cachot, où il est à craindre qu'il ne finisse bien-tôt ses jours, étant d'une complexion assez foible, & vû la mauvaise nouriture que l'on y donne.

Aprés cela Monsieur Archambaut fut avec le Secretaire de l'Intendant

tendant ſur la Hardie, prendre M. Bancillon à ſon banc, où s'étant ſaiſi de lui, il lui défendit de ne bouger, afin de ne rien ſerrer, en cas qu'il eût quelque choſe ſur lui, & l'ayant fait déferrer, il le fit mettre en couple avec un Turc, & le fit foüiller fort exactement, ſans avoir rien trouvé qu'une liſte bien ſpecifiée de tous les Confeſſeurs. On le mena enſuite à l'Intendant qui le fit renfermer dans un de ces cachots qu'il avoit de reſerve pour y mettre ceux que le caprice des Peres de la Miſſion lui indiquoient, où ils ſont ſans voir le jour, à la reſerve d'un moment le matin qu'on leur donne le pain, & que l'on vuide les pots, ne vivant qu'au pain & à l'eau, du moins pour lors: Nous ne ſavons pas ſi depuis il y aura eu quelque petit adouciſſement pour eux. Celui qui donne le pain rapporte, qu'il avoit toujours trouvé Monſieur De S., priant Dieu. Voila ceux des Confeſſeurs avec leſquels nôtre Martyr eut le plus de relation, & de commerce: je dis le plus, car il en a eu avec beaucoup

d'autres, & tres considerables : Messieurs de l'Auboniere, la Cantiniere, Nean, Morin, Philippe Boucher, Valeste, Bancillon, Sabbathiere, Mussety, Baptiste, Blanchard, & autres, dont je trouve de glorieux témoignages dans ses lettres, & dont quelques uns sont morts martyrs avant ceci dans les prisons & les cachots; & les autres perseverent glorieusement dans la sainte carriere du martyre, en attendant la couronne que Dieu leur prépare dans les Cieux, à la fin de leurs combats, & de leur course.

Parmi tous ceux-là il fait mention, entr'autres d'un Prêtre, qui avoit été mis aux Galeres, & en suite dans un cachot du Fort S. Nicolas, enchaîné des pieds & des mains, auquel l'on avoit fait tourner l'esprit à force de mauvais traitemens, & de menaces de le faire brûler, parce qu'il avoit été Prêtre, & qu'il s'étoit converti; comme aussi d'un Berger, qui des Galeres fut de même transferé dans un cachot du Fort S. Nicolas, & de là dans une basse fosse du

Château d'If. C'est un lieu où il faut descendre avec des Echelles, où l'on n'a de jour que celui d'une Lampe, que le Geolier leur fait payer. Ce lieu est si affreux, qu'un Religieux qui y étoit allé voir les prisonniers qui y sont, ne pût s'empêcher de dire, que ce lieu faisoit peur; qu'il n'avoit pas le courage d'y retourner pour les visiter, disant que le triste état de ceux qui étoient là, lui avoit arraché des larmes, & que des vers s'étoient engendrés dans la tête de l'un, même avant sa mort. C'est de cette prison, d'où ce pauvre & simple, mais illustre Berger, à trouvé moyen d'écrire quelques billets à ses chers freres des Galeres. En voici un addressé à Monsieur Fortunat Confesseur, dont on sera édifié.

Si je n'ay pas l'honneur, dit-il, « de vous connoître de visage, Mon- « sieur, sachant par une triste expe- « rience, l'exactitude, la sincerité, & « le zele, avec lequel vous agissez en- « vers tous, j'ay sujet d'esperer de vô- « tre bonté, que vous me permettrez « de sortir aujourd'hui du fond de la «

„ fosse tenebreuse, du moins avec mes
„ affections, pour vous aller saluer un
„ jour dans vos chaînes, avec tout le
„ respect, & toute l'humilité dont je
„ peux être capable, & pour vous re-
„ mercier en même temps, du bien
„ que vous me faites; sur tout, Mon-
„ sieur, des vœux que vous offrez au
„ Seigneur en ma faveur. Je vous prie
„ cher souffreteux du Dieu vivant,
„ de suplier ce grand Dieu, d'avoir
„ pitié d'un pauvre foible, languissant,
„ tel que je suis; de me donner l'humi-
„ lité d'esprit pour m'humilier devant
„ mes prochains, de penetrer mon
„ cœur par son immense charité afin
„ que je l'aime uniquement tous les
„ jours de ma vie; demandés lui, enfin,
„ qu'il lui plaise me donner toute la
„ conformité que je dois avoir aux
„ maximes de son cher Fils, qui est ve-
„ nu dans le monde pour nous ensei-
„ gner par ses paroles, & pour nous
„ guider par ses bons exemples, afin
„ que je ne parle, que je ne dise & ne
„ fasse rien qui ne soit à la gloire de son
„ nom, à l'édification de mes pro-
„ chains, & à l'avancement de mon

propre ſalut. Si vous m'accordez cette grace, comme je l'eſpere de vôtre charité : je peux vous aſſurer, que j'en aurai la reconnoiſſance que je dois tous les jours de ma vie. Je vous envoye une lettre que j'ay pris la liberté d'addreſſer à Monſieur Du Beſſonere, & autres amis....... priant le Seigneur qu'il vous delivre bien-tôt de l'inhumanité de nos injuſtes oppreſſeurs, pour que vous puiſſiez aller chanter les douces chanſons de Sion dans ſa ſainte Maiſon. Je ſuis, Monſieur, & tres illuſtre Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, avec tout le reſpect que je vous dois, & dont je peux être capable, V...

Voila, diſoit nôtre Martyr, comme parle, & écrit un pauvre Berger, qui prétend n'avoir appris à écrire, que depuis qu'il eſt dans les liens pour la cauſe de Dieu ; n'y a t'il pas là un eſpece de miracle, & n'eſt-ce pas à la lettre, mais magnifiquement, l'accompliſſement de cette promeſſe des oracles ; *& ils ſerons tous enſeignez de Dieu*. Il en a écrit d'autres de pareil ſtyle, qui ont fait

dire à un des Confesseurs qui les envoyoit à un autre : plût à Dieu que tous les Rois fussent aussi heureux sur leur Trône, que ce pauvre Berger dans la bouë de son cachot! Admirez ce que la grace de Dieu peut operer dans les esprits les plus simples. D'abord on l'avoit reduit à coucher dans le fond d'une basse-fosse, presque tout nud sur la terre, ou pour mieux dire sur l'ordure puante, où il a reçû quelque argent pour sustenter sa miserable vie corporelle, [illegible] livres & quelque habits pour couvrir sa nudité.

Quoi que je n'aye dessein que d'écrire la vie & le Martyre de Mr. le Febvre, laissant à ceux qui feront l'histoire entiere de tous les Confesseurs des Galeres, & des prisons, de faire la description exacte des persecutions & maux qu'ils ont soufferts; je n'ay pas laissé de dire quelquechose de l'état de ses amis, & de ceux qui ont eu quelque commerce particulier avec lui; & je ne crois pas non plus devoir ometre dans cette histoire, certains faits particuliers

arrivez dans ces temps-là, dont lui même, ou ses correspondans nous ont informez par leurs lettres, aussi bien que d'autres évenemens fâcheux qui regardent tous les Confesseurs en general.

En voici un particulier, & tres-considerable. J'ay été affligé, mais plus rejoüi encore, dit le Confesseur de qui nous avons cette histoire, de ce qui est arrivé ces jours passez à Marseille, à l'endroit d'une jeune & belle fille, que Dieu retira de maladie. Comme elle étoit sur le point de rendre l'ame, un Prêtre fut pour la confesser, parce qu'elle avoit eu la foiblesse de succomber lors que le torrent de la persecution passa avec tant de fureur. Elle ne voulut pas l'entendre, ou pour mieux dire, elle fit à ce seducteur une toute autre Confession, qu'il ne croyoit, lui disant le tort qu'elle avoit eu de renier son divin Jesus. Quoi, lui dit-il, vous ne croyez pas que Dieu est dans l'Hostie; oseriez-vous outrager ainsi un si grand Mystere? Non, dit-elle, je n'en crois rien,

„ mon Sauveur est par tout spirituel-
„ lement, mais les Cieux sont le lieu
„ de son habitation, & c'est là que je
„ l'adore, & non dans ce qui n'est rien
„ sans lui; c'est là ma Confession, dans
„ laquelle je veux mourir. En levant
„ ses yeux au Ciel, elle rendit son a-
„ me à son fidele Createur dans cette
„ heureuse disposition. Là-dessus le
„ Prêtre prend des témoins, on em-
„ porte son corps au Palais, où par
„ Sentence elle fut trainée par le bour-
„ reau sur un tombereau par la Ville,
„ jusqu'à la voirie où on la jetta. On
„ lui arracha la callotte de toute la tê-
„ te, & dit-on aussi la langue, pour a-
„ voir glorifié son Dieu. Ainsi les
„ hommes ont exercé cruellement, &
„ indignement leur inhumanité sur ce
„ pauvre corps, qui alloit tomber dans
„ la poussiere, pendant que son ame est
„ emportée en triomphe par les Anges
„ dans le sein d'Abraham. Que je
„ trouve, ajoûte t'il, cette sepulture
„ honorable, & que tu est glorieuse,
„ fille du Ciel! de porter la livrée de
„ ton Maître & de ton Epoux, que ton
„ sort qui fait honte aux temporiseurs,
„

est heureus, & digne d'envie! On vou- "
loit refuser à ce pauvre corps la terre "
qu'il demandoit, & elle a été enseve- "
lie sous un monceau de cailloux, "
que les faux devots armez d'un zele "
de fureur ont déchargés sur elle.

Qui croiroit qu'une nation aussi civile & aussi polie que la nôtre, & qui a jusqu'ici passé pour telle dans le monde, ait été & soit encore capable (car tous les jours il s'en voit de nouveaux exemples) de telles fureurs & de telles barbaries, que les Cannibales, les Antropophages & autres nations les plus fiéres qui soient sur la terre auroient honte de commettre? Et il ne faut point dire que ce n'est qu'une furieuse & brutale populace qui s'emporte à ces excez; cela se fait à la veuë des Ecclesiastiques, qui eux-même l'animent. Cela se fait au sçeu des Juges des lieux qui ne l'empêchent pas; cela se fait en vertu de Sentences & d'Arrêts que les Subalternes, & les Souverains rendent contre ces Fideles, & sans doute que cela n'est pas ignoré de la Cour, & parconsequent est au-

torisé&aprouvé des politiques également comme des Ecclesiastiques du Royaume. En cela veritablement membres & suppots de l'Antechrist, le plus grand ennemi & persecuteur des saints aprés le demon, Ho, si un jour on ramasse en corps tous les Edits, Déclarations, Arrêts, Sentences, & Jugemens rendus dans ce malheureux Royaume, contre les pauvres Protestans, & que l'on donne l'histoire de toutes les cruautez, & barbaries qui ont été commises contr'eux, en consequence de tous ces Jugemens, ce, sera un beau Code, ce sera une belle partie de la Jurisdiction Francoise, & qui fera bien de l'honneur à la Nation! Cependant il est de l'interêt de l'Eglise de Dieu, qu'elle soit connuë, & c'est à cette occasion que l'on peut dire, ici est la patience & la foy des saints. *Et jusqu'a quand Seigneur, jusqu'a quand.*

Comme tous les pauvres Confesseurs avoient eu quelque esperance, du moins plusieurs d'entr'eux, que la paix qui se traitoit à Riswick,

apporteroit quelque repos à l'Eglise, & quelque adoucissement à ses maux, & même leur delivrance; voyant que cela n'étoit pas, ils n'ont pû s'empêcher d'en témoigner quelque étonnement, comme s'il y avoit eu de la negligence de la part des Puissances Protestantes. Mais ayant été exactement informez, par quelqu'un qu'ils en avoient prié, de l'état des choses à cet égard, & des obstacles insurmontables qui se sont trouvez aux bonnes intentions, au zele, & à la charité des Princes, & Etats Protestans; ils ont témoigné avec humilité leur aquiescement & leur soûmission à la volonté de Dieu; & se sont resolus à la patience, & à la perseverance, avec une confiance admirable. Et ils en donnent de beaux exemples; Car depuis ce temps-là, leurs maux bien loin de diminuer sont accrus, & redoublez, aussi bien que la persecution contre les Protestans, qui sont encore dans le Royaume; car elle n'a ni cessé, ni été interrompuë pendant la guerre; mais elle a repris de nouvelles

forces, & de nouvelles mesures, pour achever au plûtôt, s'il étoit possible, la ruine de la Religion; dont le dessein, si l'on en croit les Panegyristes, fait un des caracteres les plus remarquables du zele & de la grandeur du Prince qui y regne. Ces pauvres Confesseurs ayant depuis ce temps là, eu diverses furieuses attaques, & été exposez à une infinité de travaux & de miseres, dont on n'avoit point d'exemples auparavant, & qu'on ne met en usage que contr'eux, soit par les ordres de la Cour, soit par les solicitations des Ecclesiastiques, dont le zele est toujours en tout temps emporté & furieux, soit par les avis des Juges, Gouverneurs, Intendans, Aumôniers, & Officiers des Galeres, qui sont tres-persuadez, que c'est faire sa Cour de hâter la ruine, & la perte de ceux qui persistent dans la Religion, & qui par l'exemple de leur patience, encouragent les autres à y perseverer.

On a, dit un de ces Confesseurs dans une lettre du 29. de Juin 1699.

on a donné un ordre sur toutes les Galeres, de faire mettre à la chaîne tous les Religionnaires qui s'en faisoient détacher pour avoir plus de soulagement, & de les faire assister à la Messe; & sur le refus de se tenir dans la même posture que les Catholiques Romains, d'en donner avis à Monsieur le Commandant des Galeres, & l'on en a déja mal traité tres rigoureusement deux, l'un sur la Galere la Valeur, l'autre sur la Reine, ausquels on a donné deux fois la bastonnade au Coursier tres cruellement, pour n'avoir pas voulu lever le bonnet, & se tenir debout comme les Catholiques Romains, lors qu'on disoit la Messe. Je vous laisse à penser la cruauté que l'on exercera contr'eux, lors qu'ils seront exposés aussi tous nuds, au rude travail de la rame. Deux de ces bons fideles, Duclos, & Richard, ont souffert cette sanglante flagellation, avec une patience, & une constance admirable. Avant qu'on donnât la bastonnade à ce premier, un malin sous-Comite l'avoit

» étourdi, à force de coups de pieds » qu'il lui donna par la tête, pour tâ- » cher de le faire tenir de bout; & le » Lieutenant, qui est un malheureux » Apostat, qui lui fit donner la baston- » nade, lui fit mettre ensuite les me- » notes, & chargeoit de coups de » cannes les Turcs pour le faire fra- » per plus fort. Mais leur fermeté au » lieu de rebuter ces malins persecu- » teurs, les animoit davantage, les » menaçant de plus terribles maux; » pendant que Messieurs les Aumô- » niers qui sont leurs parties font » leurs delices de les pouvoir faire trai- » ter avec cette barbarie. Ne voi a » t'il pas, ajoûte ce Confesseur, de » bons disciples de Jesus-Christ, & » de charitables Ministres de l'Evan- » gile, & qui employent de beaux » moyens pour soûmettre les ames à » l'obeïssance de celui qui dit, *appre-* » *nez de moi que je suis humble & de-* » *bonnaire*. Ce sont des enfans de celui » qui est meurtrier dés le commence- » ment. Et ce qu'il y a d'étrange, » c'est que dans les temps qu'il nous » traitent si cruellement, ils ont l'im-

pudence de nous dire, que l'Eglise " n'aime pas l'effusion du sang, & que " ce n'est que par la douceur qu'il faut " attirer les gens. Au reste, dit-il " encore, ce sont les zelés Peres de la " Mission de France, qui sont direc- " teurs de l'Hôpital des Forçats, & " qui établissent Messieurs les Aumô- " niers dans leur employ, qui ont ce " dit-on, extorqué cet ordre d'un " Ministre d'Etat; ce qu'on a de la pei- " ne à croire, qu'un si habile Ministre " ait été capable de donner un ordre si " cruel, si inique, & si contraire à la " justice, aussi bien qu'à l'humanité. "

Cependant voici comme on en " use envers ces pauvres gens. Pre- " mierement, Messieurs les Aumô- " niers les font attacher à la chaîne " dans le quartier de Pouppe prés de " leurs Autels. Aprés cela ils leur " disent, qu'ils ne pretendent pas ve- " nir commettre d'irreverence aux " pieds de leurs Autels. A quoy ces " Confesseurs répondent d'où vient " qu'ils les font malicieusement en- " chaîner proche de la Pouppe, & " qu'ils ne leur laissent pas la liberté "

» comme aux autres Forçats, de se fai-
» re déchaîner pour s'en aller à Prouë,
» hors de dessous la Tente, avec les
» Turcs; qu'ainsi ils ne les scandalise-
» roient pas. Mais ils n'écoutent pas ces
» raisons : Ils disent que le Roy le
» veut ainsi. Il y auroit, ajoûte t'il,
» cent fois plus de sujet de les faire sor-
» tir, pour les faire aller à Prouë avec
» les Turcs, que l'Eglise primitive
» n'en avoit autrefois, de faire sortir
» les Catechumenes du Temple lors
» qu'on vouloit celebrer l'Eucharistie.

Depuis on a appris, & par les lettres de nôtre Martyr, & par d'autres, que le traitement qu'on leur fait, étoit parvenu à un point de cruauté, dont on n'a ni exemple, ni pratique dans les Galeres. Tellement qu'ils ont été contraints de presenter requête à Monsieur l'Intendant. Et comme cette Requête a fait du bruit, & à Marseille, & à la Cour, où elle a été portée, & qu'elle a produit les effets que l'on verra ci-aprés, il est bon que le public la voye, & qu'il en juge. La voici.

A

A MONSEIGN. l'INTENDANT &c.

MONSEIGNEUR,

Les Proteſtans qui ſont ſur les Galeres de ſa Majeſté, n'ont jamais oſé repreſenter à vôtre grandeur les peines qu'ils ont ſouffertes depuis tant d'années avec le commun des Forçats, qui ſont plus que ſuffiſantes pour les affliger. Mais, Monſeigneur, s'ils oſent ouvrir la bouche aujourd'hui, ce n'eſt pas pour ſe plaindre de celles qu'on leur impoſe de plus qu'à ces malheureux, mais ſeulement pour en informer vôtre grandeur, qui ſans doute en aura de l'horreur, étant contens de ſouffrir aprés, tout ce qu'il vous plaira.

Ils vous ſuplient donc, Monſeigneur, de leur permettre de vous dire avec un tres-profond reſpect, qu'on fait voguer les plus foibles d'entr'eux aux poſtes, où les plus vigoureux ont de la peine à tenir, & cela ſous une grêle de coups, on leur donne des baſtonnades, des duobles

bastonnades le corps nud sur un banc, ou sur le Coursier Etant malades à l'Hôpital, on les tire d'avec les Turcs leur poste ordinaire, & on les met parmi les Catholiques Romains, pour avoir un prétexte de les acabler de chaînes, sur le refus qu'ils font d'adherer à leurs mysteres, qu'ils exposent à leur vûë, pour cet effet. On fait garotter les uns à un banc les mains derriere le dos, on traîne les autres dans la pouppe, quand on fait l'office, où on les assomme de coups; on en fait demeurer d'autres actuellement dans la Roujole, l'égoût des vilenies de la Galere, & où il est impossible de se tenir couché, ni debout; on les prive des plus petits avantages dont jouissent les plus scelerats en Galere.

Vôtre patience se lasseroit, Monseigneur, si l'on vous faisoit un plus long détail des maux qu'on leur fait endurer. Pour exercer avec autorité ces excez de violence, on les a noircis en Cour, & devant Monsieur le Commandant d'ici, pour en surprendre des ordres. Ils ne veulent

pas, Monſeigneur, ennuyer vôtre Grandeur, par le recit des mauvaiſes idées qu'on a donné d'eux, ni par ce que l'on y pourroit oppoſer avec juſtice ; mais quoi qu'on rapporte d'eux, Dieu ſait leur innocence, & la candeur de leur conduite, qui eſt ſans reproche par ſa Grace à l'égard des hommes, ſi ce n'eſt qu'ils leur imputent à crime l'atachement inviolable qu'ils ont à la Religion qu'ils ont ſuccée avec le lait, & qui étant l'unique cauſe pour laquelle on les a condamnez aux Galeres, on ne devroit pas leur infliger d'autres peines que celles que porte leur condamnation, ſelon les lois de l'équité & l'intention de nôtre grand Prince, qui par ſa bonté Royale, ne ſouffriroit pas ce redoublement de peines, s'il venoit à ſa connoiſſance. De quelque mauvais pinceau qu'on ſe ſerve pour les peindre, on ne ſauroit mieux repreſenter que leur maxime ſacrée & inviolable ne ſoit toujours de craindre Dieu, d'honorer le Roi, de lui étre fidéles Sujets, & amis de la ſocieté, comme S. Pierre nous y

exhorte. Du reste quelques amertumes qu'on leur puisse faire ressentir, ils les souffriront moiennant Dieu, avec toute la patience & la soumission que le S. Evangile de nôtre Seigneur Jesus-Christ demande de ses vrais disciples; & ils ne discontinueront jamais leurs vœux pour ceus là même qui ajoutent à leur affliction quelques nouveaux poids; principalement pour l'heureuse conservation de nôtre invincible Monarque, que Dieu vueille benir de ses plus prétieuses benedictions du Ciel en haut, & de la terre en bas, & maintenir la paix dans ses Etats, avec une florissante prosperité pour son parfait contentement. Ils ne manqueront pas de prier Dieu pour la santé & la conservation de vôtre Grandeur, Monseigneur, & de ceus qui lui appartiennent.

Qui n'auroit cru qu'à la vûë d'une telle requête, on auroit été touché de quelque compassion de l'état de ces pauvres affligez, & que sans leur faire de grace, ce qu'ils ne demandoient pas, on auroit mis ordre à leur

rendre la justice qu'ils avoient lieu d'esperer sur le redoublement & l'aggravation des peines & des maux qu'on leur faisoit, contre toutes les regles de la justice, & contre l'usage & la pratique des Galeres, où jamais, du moins sans sujet, on n'augmente les peines de ceux qui y sont condamnez, au delà de ce que portent les jugemens de leur condamnation, à moins que de nouveaux crimes. Cependant bien loin que la requête ait produit cet effet, elle n'a servi qu'à la confirmation des peines, & même à l'acroissement de ces peines, & de ces rigueurs extraordinaires qu'ils y representent à Monsieur l'Intendant. Il leur en est arrivé justement en cela comme au peuple de Dieu affligé en Egypte, lorsque Moyse, & Aaron se presenterent à Farao, pour lui demander qu'il mit ce peuple en liberté pour aller sacrifier à son Dieu, auquel bien loin de l'accorder, il fit redoubler leur joug: Vous étes de loisir, vous étes de loisir, c'est pourquoi vous dites, allons & sacrifions à l'Eternel, or mainte-

nant allez & travaillez, car on ne vous donnera point de paille, & si vous rendrés la quantité des briques, On a aggravé leurs travaux à l'occasion de cette requête, qui n'a servi qu'à les faire traiter plus rigoureusement qu'auparavant. La requête, dit un de ces Confesseurs, dans une lettre du 28. Juin 1700., ayant été renvoiée de la Cour, qui a mis au haut à vérifier: Au lieu de le faire, & de voir si on avoit exposé la vérité, le Secretaire de l'Intendant ne s'atacha qu'à rechercher celui qui en pouvoit étre l'auteur. Il monta pour cet effet sur quelques Galeres, questionnant ceux qu'il soupçonnoit. Quelques-uns de ceux qui étoient dans la Roujole, & parconsequent dans la misere dont parle la requête, furent interrogez des premiers: En suite ce Secretaire laissant là les autres Galeriens alla trouver M. D. S. L. & lui montrant la requête, il avoüa d'abord le fait, n'estimant, disoit-il, pas digne d'un honnête homme, sur tout qui est tiré en cause pour la vérité, de mentir. Cependant ce Monsieur lui fit d'a-

bord de terribles menaces, & le Capitaine vint deux jours aprés, qui lui parlant plus honnêtement, lui fit comprendre que cette affaire pourroit lui attirer de nouvelles disgraces. En effet cela lui mit sur les bras pour parties tous ces Messieurs de la Mission, les Aumôniers des Galeres, & plusieurs autres gens passionnez, & qui se prétendoient offencez de ce procedé, qui le considerant comme l'auteur de cette piece, font ce qu'ils peuvent pour l'accabler. On l'a menacé d'un cachot, qui lui doit, dit il, servir de sepulture avant sa mort. On a écrit en Cour, & on l'a representé comme un monstre que l'on doit exterminer sans ressource. Je me suis disposé à tout evenement, dit-il, sachant que mes ennemis dépendent de celui en qui j'espere, qui donnera des bornes à leur pouvoir, & à leurs intrigues, s'il n'en donne pas à leurs calomnies, & à leurs injustes desirs. On croit même qu'il y avoit un ordre particulier de la Cour, de le tenir bien serré : Cependant il est visible qu'elle est bien prevenuë contre nous

de condamner jusqu'aux plaintes que l'on pousse dans l'amertume du mal que l'on ressent: On n'en use pas ainsi avec les Turcs & les barbares qui sont esclaves avec nous, car on les écoute, & on leur rend justice. On verra dans la suite, comment depuis ce temps là, les maux de ces chers Confesseurs ont été acrus, & les moiens dont on s'est servi pour cela.

Cependant Mr. le Febvre, qui dans son cachot se ressentoit de tout temps de ces cruautez, & qui bien loin de les voir, ni finir, ni diminuer, les voioit malgré toutes les plaintes qu'il en faisoit de temps en temps & continuer & s'acroître, fut dans le même dessein des autres Confesseurs, de presenter requête en son particulier, aprés en avoir eu le sentiment de son Pasteur, à qui il écrivit expressément sur ce sujet, dans le mois de Novembre 1699. qui en approuva le dessein, n'y trouvant aucun inconvenient, parce que l'on ne pouvoit lui faire pis que l'on faisoit; que si cela étoit inutile pour son soulagement, comme il y avoit plus d'apparence

qu'autrement, du moins ce seroit un témoignage devant Dieu, & devant les hommes, contre les auteurs de ces injustices, & de ces cruautez Mais au reste la demande du conseil qu'il faisoit sur ce sujet, étoit acompagnée d'une forte & sincere protestation de son asquiescement à la volonté de Dieu, & d'une constante resolution à continuer de le glorifier jusqu'au dernier soupir de sa vie, par sa patience & sa perseverance dans la foi, comme le font tous les autres Confesseurs, qui s'aquittent d'une maniere tres édifiante des devoirs du Christianisme, & qui entretiennent une sainte correspondance sur ce sujet, plus exacte même, & plus zelée que l'on ne fait dans les societez d'Eglises qui sont en liberté, s'admonestans, & se corrigeans fraternellement avec charité les uns les autres, vaquant à leurs devoirs autant qu'il leur est possible, jeunans, prians, & s'exhortans continuellement de bouche & par écrit, à la pieté, & aus bonnes œuvres.

Nôtre Martyr voiant le peu de

succez, & même les facheuses suites qu'avoit euë la requête de ses confreres, & peut-être n'ayant pas alors de liberté pour cela, car de temps en temps il étoit privé de tout commerce, & sans pouvoir donner de ses nouvelles, n'y en recevoir des autres, n'eut pas grande esperance du succez de ses plaintes, ne voiant pas d'apparence qu'on fut mieux disposé à son égard, qu'à l'égard de ses freres. Et sachant déja par experience qu'on n'avoit aucune disposition favorable pour lui; car dés l'an 1689. deux charitables Dames de ses parentes avoient presenté requête à Monsieur de Mommor Intendant, pour obtenir sa delivrance sur un juste exposé qu'ils faisoient de son état infirme, & languissant; on n'y eut aucun égard. Il resta donc toujours dans sa misere, & ses souffrances, mais toujours occupé à de saintes meditations, envoiant à ses confreres quand il en pouvoit trouver les occasions, des prieres, des litanies, des parafrases de Pseaumes, des Elegies, & pieces de poësie chrêtienne, capable de les

édifier, & tous ses amis ausquels il les envoioit, en demandant leur sentiment, & leur correction. Il commença peu de temps aprés qu'il fut mis dans le cachot de S. Jean, par un Sonnet qu'il fit à la loüange du Roy, qu'il communiqua, dit-il, sans beaucoup faire de reflexion, au Commandant, dont il a envoié cette partie qu'il appelle la cheute.

Lieutenant du tres-haut ta colere est
terrible,
Quoi! toujours glorieux, & toujours
invincible,
Peux-tu prendre plaisir à nous pousser
à bout,
Sur toi-même tu dois remporter la vic-
toire,
Et l'on ajoutera, ce vers à ton histoire,
LOUIS est un vainqueur, qui triom-
phe de tout.

On a de lui des Parafrases sur tous les Pseaumes, la traduction en vers de l'imitation de Jesus-Christ d'A-kempis, des Elegies & Epitres au Roi d'Angleterre Guillaume de glo-

rieuse memoire; ce qui joint ensemble feroit un gros volume, qui pourra étre rendu public, si on le trouve à propos. On a toutes, ou la plûpart de ces pieces là à Geneve, particulierement les Pseaumes, où on parloit d'en faire l'impression, mais ces sortes d'ouvrages là ont besoin d'étre retouchez.

Dans ce temps là ayant appris que l'on avoit presenté un mémoire particulier à sa Majesté Britanique, pour demander la delivrance de ces pauvres captifs, particulierement des infirmes invalides, & autres, au rang desquels on l'avoit mis sous le nom d'Ismaël le Febvre, Advocat à Dijon, au lieu d'Avocat au Parlement de Paris. Il écrivit, & envoja à telle fin que de raison un mémoire particulier de son état, où il represente, & la longueur de ses souffrances, & les rigueurs que l'on avoit exercées, & que l'on continuoit d'exercer contre lui, d'une maniere qui ne s'étoit, disoit-il, pratiquée contre aucun, le tenant enfermé dans un lieu où il croioit qu'on n'avoit jamais mis per-

ſonne avant lui, dont il décrit les incommoditez inſupportables, & où il remarque qu'il n'avoit de jour que depuis environ midi juſqu'à l'heure qu'on lui portoit à ſouper, ſans depuis pluſieurs années qu'il y étoit en avoir été tiré une ſeule fois pour prendre l'air, comme il ſe pratique envers d'autres priſonniers. Il s'étoit plaint de tout cela, ainſi qu'on lui avoit conſeillé, comme il le marque dans une de ſes lettres, en Juin 1700. Selon l'avis, dit-il, « à ſon Paſteur, que vous me donnez « par la derniere lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire, je me ſuis « plaint de la corruption, & de la ma- « lignité des alimens, & des douleurs « qu'ils me cauſoient, mais j'ai peu a- « vancé. Ceux qui ont entrepris de « me faire renoncer ma ſainte Religion « diſent, & font ce qu'ils veulent. Ils « ſe ſont faits une habitude de faire le « mal : & toute la ſatisfaction qu'on « m'a donnée, c'eſt qu'on m'a fait dire « par la fille de mes nouriciers, qu'on « me donnoit l'eau telle que Monſieur «

„le Commandant la buvoit, & qu'ils
„me donnoient du meilleur de ce qu'ils
„mangeoient eux-même; que j'étois
„malade, que j'étois dégoûté, que
„tout le monde desiroit ma liberté, &
„qu'il ne tenoit qu'à moi; mais quand
„on me nie les choses les plus éviden-
„tes, & les plus palpables, je n'ai rien
„à répondre, sinon que je suis ici pour
„souffrir. Cependant, tres-cher &
„tres-honoré Pasteur, je peux vous
„protester avec vérité, que la corrup-
„tion des vivres que l'on me fournit,
„& leur malignité font d'étranges ef-
„fets sur mon corps, je ne vous les ex-
„pliquerai pas en détail, je remarque-
„rai seulement ces deux ici; l'un est
„qu'ils me font sortir le sang du corps,
„avec plus ou moins d'abondance.
„Autrefois j'avois quelques jours de
„relache; depuis assez longtemps, ce
„n'est plus cela, c'est mon pain quoti-
„dien. L'autre est qu'ils me font souf-
„frir de temps en temps des coliques
„d'estomac & de poitrine durant plu-
„sieurs heures. La derniere me fit en-
„durer de violentes douleurs, depuis
„le soir jusqu'au matin; je rendis à di-

verses reprises des eaux acres, & extremement ameres ; à mesure qu'elles montoient, la douleur s'élevoit aussi. Pendant tout un temps, je croiois que tout cela étoit au de là de l'intention du Juge, ou pour m'expliquer plus nettement, j'avois de la peine à croire que la Cour entrât dans ces minuties ; mais Mr. De Mommor ci-devant Intendant ne voulut pas me laisser dans cette pensée. Quelques jours avant la paix, il m'envoia un Bourgeois de Marseilles, qui me dit qu'il étoit Medecin, & qu'il avoit ordre de visiter les alimens qu'on me donnoit. Je fus ensuite visité par une autre personne qui me répondit en étant enquis, qu'il venoit de la part de Mr. de Mommor, qui executoit les ordres de la Cour. Mais aprés ces démarches on doubla la doze, & la fiévre qui se joignit aux autres incommoditez, me reduisit à garder le lit trois ou quatre jours ; cela est confirmé par l'entretien que j'eus en entrant ici avec le Gouverneur, le Major de la place qui en est aujourd'hui le Commandant, & une personne de

» qualité dont je n'ai pas sçû le nom.
» Celui-ci aprés quelques discours me
» parla en ces termes: Vous devez plû-
» tôt vous rendre à ce que ces Mes-
» sieurs vous disent, qu'aux solicita-
» tions, & aux raisonnemens des Ec-
» clesiastiques, car enfin vous pouvez
» vous assurer que le Roi ne voudra pas
» se démentir. Il ajouta; Si vous aviez
» vêcu en Saint, on seroit moins surpris
» de vôtre resolution. N'étoit-ce pas
» me dire.
» *Temporibus que malis, ausus & esse bonus.*

Et en cette occasion, il prioit que l'on voulut persuader à un parent & ami, qui avoit la charité de l'entretenir par une pension qu'il payoit pour lui, de vouloir cesser, puisque depuis tant d'années on en faisoit un usage si peu humain, prétendant que cela lui pourroit procurer quelque adoucissement. La Providence, disoit-il, y pourvoira. Tant que j'ai eu de l'argent, je n'ai pas fait difficulté de le mettre entre les mains des Officiers du Fort; j'ai signé tous les billets qu'ils m'ont presenté, &

tous

tous ceus qu'ils m'ont demandez. Il ajoûte, qu'il ne devoit pas oublier de dire qu'un Chevalier de l'Ordre de S. Loüis, lui avoit repeté deux ou trois fois, que ce n'étoit pas pour sa Religion qu'on l'avoit tiré des Galeres pour le mettre en prison, mais parce qu'il écrivoit avec de Maroles, dans les païs Etrangers, & qu'il avoit fait des vers contre le Roy.
" Je me suis, dit-il, inscrit en faux con-
" tre cette imputation ; & j'ai toujours
" dit à ce Monsieur, qu'il étoit le seul
" qui eut osé avancer un fait de cette
" nature, si mal inventé. En effet je
" n'ai commencé d'écrire dans les païs
" Etrangers, & à faire des vers, que
" depuis que je suis detenu en prison
" dans ce Fort, où j'ai fait un assez
" méchant Sonnet, à la loüange du
" Roy, (qui étoit celui dont nous a-
" vons raporté la fin ci-dessus) mon in-
" tention n'étoit que bonne. Du reste
" lorsque l'on me transfera ici, Mon-
" sieur de Scorbive Commissaire des
" Galeres, à qui j'avois été recom-
" mandé, me fit entendre que c'étoit
" pour me soulager. En verité si c'en

fut là l'intention, elle a été bien mal executée. Au reste il y a grande apparence qu'on vouloit se deffaire de lui par ce mauvais traitement, & par cette corruption des alimens, comme on avoit fait de Monsieur de Marolles, en le faisant jeuner & presque mourir de faim dans sa prison ; & c'est en effet ce qui a hâté sa mort ; mais il a plu à Dieu de conserver plus long-temps celui-ci malgré la violence & l'injustice de ses persecuteurs, pour la consolation de ses chers compagnons, & pour l'édification de l'Eglise de Dieu, à laquelle sa patience & sa perseverance font tant d'honneur.

Bien loin comme nous l'avons remarqué, que l'on ait eu égard aux justes plaintes de la requête generale presentée par les Confesseurs des Galeres, comme toutes les regles de la justice, & toutes les loix de l'humanité le vouloient, depuis ce temps là la condition de ces pauvres affligez a empiré, leurs maux & leurs travaux sont accrus, & on a trouvé de nouvelles inventions, & inventé de nouveaux

moiens pour les tourmenter, & pour en avoir le pretexte, & pour venger les Missionnaires, Aumoniers, & autres, du mauvais succez des peines qu'ils se donnent pour la conversion de ces pretendus heretiques, qui par la patience & la perseverance dans leur sainte Religion, confondent leurs pernicieus desseins. Car on ne doute pas, que ce ne soit des artifices & de la suggestion de ces debonnaires Ecclesiastiques, Ministres non pas de Jesus-Christ, mais de cette bête Apocalyptique, qui devoit s'enivrer du sang des saints qu'est venuë, ce que l'on appelle la bastonnade, le plus cruel & le plus rigoureux des suplices, dont on use dans les Galles, & seulement envers les plus scelerats, & seulement pour des cas extraordinaires, que l'on a trouvé à propos de mettre en œuvre contre nos Confesseurs, & que l'on a jugé le plus efficace pour triompher de leur foi & de leur patience. On l'avoit bien employé contre divers d'entr'eux en certaines occasions, comme on l'a vû en la personne du

glorieux Martyr Pierre Mauru ; mais la barbarie n'avoit pas été generale, ni pour des sujets, & sur le pretexte qu'on en prit dans ce temps là pour l'exercer contre tant d'innocens, c'est à dire tous ceus qui n'ont pas voulu participer à leur culte Idolatre, ou lever le bonnet pendant ce qu'ils appellent le service, que l'on plaçoit par cette raison, devant que de le commencer, dans les endroits où ils en pouvoient étre les spectateurs comme les autres Forçats Catholiques Romains.

Peu de gens ignorent l'histoire de la bastonnade, on peut dire que toute l'Europe en a été informée, & en a eu horreur : Et on veut bien faire la justice à nôtre malheureuse nation, de croire, qu'il y a une infinité, je ne dirai pas seulement de ceux qu'on appelle honêtes gens, mais même beaucoup d'autres, & peut-étre même un bon nombre de ces Ecclesiastiques, de qui le zele n'est pas tout à fait emporté & furieux, qui blâment, & qui detestent dans leur cœur, ces cruelles & sanguinaires executions,

que l'on fait par Religion. Je ne pretens pas en faire ici une histoire exacte & bien circonstantiée, on en a vû çà & là diverses Relations, & même d'imprimées, avec les noms de ceux qui l'ont soufferte, & des Galeres sur lesquelles ce furieux torrent a passé. Je n'en parlerai que sommairement, & par rapport à ce que nôtre Martyr nous en dit dans ses lettres, où il a cru qu'il étoit important de nous informer de ce qu'il en savoit, par les petites relations qu'on lui envoioit des Galeres à sa prison, pour avoir ses saintes consolations, & ses pieuses exhortations sur ce sujet, & par ce que nous en trouvons de particulier dans les lettres de quelques uns de ces Confesseurs, & à nous & à leurs amis. On voit dans une de ces Relations imprimée à Amsterdam, qui porte pour titre, Relation de la cruauté qu'on exerce aujourd'hui envers nos freres de France sur les Galeres, sur des avis sinceres de Marseille: On voit, dis je, les noms de plus d'une trentaine de ces innocens de tous âges, & de toutes con-

ditions, roüez de coups en divers temps, & sur diverses Galeres. J'en marquerai quelqu'autres que je trouve dans mes memoires, & je d'écrirai les circonstances les plus memorables des tourmens de quelques-uns de ceus là, que les extraits que l'on nous a envoiez nous aprennent.

L'epoque du commencement de ces especes de massacres, nous est marquée de l'année 1699. vers la fin, qui ont duré plus d'une année, n'aiant cessé que vers le mois de Juillet 1701., & cela par la fureur, & la malice des Missionnaires, qui par des faux exposés ont surpris des ordres de la Cour à ce que l'on prétend, pour faire comme on la dit, lever le bonnet pendant le service, & tourmenter ceux qui le refusoient. En consequence duquel l'Officier qui commandoit dans le Port, monta sur les Galeres, & aiant fait donner cette bastonnade à plusieurs, qui avoient refusé de lever le bonnet; lassé de ce triste spectacle il envoia le Major des Galeres pour faire ces expeditions inhumaines; & par diverses douces paroles,

mêlées de rigoureuses menaces, il en gagna quelques-uns, & fit enlever & maltraiter les autres; mais ceux qui avoient promis reconnurent leur faute, & protesterent qu'ils ne leveroient plus le bonnet, resolus plûtôt de tout souffrir, que de ceder à l'ennemi. Il y en a qui ont eu deux ou trois fois la bastonnade à ce sujet: l'orage a été grand sur toutes les Galeres qui étoient sur le Port, à la reserve de celles où sont les vieillards & les invalides où l'on ne dit rien pour le coup, craignant, peut-être, de leur donner trop tôt la couronne du Martire. Celles qui étoient en campagne en furent aussi exemptes. Quelques uns des Officiers qui presidoient à ces belles executions, les exhortoient seulement à lever le bonnet par civilité, & pour ne point causer de scandale; que du reste on ne leur demandoit pas de changer de Religion: Leve ton bonnet, regarde à poupe, disoit le Major, à celui qu'il vouloit faire fustiger, & prie aprés cela Dieu, Calvin & qui tu voudras. Et comme quelques-uns des plus foibles avoient sous

l'ombre de cette civilité quelques scrupules & quelque penchant à y satisfaire pour éviter de si grands maux, ils furent fortifiez contre cela par leurs autres freres. Ils aquiescerent entierement à leurs exhortations, & y furent confirmés, par ce que leur écrivit un Pasteur, qui en avoit été requis.

Voici l'extrait d'un billet de Marseille, qui precede de quelques mois ce que nous venons de rapporter.

» ON a massacré impitoiablement
» de bastonnades, nos pauvres fre-
» res des Galeres qui n'ont
» point fait campagne, pour le juste re-
» fus de lever le bonnet pendant le ser-
» vice, & l'on s'est si fort acharné sur
» ceux qui ont témoigné une fermeté
» inébranlable, qu'ils les ont mis dans
» un état à faire fremir les rochers, s'ils
» étoient capables de quelques senti-
» mens. Aprés ce barbare traitement,

on en a porté plusieurs immobiles à "
l'Hôpital. La premiere fois que l'on "
fit donner cette cruelle bastonnade à "
Monsieur Serre l'aîné, on faillit à le "
faire expirer sous le poids de ce suplice, "
comme vous le verrez par un de "
ses billets que je joins à ceci. Je vous "
laisse à penser dans quel pitoiable "
état on le mit le lendemain matin, "
qu'on la lui redonna & d'une maniere "
si rude, que le sang ruisseloit sur le "
Coursier, ou du moins y rejaillissoit. "
De là on l'emporta à l'Hôpital; d'où "
aprés que Dieu l'a eu miraculeusement "
rétabli, on l'a transferé au "
Château d'If; & là on le laisse sans lui "
donner une méchante paillasse. Nous "
en avons eu, graces à Dieu des nouvelles, "
ses os presque brisez, lui font "
sentir de grandes douleurs en tout son "
corps. On a transferé avec lui au "
même lieu, les deux Messieurs "
Carrieres, qui ont subi les mêmes "
inhumanitez. Le pauvre Monsieur "
Elie Maurin, à qui on a donné "
la question deux fois, est renfermé "
dans l'Hôpital au pain & à l'eau, "
M. Lhoustales, & d'autres encore "
fort malades, Alexandre de la Ma- "

„gnanime, a essuyé la question jusqu'à
„4. fois avec une corde gaudronnée &
„trempée dans la Mer, ce qui la rend
„dure comme une barre de fer .. ...
„Non, quelque sujet, dit ce Confes-
„seur, que j'aye de me consoler, &
„dessuyer les larmes de mes yeux, par
„la joie, que me doit donner la subli-
„me gloire de leur triomphe, je ne
„saurois les arrêter, lorsque je me re-
„presente l'horrible Martyre qu'on
„leur a fait souffrir, & que je m'en en-
„tretiens avec ceux qui en affligent
„leurs ames avec moi; assurement le
„Liberateur approche, puisque les
„briques redoublent.
„ Avant toutes choses, M. mon
„tres-cher allié & tres-honoré Pa-
„steur, (c'est Mr. le Febvre qui parle
„ici, & qui envoie ces extraits,) je
„vous invite à venir voir ce que l'on
„peut appeller un homme plus que *vir*
„*prodigij*, qui comme un vrai & brave
„soldat, n'est jamais plus ardent que
„dans l'occasion, & dans le danger.
„Plus le choc est rude, plus il sent en-
„flâmer son cœur, tout couvert qu'il
„est de blessures, il se prepare à don-

ner encore de plus grands combats.

Extrait de la Lettre que Monsieur de Serre l'aîné, le corps sanglant & déchiré, les menotes aux mains, écrivit le 8. Octobre 1700. & qui a cette inscription.

Aux chers fideles qui n'ont pas eu honte de moi dans mes chaînes, la paix, l'amour & la grace du Seigneur vous soient communiquées & multipliées jusqu'à la fin.

MEsseurs & Dames & freres, que j'aime en Jesus-Christ.

Je vous écrits les menotes aux " mains, & les cicatrices de mon divin " Jesus, empreintes sur mon dos. . . . . " C. . . . & un autre qui ont passé avant " moi, aiant obeï aprés quatre coups " de bâton, le Major est venu à moi. " Il m'a dit des sottises, ausquelles j'ai " répondu en peu de mots, mais d'un " air tranquile. qu'il fit sa charge. Ma " resolution l'a animé contre moi; il a " donc fait déployer sur moi les plus " rudes coups du monde: je me suis vû " l'ame sur le bord des levres. Il m'a " voulu faire plier en faisant cesser, mais " persistant dans ma resolution, il s'est "

„acharné. Ma constance qui a fait „exemple aux autres, leur a donné „cœur; mais je me trompe, c'est la „Grace celeste. Que j'ai de graces à „rendre à mon Dieu, de la faveur ine„stimable qu'il m'a faite de souffrir „pour les interêts de sa gloire! que „tout le peuple Chrêtien l'en louë a„vec moi! C'est à quoi je vous invite „bien-aimez du Seigneur: mais sur „tout ames fideles, demandez lui pour „moi le don de la perseverance, afin „que je soûtienne jusqu'au bout, sans „quoi tout le reste seroit sans fruit, & „me couvriroit d'une confusion éter„nelle. Comme le Major étoit en„core à maltraiter nos freres, & que „par son ordre on me donnoit les me„nottes, il est monté ici un homme de „Monsieur l'Intendant, nommé Mr. „Regis, qui a parlé à Mr. le Major à „l'oreille, & lui a montré un memoi„re. D'abord on m'a demandé, & le „Major d'un ton menaçant lui a dit „ha, là; c'est là M. Serre, he bien je „lui en ai sanglé de bonnes, mais à ce „soir je lui serrerai l'echine, d'une ma„niere qu'il le sentira bien mieux. De

ſorte, tres-chers amis, que je me prepare à la mort; heureux ſi je meurs fidele. On en veut à moi ſeul plus qu'à tous mes camarades enſemble. On tient que ce ſoir ou demain je ſerai au Château d'If, aprés qu'on m'aura mis à la gehenne. Je voudrois que ce fut à cet heure, cela m'épargneroit un tourment pour lequel on ne ſauroit trouver d'expreſſions. J'ai ſervi mes freres au peril de ma vie, ſoit aux Forts, ſoit ici; je les ai exhortez de mon mieux, je leur ai ſervi d'exemple. Veüille le Pere de miſericorde que je ne me demente pas! Implorez au nom du Seigneur, le ſecours de Dieu, afin que je ſorte victorieux. Tenez vos mains élevées & ne les baiſſez pas que je n'aye remporté la victoire. Accompagnez moi de vos vœux dans mon cachot, ſi du moins j'y vas: je ne vous perdrai point de vûë, je conſerverai éternellement le ſouvenir de vos bontez, de vôtre charité & de vôtre tendreſſe. Qu'il plaiſe à Dieu de vous en donner ample récompenſe en cette vie, & la félicité éternelle dans celle qui eſt a-

venir. Je vous embrasse & je vous honore de tout mon cœur, & suis & serai inviolablement pour toute ma vie, Messieurs & Dames, freres & sœurs en nôtre Seigneur Jesus-Christ.

Vôtre tres-humble & tres-obeissant serviteur,
SERRE.

le 8. Octobre 1700 sur la Galere la Fortune.

Tout cela écrit de la propre main de ce genereux Martyr.

„ NOn, qu'il me soit permis de le
„ dire, ajoute celui dont j'écris
„ l'histoire; il n'y a que l'Esprit
„ de Jesus-Christ qui puisse faire agir
„ & parler ainsi en pareilles occasions,
„ que la loüange & la gloire éternelle
„ lui en soient renduës.

„ Ce brave Confesseur étoit, dit M.
„ le Febvre, dans ces saintes & coura-
„ geuses dispositions, même avant que
„ d'entrer dans le combat ; ce qu'il

montre par un extrait de lettres à son cher frére qui étoit dans le Port de Genes ; Où aprés lui avoir parlé de divers Confesseurs, que l'on avoit cruellement tourmentez, Messieurs Carriere, Fajan un proselyte de qui la constance avoit tant soûtenu d'assauts, & fait échoüer l'Aumônier, qui est un emporté, de son entreprise, quatre qui étoient sur la Magnanime, qui souffrirent deux fois la bastonnade. Il dit qu'on le menaçoit, mais qu'il étoit prêt, & qu'il esperoit tout du succez de la Grace. Si nous " confessons Jesus-Christ, disoit-il, de- " vant les hommes, il nous confessera " devant son Pere & les Anges, &c. Si " Dieu nous fait triompher, nôtre tri- " omfe sera autant d'honneur à l'E- " glise de Dieu, que de honte à l'im- " pudique Babylon ; nôtre victoire " sera sa défaite ; & le moien qu'elle " met en usage remplissant la coupe " de ses abominations, sa fin malheu- " reuse, son regne tenebreux, seront " d'autant plus proches. Dans une " autre il dit qu'il est comme une ville " bloquée, qui attend à tous momens "

"

le ſiege, par une formidable armée,
„ qui va faire paſſer tout par l'épée, le
„ feu & les flâmes : Mais je me mets
en état de reſiſter, & j'eſpere de faire
„ échoüer le deſſein de toutes les puiſ-
„ ſances qui me prendront à partie,
„ parce que mes yeux ſont ſur l'Eter-
nel : Priez-le pour moi, je vous en
„ conjure, & pour tous ceus qui ſeront
„ dans le cas, afin que nous ſoyons de
„ puiſſans & d'invincibles lutteurs a-
vec Dieu.

„ Voila, dit nôtre Martyr, un
„ grand exemple de force, mais voila
en même temps un triſte ſujet : Je ne
„ ſaurois m'empêcher de dire qu'on ne
„ s'eſt peut-étre jamais vangé plus tri-
ſtement, plus inutilement, & d'une
„ maniere plus déplorable. Etre ainſi
„ traité, ajoûte t'il, cela s'appelle en
„ Latin, ſi je ne me trompe, *excarri-
ficari*. Je voudrois bien ſavoir quels
„ noms les François Catholiques Ro-
„ mains donnent à ces belles expedi-
„ tions. Car enfin contre qui ſe ven-
ge t'on? contre de véritables brebis,
„ contre des victimes d'humilité & de
„ patience, qui ne ceſſent de prier pour
la

la converſion, & pour la proſperité de ceux qui les écorchent, & qui les devorent.

Cependant malgré tous ces tourmens, ce fidele Confeſſeur vit encore, & continuë à glorifier Dieu dans un cachot du Chateau d'If, où il a été tranſporté avec divers autres des freres, qui ſouffrent là comme lui toutes les horreurs & les cruautez avec leſquelles on peut traiter des priſonniers, dont la vie & la perſeverance confondent le faux zele des ennemis, & des perſecuteurs de la vraye Religion: Pendant que ſon frere puîné ſouffre depuis pluſieurs années à peu prés les mêmes rigueurs dans un cachot du Fort St. Nicolas, où il a été joint à l'illuſtre Mr. de l'Auſonniere, qui y avoit été transferé avant lui, & qui avoit été en ſi grand ſecours & en édification à tous ſes freres & des Galeres & des priſons, par une infinité de bons, & de charitables offices qu'il leur rendoit au peril de ſa vie; & pour leſquels il a été renfermé dans ce cachot. Le troiſiéme des freres de Meſſieurs Serre, reſte ſur les Gale-

res, où il essuie les mêmes travaux que les autres Confesseurs, n'ayant point été exposé aux cruelles & extraordinaires bastonnades de ceux qui étoient dans les Galeres sur le Port, parce qu'il étoit alors en voiage dans celles qui conduisirent les Cardinaux à Civitavechia pour Rome, & qui furent quelque temps dans le Port de Genes; tellement qu'il n'arriva à Marseille qu'aprés que l'orage des bastonnades fut passé, qui comme nous avons dit dura un peu plus d'un an. L'un de ces trois freres n'aiant été condamné aux Galeres que pour 9. ou 10. années, devoit être dans l'ordre de la justice, mis en liberté au bout de ce terme. On la demanda, on la solicita pour lui même assez long-temps aprés l'acomplissement de ce terme, mais ce fut inutilement. Le zele Catholique Romain, qui ne veut pas qu'on garde la foi aux héretiques, dispense aussi les Rois, les Princes, les Magistrats, de rompre les traitez faits avec eux, de violer les Edits & les Loix les plus sacrées, & les Jugemens lors qu'ils leur sont

favorables ; que l'on observe bien plûtôt pour les plus scelerats des hommes, pour des gens que l'on peut appeller des pestes de la Republique. C'est par le même esprit qu'étant venu un ordre de la Cour pour mettre en liberté tous les invalides, ceux qui avoient acompli leur temps, & ceux qui avoient été condamnez pour desertion, desquels il y en avoit quelques uns de la Religion, il y eut ordre de les rayer du Role de ceux qui devoient être liberez, s'il y avoient été mis, & deffense d'y en mettre à l'avenir. On ne dit point de quel ordre, mais il n'y a pas lieu de croire que cela vienne d'ailleurs, parce que l'on n'oseroit rien faire à cet égard que par ces ordres superieurs, qui ne manquent pas en de telles occasions d'étre puissamment solicités par les bons amis de nos pauvres Confesseurs les Missionnaires & les Ecclesiastiques, comme l'avoit été l'expedition de la cruelle bastonnade, que l'on peut assurer étre l'ouvrage de ces gens, qui à la vûë même des executions qu'on en fai-

„ soit, avoient l'impudence de dire que „ l'Eglise n'aimoit pas le sang. Cela nous doit faire, disent quelques-uns de ces Confesseurs, dans une excellente lettre qu'ils écrivent sur ce sujet, „ redoubler nos vœux pour la conversion de nos ennemis, & mieux „ prendre garde à nous même, considerans que nous avons encore besoin „ du creuset, puisque la Providence „ nous y laisse; Dieu veüille que ce „ soit en sa misericorde, pour nôtre „ sanctification, & pour sa gloire.

„ On avoit aussi demandé la delivrance & la liberté de quelques Vaudois, sujets du Duc de Savoye, & „ cela par les ordres qu'il en avoit donnez à son Ambassadeur à la Cour de „ France, & on avoit écrit à Marseille „ sur ce sujet. Mais comme on esperoit d'en voir l'effet, les calomnies „ dont les Missionnaires ont noirci ces „ pauvres gens, & dont on a abreuvé la „ Cour, ont empêché leur delivrance jusqu'à present. Cela s'écrivoit au mois de Mars 1700.

La fureur de la bastonnade cessa en fin dans l'année 1701. aussi par ordre de la Cour. Si ce

fut par compassion des miseres de ces innocens Confesseurs de Jesus-Christ, c'est à quoi il n'y a gueres d'apparence, puisque l'on n'en a pas de tant d'autres miseres extraordinaires inusitées contre les autres Forçats ausquelles ils sont exposez. Mais comme toute l'Europe, tous les Princes & Etats étrangers, en témoignerent de l'horreur, & Catholiques Romains & autres, & ne pouvoient s'empêcher d'en faire des reproches aux Ambassadeurs & Envoiez de cette Cour, aux Personnes publiques, & particulieres qu'ils voioient, on en eut quelque honte, & on donna ordre de les faire cesser, aprés quelques informations sur les Galeres même, de l'état des choses à cet égard; où chacun, & Missionnaires, & Officiers, se disculperent comme ils purent, en tachans de diminuer l'atrocité des faits, quelques-uns même de les nier impudemment, mais en conservans toûjours au reste leur haine, leur passion, & leur esprit de vengeance contre ces captifs affligez. Aprés quoi ils eurent une espece de

„ calme durant quelques mois ; mais „ l'orage ne tarda pas à revenir. Nous „ vous avions marqué, nous disent „ deux celebres de ces Confesseurs, „ par nôtre lettre de Juillet dernier „ 1701. (c'est en Janvier 1702. qu'ils é-„ crivoient cela) que nous joüissions de „ quelque calme : mais peu aprés on „ nous mit à la chaîne, & on nous „ foüilla fort exactement. On nous prit „ tous nos livres, voire même ceux „ qui étoient Catholiques Romains, „ & l'argent que nous avions, lequel „ pourtant on nous rendit le lende-„ main. Mais si on eut trouvé quelque „ somme considerable, si on ne l'eut „ pas retenuë, on ne l'auroit renduë „ que sols à sols, afin que ceux à qui „ on les auroit trouvées n'en pussent „ assister leurs freres, comme il est ar-„ rivé autrefois ; car on a eu toujours „ un tres-grand soin pour empêcher la „ charité parmi nous, c'est le sujet de „ l'emprisonnement de divers reclus „ dans les cachots. Pour les livres on „ ne les a pas rendus, non pas même „ ceux qui étoient d'autheurs Ro-„ mains. De plus Messieurs les Mis-

sionnaires ont fait renouveller l'or-"
dre de nous tenir à la chaîne. Nous"
sommes, disent-ils, en bute & en ri-"
sée aux premiers venus; mais nous re-"
gardons aux ordres de la Providence,"
& nous nous soumettons à sa volonté,"
sans laquelle on ne peut pas arra-"
cher un cheveu de nôtre tête. Que"
le monde nous méprise tant qu'il"
voudra, les Anges nous reconnoî-"
tront un jour en gloire, s'il plaît à"
Dieu: l'oprobre de Jesus-Christ vaut"
mieux que tous les honneurs, & tou-"
tes les delices de la Terre: on enchaî-"
ne nos pieds, mais on ne peut enchaî-"
ner nos ames, n'y les empêcher de"
voler à Dieu. On fait suer & tra-"
vailler nos corps, mais nôtre ame s'é-"
leve vers le Ciel, & s'unit à Dieu,"
& se rejoüit dans le sentiment de son"
amour. On nous enferme dans des"
cachots sombres, on nous sequestre"
de la societé, mais on ne peut empê-"
cher que Dieu ne nous visite dans"
son amour, & que ses Saints Anges"
ne soient nôtre fidele compagnie."
Voila comme ces genereux Confes-
seurs se consolent les uns les autres,

& comme ils donnent gloire à Dieu ; & édifient toute son Eglise.

Pendant ce temps là, les pauvres reclus dans les prisons & les cachots, ne furent pas épargnez non plus que ceux des Galeres. Leur misere à continué, & en quelques uns a augmenté, aiant été plus resserrez que l'ordinaire. Monsieur le Febvre a été de ceux-là, car le mauvais traitement dont il s'est plaint, mais inutilement, a duré jusqu'à sa mort, ou aux aproches de sa mort, arrivée au mois de Juin 1702., que Dieu l'a enfin delivré de toutes ses miseres, n'aiant pû plus d'un an auparavant, ni recevoir de lettres d'aucuns de ses amis des Galeres, & d'ailleurs, ni donner des siennes à qui que ce soit. Si une Dame de Marseille la vû quelquefois, ç'a été en presence de gens qui ne lui donnoient pas la liberté de s'entretenir de ce qu'ils auroient bien voulu. On savoit seulement qu'il vivoit, mais avec bien des incommoditez & des maux, & en s'affloiblissant de jour en jour, mais toujours dans les dispositions les plus chrê-

tiennes & les plus pieuses, où puisse être un Martyr de Jesus. Tellement que depuis le commencement del'année 1700. jusqu'à cette privation absoluë de tout commerce, nous n'avons eu que deux ou trois lettres de lui : l'une qui contient les extraits historiques des cruelles executions de la bastonnade, que nous avons décrite ; une autre dans laquelle il represente son mauvais état & les raisons que l'on auroit de demander sa delivrance, sous la qualité d'Invalide, presque consommé entierement par la longueur des souffrances; Sans doute sur ce qu'il avoit appris que l'on faisoit des Roolles pour cet effet, que l'on envoioit à la Cour, ne sachant peut-être pas alors que l'on en exceptoit ceux de la Religion. Mais ne faisant aureste pas grand fond sur cela, & se preparant a la mort; dont son Pasteur, qui avoit été informé que la continuation de ses maux l'avoit extremement abbatu, lui parloit pour le confirmer de plus en plus dans ces glorieuses esperances, pour lesquelles il avoit

courageusement combattu, & il combattoit encore. A quoi faisant une petite recapitulation de ses maux, il répond qu'il vivra & mourra dans cette foi. Qu'on lui avoit ôté à diverses fois la liberté de l'argent, mais qu'il preferoit à tout cela l'esperance de son salut. Ensuite il represente que l'on eut soin de payer quelques petites debtes dont il se souvenoit, & qui étoient de fort peu de consequence. La troisiéme & la derniere, étoit du 8. Janvier 1701., où il répond encore à une autre de ce Pasteur sur le même sujet que la précedente. En voici quelque extrait.

L'Apôtre S. Jaques, dit-il, ap-
„ pelle bien-heureux ceux qui ont per-
„ severé dans les souffrances. Je ne
„ suis pas surpris, Monsieur, mon tres-
„ honoré Pasteur, de ce que vous tenez
„ le même langage, ni même de ce que
„ vous ajoûtez, que quinze années de
„ combat & de perseverance contre
„ tous les efforts du Diable & du mon-
„ de, sont sans contredit d'admirables
„ dispositions à une heureuse mort, &
„ une caution infaillible d'une glo-

rieuse récompense. En parlant ain- "
si vous supposez ce qu'il faut supposer. "
Mais helas qu'à mon égard ce fonde- "
ment est tremblant ; ce que nous fai- "
sons est mêlé de bien & de mal, & j'ai "
à me reprocher que mes meilleures a- "
ctions ne sont pas assez acompagnées "
de ces mouvemens interieurs qui en "
doivent faire le prix : comment les "
pourrois-je compter pour quelque "
chose? Il est vrai que je suis resolu "
de souffrir, & de tout souffrir, la vie "
& la mort ; il est vrai encore que je "
rends le bien pour le mal, autant que "
je le peux, & que je ne donne su- "
jet de plainte à personne. Mais quoi "
que je tache de bien vivre, & de "
parvenir à la glorieuse liberté des en- "
fans de Dieu, je me fais bien de la "
peine, & je n'avance pas beaucoup.

Où il faut remarquer, que jamais on ne lui parloit des graces de Dieu envers lui, des sentimens qu'on avoit de sa foi & de sa patience dans ses combats, de la joye qu'il en devoit avoir lui-même, & de l'édification que les autres en recevoient, qu'il n'oposât aussi tôt ses defauts, ses foi-

blesses & ses imperfections ; sur lesquelles comme il faisoit toujours beaucoup d'attention, il eut voulu qu'on les lui remit aussi souvent devant les yeux. Ne faites pas, disoit-il, mon cher Pasteur, tant d'attention à ces petits avantages que vous loüez en moi, que vous ne pensiez sur tout à prier que je sois delivré de ces grands pechez qui sont toujours en moi. Cependant témoignant aussi par tout de grandes reconnoissances envers Dieu des graces qu'il lui avoit accordées, & vivant toujours dans une sainte confiance en sa misericorde, & une solide eseperance de son salut.

Comme il avoit extremement à cœur que ses parens se déchargeassent de la pension qu'ils lui faisoient pour sa subsistance, pretendant que vivant de ce que le Roi fournit pour la nourriture des captifs, on ne s'acharneroit pas tant à corrompre ses alimens. (Je ne comprens pas par qu'elle raison. Peut-étre en avoit-il une bonne qu'il ne disoit pas.) Il insiste encore extraordinairement sur

ce ſujet par ſa derniere lettre, & prie qu'on le perſuade à ſon genereux bienfaiteur, comme il l'en avoit prié plusieurs autrefois; mais prieres auſquelles ce charitable parent n'a pas crû devoir déferer, diſant comme il le rapporte lui-même par ſa lettre, ſur l'abus qu'il avoit dit qu'on faiſoit de cet argent. Il lui avoit fait réponſe, qu'il faloit toujours faire ſon devoir, & ſi on abuſe de cet argent tant pis pour ceux qui en font un mauvais uſage, au préjudice d'un pauvre renfermé. Et ſur cela il s'épanche en reconnoiſſance, en loüanges& en benedictions envers ce charitable parent, & toute ſa belle & grande famille. Et finit cette derniere lettre, qui étoit du huit de Janvier 1701. par des vœux auſſi tres-ardens, & tres ſinceres pour ſon Paſteur & ſa famille : ce qu'il ne manquoit jamais de faire dans toutes ſes lettres; mais qu'il fait dans celle-ci avec une vehemence toute extraordinaire, comme lors qu'une perſonne pieuſe qui meurt fait à ſa famille & à ſes amis; ce qui étoit comme un

presage que c'étoit sa derniere benediction. Car depuis ce temps là, c'est à dire, depuis une année entiere & quelques mois, on n'a eu aucunes de ses lettres, ni il n'a pas reçû celles que son Pasteur lui écrivoit dans l'esperance que l'on surmonteroit enfin les difficultez qui empêchoient le commerce, comme ceux des freres des Galeres nous le faisoient esperer, ayant de leur part fait tout ce qu'il leur a été possible pour en venir à bout. Une seule Dame a eu cette permission de le voir quelquefois, mais rarement, & comme nous l'avons dit en presence de témoins. Elle le trouvoit toûjours à peu prés dans ces mêmes dispositions, où l'on vit S. Etienne, dans le moment qu'on l'aloit lapider, c'est à dire plein de foi & du S. Esprit, & tout ardent de charité même envers ses persecuteurs. La derniere fois qu'elle le vit; ce fut deux jours avant sa mort, il lui parut extremement foible & maigre. Usant, mais inutilement, & sans en recevoir disoit-il à cette Dame, aucun soulagement des remedes qu'on

voulut bien permettre qu'on lui donnât. Elle en ſortit extremement édifiée, en le recommandant à la Grace de Dieu, & à ceux qui dans cette extremité de ſa vie, prenoient ſoin de lui, avec promeſſe qu'on l'enſeveliroit, & qu'on le feroit enterrer aprés ſa mort, qui arriva le deuxiéme jour en ſuivant; pendant leſquels il n'eut à l'égard de ſon ame, que la preſence de ſon Dieu, & les conſolations de ſon Eſprit pour ſecours. Et comme dans tous les differens intervales de commerce, où il s'étoit vû pluſieurs fois des années toutes entieres, & bien au delà, ne voiant qui que ce ſoit, que ceux qui lui portoient ſa nourriture, il s'étoit toujours conſolé, & entretenu dans ſes longues ſolitudes avec ſon Dieu, par de continuelles meditations des choſes ſaintes, des myſteres de ſa verité & du ſalut, d'où il nous eſt venu en ſuite de ſi excellentes pieces ſur ces ſujets; par des Prieres ferventes, pour obtenir de Dieu les graces & les forces qu'il lui étoient neceſſaires, dans ces grands & terribles combats

ausquels il étoit exposé: ce dont nous avons eu de si admirables témoignages, à toutes les fois que l'on a pû renoüer le commerce avec lui;il ne faut pas douter aussi qu'il n'en soit arrivé de même dans cette derniere solitude, & que sa foi, son zele, sa pieté, sa charité, son esperance, n'aient produit, sur tout dans les derniers jours de sa vie, des mouvemens extraordinaires, dont il n'a eu que Dieu, & ses Anges pour témoins, & qui auroient ravi ses freres, s'il avoit été libre de le voir finir sa glorieuse course, & de pouvoir en sa presence joindre leurs prieres aux siennes, pour lui aider à élever son ame à Dieu, & l'acompagner jusques dans le sein de son Paradis. Ils se seroient sans doute écriez à la vûë des transports de joye de cette ame sainte quittant son domicile de terre & de bouë, pour aller prendre possession de celui du Ciel, & s'unir pour jamais immediatement à son Dieu, à son divin Redempteur pour lequel il a tant souffert: il se seroient dis, je écriez: Bien-heureux sont ceux qui meurent avec le Seigneur: Oui pour

pour certain dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux, & leurs œuvres les suivent.

Outre ce que la Demoiselle Salicofre qui l'avoit vû deux jours avant sa mort, en a écrit à une Dame de ses amies à Paris, quelques celebres Confesseurs ont pris soin de nous en informer, par lettre du 14. Juin 1702, c'est à dire deux ou trois jours aprés sa mort.

Enfin, nous dit M. D. S. H. J. en faisant comme l'éloge & le Panegyrique de ce bien-heureux Martir, Enfin le voila ce benit Athlete du Seigneur Jesus: le plus illustre & le plus genereux de mes compagnons de souffrances, qui a passé à onze heures du soir, des amertumes du combat, aux douceurs ineffables du magnifique triomphe des bien-heureux Martyrs du Seigneur Jesus. Quel gloire! quel honneur incomparable pour ce celebre Confesseur, d'étre mort dans le champ de bataille, en demeurant plus que vainqueur par ce puissant Sauveur! Mais plûtôt quel bonheur inexprimable pour

lui, d'avoir si bien deffendu la cause de ce bon Maître, & d'avoir reçû de sa gratuité misericordieuse, le juste prix de l'inviolable fidelité qu'il lui a gardée, la couronne de vie qu'il a promise aux vainqueurs. Le voila, dis-je, passé ce S. Martyr, de sa longue & tres gênante prison, en la parfaite liberté des enfans de Dieu; de ce sombre sejour, qui avoit servi d'Ecurie, & où il y a encore une crêche, dans le Palais du Roi des Rois tout rayonnant de lumiere; de son ennuyeuse solitude, dans la compagnie de ses saints Anges, & de ses compagnons de service qui sont morts comme lui pour le témoignage de Jesus. Le voila passé en un mot, à la pleine possession de Dieu même, pour joüir des sublimes richesses de sa gloire, & gouter le bien-heureux repos, à l'éternelle consolation de son ame. Ayant donc passé d'une miserable condition à une si heureuse; pourquoi nous attristerions nous de l'absence de ce precieux ami? Ha certes la contemplation de sa charmante glorification fait cesser mes larmes, &

bien loin de le rapeller sur la terre "
par mes regrets, je desire de déloger "
de dessous ces tentes de Kedar, où on "
ne parle jamais, ni de treve, ni de "
paix, pour entrer dans cette agrea- "
ble demeure du Prince de paix, où "
la justice habite, ce qui me sera in- "
comparablement meilleur, que de "
rester d'avantage dans cet affligeant "
sejour des mortels. C'est, mon tres- "
honoré Pasteur, la douce esperance "
d'étre un jour avec nôtre bon Jesus, "
pour contempler la gloire que Dieu "
lui a donnée, qui me soûtient dans le "
cours des longs travaux que j'endu- "
re pour son Evangile, depuis 17. "
ans dans les chaînes; & cette esperan- "
ce ne me confondra pas, moiennant "
le secours de la grace, dans laquelle "
je mets tres-humblement toute ma "
confiance, pour surmonter tous les "
ennemis de mon salut. "

Il ajoute dans un autre billet: Tou- "
te nôtre societé est affligée de cette "
perte. La mort de nôtre plus pre- "
cieux ami, va penetrer de douleur, "
particulierement mes chers freres ses "
associés. Le Seigneur nous conso- "

le tous. Il n'y avoit personne au monde, dit-il, qu'il considerât plus que sa chere personne, pour ses bienfaits envers lui & envers ses freres, & pour les consolations, & edifications qu'il en recevoient tous. Comme on les avoit informez sur les Galeres, de son état moribond, ce precieux Confesseur avoit composé une excellente priere convenable à la consolation d'un fidele qui étoit sur le point de rendre son ame à Dieu, mais qu'on n'eut pas les moiens de lui faire tenir. Enfin il nous apprend qu'on leur avoit rapporté que le Commandant le considerant aprés sa mort devant la prison, se prit à dire à ceux qui l'acompagnoient, *voiez c'est quelque chose d'étonnant que la penitence que ce pauvre homme a faite, il y a 16. ans & deux mois qu'il étoit la dedans*; ce qu'il repeta à plusieurs fois, sans doute forcé à l'admiration de la patience de ce Martyr, malgré tant de maux, & tant d'épreuves qu'il avoit souffertes, & dont cet Officier savoit bien des nouvelles.

Nous aprenons par une autre lettre de Meſſieurs B. B. poſterieure à celle dont nous venons de rapporter un extrait, que le ſoir qu'il mourut, on trouva moien de faire paſſer la derniere lettre de ſon Paſteur vers lui : mais comme il étoit proche de ſa fin, & ne pouvant lire, il l'a fit remporter, afin qu'on ne trouvât pas ces choſes là ſur lui. « Il a eu, diſent ces Confeſſeurs, la liberté des ſens juſqu'à la fin ; car un homme qui lui vit prendre un boüillon un peu avant la nuit, nous dit qu'il parloit librement, & qu'il croioit de mourir cette nuit, ce qui arriva auſſi, ſur les onze heures du ſoir. Il avoit la poitrine attaquée depuis quelque temps; & les trois ou quatre derniers jours, il eut un dévoiement qui l'affoiblit tout à fait. Nous en fumes extremement affligez, & ne pouvant lui aider que de nos vœux, nous recommandâmes aux freres de redoubler leurs prieres. Pour lui, Madame Salicoffre la fait mettre dans un ſuaire & une caiſſe, & il a été enterré par quatre de nos freres. Nous avons

„ du déplaisir de ce que l'on n'a pû re-
„ cueillir ce qu'il peut avoir dit pen-
„ dant sa maladie. Il est mort, c'est à
„ dire pour parler avec vous, il a vain-
„ cu par la grace de Dieu, il ne lui reste
„ plus qu'à joüir du triomphe avec son
„ Sauveur, & qu'à posseder le Royau-
„ me & couronne éternelle qu'il a a-
„ quise gratuitement à ses Confesseurs
„ & Martyrs.

Tout ce que nous disent de lui ses chers compagnons, que je ne rapporte ici que par abbregé, nous ôte la peine de faire son Eloge, & il ne sauroit venir d'une meilleure main, que de celle de ces fideles serviteurs de Dieu, dont quelques uns l'ont vû dans le combat, & dont tous ont fait & tant d'estime, & tant de profit des billets, & saintes lumieres qu'il a fait resplandir pendant 16. années des tenebres de sa prison, parmi les tourmens & les travaux de leurs Galeres, & qui les ont rejoüis, consolez & fortifiez dans leurs afflictions. Ils savent ces Athletes du Seigneur Jesus, de quel poids est la croix qu'ils portent pour lui; Ils connoissent par

sentiment & par experience, combien est grand l'honneur de combatre, & de souffrir pour son divin nom, & combien sont douces les joies & les consolations que sa Grace répand dans leur ames, au milieu de leurs angoisses. Enfin ils savent quel bonheur la foi & l'esperance produisent dés à present dans l'ame des Martirs, par les glorieuses recompenses qui leur sont destinées; ainsi ils en peuvent mieux juger, ils en peuvent mieux parler que les autres. Qui doute que dans cette extremité où ils se sont vûs, & où ils se voient si souvent, comme entre la vie & la mort; ils ne sentent à peu prés les mêmes ravissemens que sentent les Martirs dans le moment que leur ame s'envole dans les Cieux, tellement que l'on peut dire, que les portraits qu'ils nous en font, sont d'aprés nature, & que les idées qu'ils nous en donnent, sont véritablement conformes aux originaux.

Cependant continuez, chers Confesseurs de Jesus-Christ à edifier l'Eglise de Dieu, par vôtre courage,

par vôtre patience & vôtre perseverance. Encouragez vous les uns les autres & par vos paroles, & par vos saints exemples. Ayez incessamment devant les yeux, les glorieuses issuës de vos illustres compagnons, qui ont accompli leur Martire avant vous, & de qui vous publiez si dignement les loüanges. Benissez Dieu qui les a delivrez de tous leurs maux, & les en a si glorieusement recompensez. Vivez & mourez dans l'esperance d'une semblable victoire, & d'un aussi glorieux triomphe. Levez vos têtes en haut, vôtre loyer est grand dans les Cieux, sur tout au milieu de cette nuée de témoins qui vous environnent, qui vous ont précedé, & qui ont, dis-je, obtenu la couronne du Martire, pour laquelle vous combattez encore. Sur tout, regardez le chef & le consommateur de vôtre foi, qui pour la joye qui lui étoit proposée, a souffert, ayant méprise la honte, & s'est assis à la dextre du trône de Dieu. C'est là le grand modele que vous devez principalement avoir devant les yeux. Ceux là

ſont des modeles imparfaits, ils ont des deſtauts, & ſans doute que vous y en avez remarqué; Mais celui ci eſt leSaint desSaints,en qui il n'y a tache ni macule. Ceux-là n'ont plus de part aux choſes qui ſe paſſent ici bas, ni ils ne ſauroient vous aider & vous ſecourir, encore moins vous rendre capables de pratiquer ce qu'ils vous enſeignent par leur exemple; mais celui-ci s'intereſſe dans tous vos maux, il vous voit, il vous regarde combatre du plus haut des Cieux, & il eſt preſent à vos eſprits ſur la terre par la vertu du ſien. Il peut vous donner tous les ſecours, & toutes les forces dont vous avez beſoin dans vos combats: en un mot il peut faire & il fait réellement en vous ce que vous demandez de lui. Et pour parler le langage d'un Apôtre, qui l'avoit ſi heureuſement experimenté lui-même; vous rendre& vainqueurs & plus que vainqueurs. Enfin honorez la mémoire, & la vertu de ceux là, vous le devez, nous le devons tous; mais adorez & mettez vôtre confiance uniquement en celui-ci, qui eſt tout en-

semble le chef, le consommateur de vôtre foi, & le Dieu de tous les Martirs. Priez-le qu'il vous en fasse la grace. C'est par vos prieres faites en foi, que vous regarderez a lui; & c'est par ces regards, que vous attirerez les siens, & que vos faces & vos ames en seront éclairées; & dans le ravissement que cette contemplation de la foi produit quand elle est attentive, quand elle est ardente, comme je ne fais pas de doute qu'elle ne le soit particulierement dans ces tortures mortelles, où sont si souvent exposez vos corps, que vous pouvez bien dire comme le premier des Martirs lors qu'on l'alloit lapider, *je vois les Cieux ouverts, & le fils de l'homme à la dextre de Dieu.* Quand à nous nous benissons Dieu comme vous, des graces & des dons qu'il avoit accordés à son serviteur; sur tout de l'avoir jugé digne de souffrir pour son nom, de l'avoir soûtenu dans ces terribles combats, & de lui avoir donné la force d'en sortir vainqueur & triomphant par sa perseverance. Il étoit naturellement infir-

me, & comme il nous sembloit, incapable de soutenir tant & de si longs travaux : cependant Dieu voulant être glorifié par ses souffrances, il a rendu ce corps foible, capable d'en soûtenir d'extremes, & dont la moindre auparavant l'auroit accablé. Certainement on ne peut pas nier, que Dieu n'ait fait un miracle sur son corps, & ceux qui le connoissoient ont souvent dit, cet homme là ne peut pas subsister un mois dans les travaux des Galeres : cependant il a souffert 17. ans dans les Galeres, & dans les cachots, où il a été traité avec les rigueurs que l'on a vûës. Mais si Dieu a fait un miracle sur son corps; les merveilles de sa Grace & de sa puissance, ont encore plus éclairé dans son ame. Il avoit dit à Madame la Marquise de S. André Mombrun qui vouloit l'empêcher de sortir du Royaume, & qui lui remettoit devant les yeux l'horreur des Galeres, ausquelles il seroit condamné s'il étoit pris, qu'il ne se sentoit aucunes dispositions au Martyre, mais que Dieu donnoit des forces. Elles lui sont venuës ces forces dés qu'il

fut jetté dans les prisons de Bezançon; elles ont continué, & toujours augmenté depuis; & c'est ce sentiment de la Grace, & du secours de son Dieu, qui lui a fait rejetter les offres qu'on lui faisoit, & tous les avantages qu'on lui a proposés outre sa liberté, estimant plus l'oprobre de Jesus-Christ, que les richesses, & les honneurs du monde. Il n'étoit pas avantageusement partagé des biens de la terre, mais il pouvoit subsister honnêtement, & il avoit des occupations & en pouvoit avoir, qui l'auroient mis en état de passer sa vie assez agreablement: Mais il aimoit, disoit-il à ceux qui le tentoient sur ce sujet, il aimoit sa Religion plus que toutes choses, & que jamais il ne l'abandonneroit. Outre cette force & cette vertu extraordinaires que Dieu produisit en lui, qui lui fit surmonter toutes les tentations par qui les hommes attaquoient sa foi; il lui fit encore la grace de l'enrichir de divers talens de sapience, de connoissance, & d'intelligence des choses divines, des mysteres de la foi, des véritez Theo-

logiques les plus relevées, sur lesquelles il a fort bien écrit & proposé des difficultez importantes, & dit ses sentimens d'une maniere aussi solide que les plus consommez dans la Theologie auroient pû faire, & a même critiqué avec beaucoup de jugement & d'aparence de raison divers endroits des écrits de nos plus celebres Auteurs. Je ne veux pas dissimuler, qu'il étoit promt à censurer, & qu'il paroissoit même quelquefois de l'aigreur dans ses censures, ce qu'il faut attribuer en partie à son temperament, qui tenoit un peu de bile; mais qui a aussi heureusement servi à enflâmer davantage son zele pour la Religion, & à le rendre plus ardent, plus vehement, plus ferme. Mais au reste, il prevenoit les autres par honneur, & par bienfaits dans les occasions où il le pouvoit. Il aimoit d'une amour tres-vehemente ses compagnons. Il honoroit, & il cherissoit tendrement ses amis & ses parens; & il a témoigné toujours pour eux toute la reconnoissance possible, de leurs affections & de leurs charitez

envers lui. Enfin il reconnoissoit fort ingenuëment lui-même tous ses défauts : Il s'en plaignoit à tous ses amis; Il en témoignoit par tout sa douleur, & demandoit sur cela bien plus que sur ses souffrances, les conseils & les consolations de ses amis; & particulierement de son Pasteur, à qui il en faisoit une entiere confidence. Ce que Dieu, disoit-il lui-même, permettoit, afin de le tenir dans l'humilité, & de lui faire sentir par ce moien là le grand besoin qu'il avoit de son secours, & la necessité de le lui demander continuellement. Mais enfin Dieu a encore à cet égard toujours exaucé ses prieres, il a accompli sa vertu dans ses grandes infirmitez, & l'a mis en état de remporter la victoire de ses combats, & interieurs, & exterieurs. Il a surmonté par son humilité, sa patience, & sa perseverance, toutes les tentations que le demon l'ennemi de son salut lui suscitoit, & au dedans, & au dehors.

Il s'est plaint de la qualité des alimens qu'on lui donnoit : on doit là-

dessus un éclaircissement au public, parce que cela a fait du bruit, & qu'on a voulu lui faire un crime de cette plainte: Mais il est certain qu'elle n'étoit que trop bien fondée. Premierement il n'en a fait ses plaintes que le plus tard qu'il a pû, & lorsque l'on le pressoit de donner des nouvelles de son état exterieur; s'étant diverses fois excusé de satisfaire à cette demande pour ne pas affliger ses amis. Secondement quand il l'a fait, ç'a été aprés bien des experiences, qui ne lui permettoient pas de douter que certains maux extraordinaires qu'il sentoit dans son corps, ne vinssent de la mauvaise qualité de ses alimens. 3. Il fait sur ce sujet des protestations qui ôtent toute apparence de doute. Enfin tout le monde est informé d'un pareil traitement fait auparavent à son illustre confrere Monsieur de Maroles, que l'on nourrissoit tres-miserablement, que l'on a fait jeûner quelquefois deux jours entiers, & qui est presque mort de faim, du moins de qui on a haté la mort par ce moien là. Et il y grande appa-

rence que c'est par le méme esprit, & dans la même vûë, qu'on lui a dispensé des alimens si mal conditionnez. Veritablement on ne l'a pas fait jeûner, ni vivre seulement au pain & à l'eau comme Monsieur de Maroles, parce que l'on avoit une pension de ses parens pour le nourrir, sans qu'il en coutât rien au Roi; mais on travailloit à hâter sa fin d'une autre maniere. La vie de ces herauts de Jesus-Christ dure trop au gré des persecuteurs; on fait tout ce que l'on peut pour les obliger à renier la foi, mais on ne veut pas, dit-on, les faire mourir expressément, ni dans les prisons, ni dans les Galeres, cela est deffendu. Cependant on les maltraite & si cruellement, & si horriblement, les uns en une maniere, & les autres en une autre, qu'enfin il faut que la nature succombe, & que la chair meure; pendant que leur foi subsiste, remporte la victoire & des persecutions & des persecuteurs, & pendant leur vie, & sur tout par leur mort, qui fait le dernier acte de leur victoire. Car *cette est la victoire qui*

surmonte

ſurmonte le monde, c'eſt à ſavoir nôtre foi, nous dit l'Apôtre bien aimé au chapitre 5. v. 4. de ſa premiere Epitre Et c'eſt ainſi que leur divin Chef a vaincu. Il a, dit S. Paul au 2. des Coloſſiens v. 4., *Il a dépoüillé les Principautez & les puiſſances, leſquelles il a publiquement menées en montre triomphant d'elles en la croix.* Quel honneur! quelle gloire de vaincre par leur mort comme Jeſus-Chriſt a vaincu par ſa croix! & quelle confuſion, & quelle honte à ces miſerables perſecuteurs de rendre par leurs violences & leurs cruautez, ces herauts de Jeſus, conformes à leur divin Maître; ou victorieux & triomphans comme lui par les maux qu'ils leur font. Mais qu'y-a-t'il de plus contraire à la Religion de Jeſus-Chriſt que ces maſſacres de tant d'innocens? Quoi de plus contraire à l'eſprit de l'Evangile que de vouloir contraindre les gens à force de tourmens d'embraſſer une Religion qu'ils croient fauſſe & Antichrêtienne, & qui l'eſt en effet? Où trouve t'on dans cet Evangile des preceptes &

des loix qui autorisent ces violences, & ces meurtres ? où trouve t'on des exemples de ces cruels traitemens? Le Seigneur Jesus avoit toutes les armées du Ciel à son commandement, il en pouvoit faire descendre des Legions d'Anges, comme il le disoit lui-même, pour forcer les Juifs à recevoir son Evangile, comme on force aujourd'hui les Protestans à aller à la Messe; cependant il ne l'a pas fait. Et lorsque ses Apôtres, par un zele inconsideré, lui conseilloient de faire descendre le feu du Ciel, *Vous ne savez, dit-il, de quel esprit vous étes menez.* Où trouve t'on que les Apôtres, depuis leur installation en cette charge, depuis qu'ils ont pû prêcher l'Evangile par tout le monde, se soient servis du fer & du feu, & d'autres tourmens, pour amener les hommes à la foi de Jesus-Christ? Ils ont été tous persecutez, & jamais ils n'ont persecuté. Le Seigneur leur predit par tout des croix, & des persecutions. *Ils m'ont persecuté*, leur disoit-il; *ils vous persecuteront aussi; vous aurez angoisse au monde*,

mais ayez bon courage, j'ai vaincu le monde. *Tous ceus*, disent ses Apôtres, *qui veulent vivre selon pieté en Christ, souffriront persecution.* *Bien aimez*, dit S. Pierre, *Ne trouvez pas étrange quand vous étes dans la fournaise pour vôtre epreuve, comme si quelque chose d'étrange vous arrivoit.* Enfin qu'on lise l'Apoc., on trouvera que la Religion qui persecute est la fausse Religion ; la Religion Antichrêtienne est celle qui persecute la veritable. Certainement cela devroit faire de la peine aux habiles gens de l'Eglise Romaine, de voir que la persecution est un des caracteres essentiels de l'Antichristianisme : *en elle*, dit l'Apoc. *se trouve le sang des saints*; & que cependant cette malheureuse Eglise depuis plusieurs siecles a persecuté les autres Chrêtiens à feu & à sang, & a fait mourir des millions de personnes, pour ne pas entrer dans sa communion : Elle est donc la meurtriere de l'Apoc., enivrée du sang des Saints. Je sais bien qu'ils pretendent que l'Eglise qu'ils persecutent est une fausse Eglise. Cela

2. Tim. 3. 12.

1. Pier. 4. 12.

n'eſt pas vrai, c'eſt l'Egliſe qui profeſſe la pure doctrine de Jesus Chriſt, On les en a convaincus mille & mille fois, & ils l'eſtiment fauſſe, non pas parce qu'elle croid quelque choſe poſitivement qui ne ſoit pas vrai: car il n'y a aucun des articles poſitifs de nôtre Religion qu'ils ne croient comme nous, mais parce qu'elle ne croit pas tout ce qu'ils enſeignent, & tout ce qu'ils croient. Or ce qu'elle enſeigne & qu'elle croit au delà de ce que nous enſeignons & que nous croions, non ſeulement n'eſt pas dans la parole de Dieu, qui eſt la regle de la foi de tous les Chrêtiens, ce qui ſuffiroit pour le rejetter, mais il y eſt abſolument contraire. Le ſacrifice de la Meſſe, l'invocation des Saints, l'adoration des Images, la Tranſubſtantiation, la preſence charnelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, le Purgatoire, les Indulgences, la Monarchie ſpirituelle & temporelle du Pape, & tant d'autres; tout cela eſt auſſi oppoſé aux veritez que la parole de Dieu nous enſeigne, que les tenebres le ſont à la lumiere, que

Christ & Belial. On a donc raison de les rejetter, & de les avoir en horreur. Si nous ou un Ange, disoit S Paul, vous Evangelisoit outre & contre ce qui vous a été Evangelisé, qu'il soit anatheme. Mais suposons que nôtre Religion eut quelques heresies, & qu'elle ne crut pas tout ce qu'il faut croire; ce qui assurement n'est pas; on ne peut disconvenir qu'au reste, elle ne retienne tous les fondemens du Christianisme: Faut-il donc pour cela persecuter, tuër, rouër, brûler, torturer, massacrer ceux qui la professent? Les Juifs à cet égard étoient des heretiques, qui rejettoient leur Messie, le Redempteur du monde: Mais Jesus Christ a t'il fait massacrer ceux qui ont refusé de le reconnoître, qui l'ont condamné, qui l'ont crucifié? Les Payens étoient des Idolatres & des impies: mais les Apôtres ont ils enseigné qu'il fallut exterminer ceux qui ont rejetté l'Evangile, & blasfémé Jesus-Christ? Encore une fois de toutes les Religions qui font profession du Christianisme, il n'y a que

la Romaine qui répande le sang ; elle est donc la Bête & la Babylone Antichrêtienne. Je sais bien que ses Docteurs amusent leurs peuples, & leur en imposent sur ce sujet, en disant que cette bête, & cette Babylone qui est l'Antechrist n'est pas encore apparu, qu'il ne viendra qu'à la fin des siecles : disant à peu prés de l'Antechrist, ce que les Juifs disent de leur Messie qu'il n'est pas encore venu, & qu'ils l'attendent toujours ; mais à qui persuaderont-ils cela ? Il ne faut que lire l'Apocalypse pour étre convaincus du contraire. Ho, s'ils vouloient bien pour quelques momens se défaire de leurs préjugez, ils verroient que tous les caracteres par lesquels l'Ecriture nous dépeint cet homme de peché, ce fils de perdition, conviennent si parfaitement au Pape & à l'Eglise Romaine, qu'il faut étouffer toutes les lumieres de la raison, du bon sens, & de la conscience, pour ne le pas voir. Ils ne sauroient resister à nos preuves sur ce sujet là, & nos Docteurs les ont mises dans une si parfaite évidence, qu'il est impossible d'y rien répondre

de tant ſoit peu raiſonnable. Mais qu'ils ne nous en croient pas s'ils veulent : combien de Docteurs dans les ſiecles paſſez & dans le nôtre, Moines, & Cardinaux, & autres Prélats & Docteurs de cette Egliſe, qui ont vêcu & ſont morts dans ſa communion, qui ont été contrains de l'avoüer, qui l'ont écrit, qui l'ont prouvé, & qui ont fait application de ce qu'ils ont trouvé & dans l'Apocalypſe à cet égard, & dans les autres Livres Sacrez, aux Papes, & à l'Egliſe Romaine, du témoignage deſquels on ſe ſert contr'eux? Mais ce pauvre peuple, ce peuple ignorant, qui ne lit point, ni l'Ecriture, & a qui on la deffend comme un livre dangereux, ni les écrits de leurs Docteurs & des nôtres; Ce pauvre peuple, disje, conduit, ou plûtôt ſeduit par ſes Directeurs, ſur tout par les Moines, qui ſont les Phariſiens du Chriſtianiſme, ſe laiſſe perſuader que les verités que nous publions à cet égard, ſont des calomnies. Et tout le monde ſait que les Eccleſiaſtiques d'entr'eux, ſur tout ceux que l'on

appelle Prélats, Evêques, Archevêques, Cardinaux, ont trop d'interêt à maintenir la doctrine, l'autorité, les droits, ou plûtôt la tyrannie des Papes, pour consentir à leur dégradation, puis qu'ils sont eux-mêmes une partie tres-considerable de l'Antichriſtianiſme, & que ce n'eſt que par la ſubſiſtance de cette Monarchie Antichrêtienne qu'ils conſervent leurs dignitez, Prélatures, Benefices, & riches revenus: Car ſi ce grand Coloſſe étoit abattu, tout cela s'en iroit à neant.

Les Rois, les Princes, & les puiſſances de la terre auroient plus d'interêts à ſa deſtruction, parce qu'ils ſont eux mêmes ſous ſon joug Tyrannique; que leurs Seigneuries, leurs Principautez, leurs Royaumes, leur Couronne, ſont ſoumiſes à ſa puiſſance; car le Pape les ôte, & les donne à qui & quand il lui plaît: Il en acorde, & il en refuſe l'inveſtiture à ſon bon plaiſir. On ſait qu'elles plaintes toutes ces puiſſances de la terre en ont fait à cet égard, & en font encore aujourd'hui. Combien de guerres

ils ont eu à ſoutenir pour cela, combien de maux, de ſang, de carnages, & de deſolations ils leur en a couté en divers ſiecles, depuis que l'autorité, & la puiſſance de cette Bête Apocalyptique eſt montée à ce faîte de grandeur, où elle eſt maintenant. Cependant ils le ſouffrent; ils s'y ſoûmettent; ils en ſuportent les injuſtices, les outrages, les indignitez; & ils contribuent même à l'entretien, & à l'acroiſſement de ce Monarque ſpirituel & temporel de l'Egliſe & du monde, de ce Vicaire pretendu du Seigneur Jeſus, & Succeſſeur de S. Pierre; mais Vicaire qui renverſe, en tant qu'en lui eſt, l'empire, & l'autorité de ſon Maître, qui uſurpe ſon trône & ſa puiſſance, ſeant au Temple de Dieu, & ſe portant comme Dieu. Succeſſeur de S. Pierre! Mais en quoi lui a-t'il ſuccedé? Dans ſa doctrine? il ne ſe peut rien de plus opoſé; qu'on les compare enſemble, & on en ſera convaincu. Dans ſes droits ſur les autres Evêques, & Miniſtres de Jeſus-Chriſt? Mais jamais on ne prouvera, que S. Pierre ait eu d'au-

torité sur les autres Apôtres. Ils ont tous été & compagnons de service, & égaux dans la dignité; mais S. Pierre étoit un pauvre pêcheur de son mêtier, & les Papes sont ordinairement des Grands du monde. Il y en a bien eu quelques-uns de fort basse naissance, comme Sixte V. dans le siecle passé, mais la plûpart sont des plus grandes familles, qui aspirent à cette dignité, comme à la premiere du monde Chrêtien, qui a de grands Etats & Seigneuries pour Patrimoine, que l'on nomme ridiculement le Patrimoine de S. Pierre; des Provinces, des Royaumes, & autres Seigneuries qui relevent de lui, comme de Seigneur direct. Et tout cela sur quel fondement? Il n'y en a aucun dans l'Ecriture. Il y a tout le contraire; c'est à dire des deffences expresses du Seigneur Jesus, de s'ériger en maîtres & en Souverains comme ceux de la terre: *Les Rois des nations*, dit ce grand Pasteur, *dominent sur eux, il ne sera pas ainsi de vous, mais le plus grand servira au moindre.* Ce qui faisoit dire à S.

Bernard parlant au Pape Eugene III. touchant sa Grandeur, & sa gloire mondaine: En cela tu as succedé non pas à S. Pierre, mais à Constantin. De sorte qu'il est étonnant, comme ces Rois & ces Princes, ces grands du monde n'ouvrent pas les yeux pour voir tout ce mystere d'iniquité. Mais nous en serions encore plus étonnez, si nous ne savions pas que le même Esprit qui a prédit cette orgueilleuse élevation de la Babylon mystique, qui dit en son cœur, *je suis Reine, je ne verrai point de dueil*, ne nous avoit avertis qu'elle devoit abbreuver les nations du vin de ses paillardises; que les dix Rois qui n'avoient pas encore commencé à regner alors, prendroient puissance en même temps que la Bête; qu'ils auroient un même conseil, qu'ils donneroient leur puissance, & leur autorité à Bête, que Dieu a mis dans leurs cœurs de faire ce qu'il lui plaît, qu'ils arrêtent une même chose, & qu'ils donnent leurs Royaumes à la Bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient acomplies. Cela est si clair

Apoc. 17. & 18.

& si convenable à ce qui se passe à cet égard, entre le Pape & les Rois & Princes de l'Europe qui sont de sa Juridiction, qu'il est impossible de ne pas voir, que c'est d'eux que parle cette Prophetie ; & que c'est dans leur conduite que se trouve & à la lettre, l'entier & le parfait accomplissement de cette Prophetie.

Ils ont des lumieres, & de la sagesse, sans doute, ces grands Politiques de la terre, au delà du commun des hommes ; mais Dieu par des raisons d'une sagesse admirable, ne permet pas qu'ils se servent de leurs lumieres à cette occasion, tellement qu'ils paillardent eux-mêmes avec
Apoc. 17. cette bête qu'ils travaillent eux-mêmes de toute leur puissance à maintenir son Empire & sa domination ; jusqu'au temps que Dieu a marqué pour sa destruction, auquel ceux qui vivront alors fuiront cette paillarde, la rendront désolée & nuë, mangeront sa chair, & la brûleront au feu. Nous ne savons ni quand, ni comment ; nous en voions bien des aproches, mais ce qui est prochain à l'é-

gard de Dieu, devant qui mille ans ne sont que comme un jour, est peut-étre encore fort éloigné à nôtre égard.

Tant y a que c'est par le moyen de ces Rois, Princes & Puissances de la Terre, que cette Bête exerce ses fureurs & sa Tyrannie contre l'Eglise de Dieu & ses Saints; que c'est par ses solicitations continuelles qu'elle les oblige à seconder ses damnables desseins pour les perdre, & les exterminer entierement de la terre, s'il étoit possible, & qu'elle les porte à violer pour cela toutes les loix de l'humanité, tous les droits des Societez, toutes les regles de la justice, leurs paroles, leurs sermens, leurs Edits & Declarations les plus autentiques & les plus inviolables, selon ce damnable principe de leurs Conciles, qu'il ne faut pas tenir la foi aux heretiques; & c'est dont on a vû dans les siecles precedens, & dans celui ci, plus que dans aucun autre, les funestes exemples que tout le monde sait, particulierement dedans nôtre malheureuse Patrie, où l'on a sacrifié au zele fu-

rieux des Ecclesiastiques, plusieurs centaines de milliers de bons sujets, & de fideles serviteurs du Roy, en qui on n'a point trouvé d'autre crime que celui de leur Religion ; où l'on a poursuivi avec acharnement ceux qui ont essaié d'en sortir, pour aller servir Dieu en liberté dans les païs Etrangers, rempli les prisons, les Galeres d'une infinité de ces pauvres fugitifs, & où l'on met encore tous les jours dans les prisons, les Galeres, & les Couvens, hommes & femmes & enfans, de tous âges, de tous sexes, & de toutes conditions; où l'on punit de mort ceux que l'on découvre dans les assemblées secrettes, pour y prier Dieu en liberté, & l'on condamne irremissiblement les Pasteurs, & autres qui vont les instruire, les consoler & les confirmer dans leur foi, aux gibets, aux rouës & aux suplices les plus cruels; où on force par une infinité de moiens ceux qui restent dans le Royaume d'aller à la Messe, de Communier, & de participer au culte Idolatrique qui s'y pratique, les abandon-

nant pour cet effet à la discretion des Ecclesiastiques, Intendans, Gouverneurs, & Juges des Provinces, parmi lesquels il est rare de trouver quelque équité à cet égard; quoi qu'il y en ait, peut-être, quelques-uns qui le font avec repugnance, mais qui pour faire leur Cour sont obligez de satisfaire à ces cruels devoirs, & de qui la grande raison qu'ils alleguent de ces violences que l'on commet contr'eux, c'est disent-ils que le Roy le veut; comme si les Rois, & les Princes, étoient les Maîtres des consciences de leurs sujets, comme ils le sont de leur corps, & de leurs biens. Enfin où l'on a vû, & où l'on void encore des Ecclesiastiques, Evêques, Abbez, Prêtres ou Moines, à la tête des soldats & Marêchaussées, aller faire leurs Missions dans les lieux où il y a encore des Protestans, & les contraindre par emprisonnemens, & par de grosses amandes, à faire ce qu'ils appellent le devoir; c'est à dire aller dans leurs Eglises, & assister au culte idolatre & superstitieux de leur Reli-

gion, & y envoyer leurs enfans, & c'est dont on pourroit alleguer divers exemples s'il étoit expedient.

Tout cela se fait avec éclat, & au vû & au sçû de tout le monde. Toute l'Europe en est bien informée, par les Relations certaines qui en courent par tout. Mais Dieu le void aussi, il l'entend, il y prend garde; & un jour il demandera compte à toutes ces Puissances, de l'usurpation qu'il font de son empire; & de ses droits. Et un temps viendra que tous ces esclaves de l'Antechrist, se cacheront dans les cavernes de la terre, entre les rochers des montagnes, & qu'ils crieront aux montagnes, & aux rochers tombés sur nous, couvrez nous devant la face de celui qui est assis sur le trône, & de devant la colere de l'Agneau, car la grande journée de la colere est venuë, & qui pourra subsister. C'est la prediction de l'Esprit de Dieu, Apoc. 6. v. 15. 16. & 17. Mais il ne sera plus temps alors de reconnoître vôtre erreur, vôtre aveuglement, la fureur de vôtre zele, & l'horreur de vos crimes, il n'y aura

aura plus de lieu à la repentance, & ce sera le temps du Jugement & de la punition ; Dieu vous fasse la grace de les prevenir par une sincere repentance. Il est encore temps aujourd'hui ; si vous oiés sa voix n'endurcissez point vos cœurs.

Quand à vousen, fin fideles Protestans & Reformez, & vous qui gardés encore la fidelité que vous devez à vôtre Dieu, dans ce Royaume où on persecute si cruellement ; Vous à qui Dieu a fait la grace de pouvoir passer dans les Païs Etrangers, pour y vivre, & y servir Dieu en liberté, sous la protection des Princes, & Etats, qui vous y ont donné retraite, & qui y exercent si genereusement leurs charitez envers vous ; benissez, benissons tous Dieu le Pere des misericordes, de la grace qu'il nous a faite de nous avoir appellez à la profession de la vraye Religion, la seule veritable qu'il y ait au monde. Conservons tous ce bon depôt de la foy qu'il nous a commis ; honorons cette foy, & cette sainte Religion que nous professons, par une bonne vie de

saintes mœurs, à la vûë desquelles les ennemis de nôtre Religion glorifient nôtre Pere qui est aux Cieux. Nous ne sommes pas tous appellez au Martire, comme ceux que Dieu a élevez à cette gloire, & dont nous honorons & devons honorer toute nôtre vie la bienheureuse memoire. Mais nous sommes tous appellez à la sanctification, sans laquelle nul ne peut voir Dieu, ni avoir communion, ni dans sa grace, ni dans sa gloire. Et cette sainteté est une espece de Martyre; quelques anciens l'ont ainsi appellé & avec raison Martyre, qui en certains égards a plus de difficulté & de gloire que celui du sang, puis qu'il consiste dans un sincere & veritable renoncement au peché, au monde, à la chair, à nous même: ce qui selon la confession, & les plaintes de nos Martyrs même, fait plus de peine à l'ame que la souffrance des plus cruels tourmens n'en fait au corps, puisqu'il consiste dans la pratique de tous les justes devoirs que le Christianisme demande de nous, une amour ardante & sincere

pour Dieu & pour le prochain; la ſageſſe, la juſtice dans nôtre conduite & nos actions, & la perſeverance dans tous ces ſaints devoirs juſqu'à la fin de nôtre vie. Or il n'y a rien de plus grand & de plus glorieux aux yeux de Dieu : *quand je livrerois mon corps aux flâmes pour être brûlé*, nous dit S. Paul, *ſi je n'ai de la charité je ne ſuis rien* ; Faiſons donc tous nos efforts pour parvenir à la gloire de ce ſaint martyre, en conſacrant entierement & nos corps, & nos eſprits à Dieu, qui les a rachetez par le ſang de ſon Fils nôtre divin Sauveur, auquel comme au Pere & au S. Eſprit ſoit honneur & gloire, aux ſiecles des ſiecles, Amen.

Extrait d'un memoire touchant Monsieur le Febvre, de Marseille le 21 Aoust 1702.

MOnsieur le Febvre ayant été condamné aux Galeres, par le Parlement de Bezançon, arriva à Marseille le 20. Aoust 1686. étant malade. On le regarda d'abord comme un homme capable de soûtenir & de fortifier ses freres, & compagnons à la chaine, par ses exhortations & consolations. C'est pourquoi on prit soin de l'observer tres-exactement, & de lui ôter les moiens de communiquer avec ses amis. Aprés avoir demeuré quelque temps sur la grande Reale, & sur la Magnifique, où il avoit été mis par le partage que l'on fait tous les ans des nouveaux Forçats. On l'enferma vers le mois de Fevrier 1687. au Fort S. Jean, qui est à l'entrée du Port de Marseille, dans un cachot, qui servoit auparavant d'écurie, dont on

ferma si bien les fenetres, qu'il n'y avoit que fort peu de clarté. Il a été exposé là dedans à une triste solitude, & à une infinité de duretez & de rigueurs. Et quoi qu'il payât une pension considerable, outre les cinq sols que le Roi donne là dedans aux prisonniers, on le traitoit assez mal dans le manger & dans le boire; car on sait bien qu'il ne fait pas bon être entre les mains d'un Geolier avare & inhumain. On ne lui permettoit pas d'avoir du feu dans la plus rude saison de l'hyver, de sortir pour prendre l'air, ni d'écrire à ses parens, & d'avoir aucun commerce avec les vivans, comme il le marque dans un billet qu'il a écrit à un de ses amis. Mais malgré la vigilance avec laquelle on le gardoit, ses freres des Galeres avoient trouvé le moien de communiquer avec lui par écrit, ce qu'ils firent durant quelques années; & en 1696. un Sergeant qui portoit les lettres, lequel on payoit bien, fut découvert, & pour cela fut condamné à être pendu. Il avoüa avoir porté des lettres de part & d'autre, mais

qu'il croioit avoir fait une bonne œuvre de consoler ce solitaire, sachant certainement qu'il n'y avoit rien de mal dans ces lettres; ce solitaire ni ceux avec qui il s'entretenoit, n'étant pas capables de faire de méchantes actions. Depuis cela on gardoit à vûë la porte du cachot de M. le Febvre; le soldat qui étoit en sentinelle devant la Porte de la Maison du Gouverneur, gardoit en même temps le cachot. Le Sergeant de garde accompagné de deux ou trois Mousquetaires, lui portoit tous les jours à manger; & quand on faisoit les rondes, on lui demandoit toujours ce qu'il faisoit, tant on avoit soin de le garder. Nonobstant cela ses freres eurent encore quelque commerce avec lui, selon qu'on trouvoit des soldats propres à cela; mais ce commerce fut entierement rompu dans le tems qu'il étoit le plus necessaire, puisque ce fut alors que ce bienheureux Confesseur commença à tomber malade d'un mal de poitrine. On ne pouvoit plus savoir son état que par le moien des soldats qui lui por-

toient à manger, & ils nous disoient qu'il se portoit bien, voyant qu'il mangeoit & qu'il buvoit comme font d'ordinaire ceux qui sont attaquez du poulmon. Son mal empirant tous les jours, il s'alita tout à fait au mois de Juin, & il eut un dévoiement qui l'affoiblit entierement. Il eut la liberté de ses sens jusqu'à la fin, & mangea jusqu'au dernier jour; car un soldat nous a dit, que le soir du 13. Juin il lui vit prendre un boüillon, & dit d'un sens rassis en le prenant, & avec soûmission à la volonté de Dieu, qu'il ne passeroit pas la nuit, ce qui fut vrai; car la fille du Geolier lui portant du vin vers les onze heure de la nuit, elle le trouva mort. Monsieur le Commandant dit à la personne qui lui avoit rendu visite, qu'il étoit mort à quatre heures du matin: Mais deux soldats nous ont dit, qu'ils ne s'étoient pas encore allez coucher, que la fille de la Geoliere leur vint dire qu'elle venoit de le trouver mort. Mais qu'importe pour l'heure, tant y a que c'étoit la nuit du 13. au 14. Juin 1702.; Ce

soldat ayant un de nos billets à lui donner avec une lettre d'un charitable Pasteur son parent; il lui dit qu'il étoit trop foible pour pouvoir lire cela ; qu'il le remportât & qu'il le rendit à celui qu'il le lui avoit baillé, ne voulant pas qu'on lui trouvât ces écrits aprés sa mort. (marque de sa prudence & sa sagesse ordinaire) Le Commandant avoit ordonné au Geolier de laisser un homme dans son cachot cette nuit pour lui aider, voiant qu'il tendoit à sa fin, mais le Geolier ne le fit pas. On le mit dans un suaire, & dans une caisse, & on envoia sur la Galere, Madame, ordre à l'Argousin d'envoier quatre Turcs pour l'enterrer; mais quatre de nos freres obtinrent de l'Argousin la permission d'y aller à la place des Turcs, pour rendre ces derniers devoirs à ce fidele Martyr de Jesus. On l'enterra dans un coin de ce Fort, prés du fossé. Monsieur le Gouverneur le voiant mort, dit tout haut: Il est étonnant que cet homme ait pû vivre si long temps dans la penitence de 16. années & deux mois qu'il a é-

té dans cette prison. Ce Monsieur & l'autreCommandant qui l'a precedé, ont été souvent avec des Missionnaires Jesuites &c. pour tenter nôtre Martyr, mais il leur rendoit toujours raison de sa foi, avec tant de constance, de pieté, de zele, de douceur & d'humilité, qu'ils se retiroient tous confus en admirant sa patience, & sa vertu. Il est bien dommage de n'avoir pû recueillir ses dernieres paroles; mais Dieu ne l'a pas permis par les raisons qu'il a dans sa profonde sagesse. Il ne demeuroit pas oisif dans sa solitude, il lisoit incessamment, ou écrivoit. Il avoit fait une traduction des Pseaumes, & mis en vers François le livre de l'Imitation de Jesus-Christ, que l'Aumônier lui avoit prêté. On lui a trouvé plusieurs livres & papiers, que l'Aumônier a pris, & il n'y a pas d'apparence qu'il s'en défasse. Il y a 18. mois ou environ, que ce fidele serviteur de Jesus-Christ, voulant remporter quelque victoire sur lui-même, nous recommanda de prier Dieu pour lui d'une façon extraor-

dinaire : Et pour joindre nos prieres aux siennes, il nous marqua l'heure de 9. au soir, lors que nous entendrions le coup de Canon qu'on tire chaque soir, pour la retraite, où on est le plus recueilli, n'y ayant point de fatigues à faire dans la Galere, & n'entendant pas tant de tumulte, les Forçats étant couchez pour la plûpart. Dieu l'exauça; mais il ne nous a pas dit en quoi cela consistoit. Les lettres qui venoient de la main de ce fidele, marquoient en toutes les lignes sa pieté, sa dévotion, sa capacité, & la charité qu'il avoit pour ses freres souffrans. Le Geolier, les soldats, & tous ceux qui l'ont vû dans son cachot ne peuvent pas dire qu'il ne fut tres-vertueux, s'ils vouloient rendre témoignage à la verité. Les soldats nous disoient quand nous nous informions de lui, que c'étoit un Saint; ne sachant pas s'exprimer autrement. Il n'étoit pas un Saint comme leur ignorance l'entend ordinairement des autres; un Saint à minuties, ou à Miracles fabuleux; mais c'étoit un homme en qui ils auroient

vû un grand miracle, s'ils y eussent fait l'attention qu'ils devoient ; car ce n'est pas peu de chose, qu'une personne d'un temperament foible & delicat, reste tant d'années dans la captivité où a été nôtre Martyr ; qu'il s'y trouve joyeux & content, qu'il y triomphe de ce que le monde peut avoir de douceurs & de rigueurs, qu'il y triomphe de soi-même ; ce n'est pas peu de chose, dis-je : avantage que Dieu n'accorde pas a tous. Heureux ceux en qui le Seigneur fait ces merveilles de grace & de misericorde. Dieu nous fasse la grace qu'à l'exemple de ce bon serviteur de Dieu, nous perseverions jusqu'à la fin de nos jours dans la fidelité que nous lui devons, que nous vivions de la vie des Saints, & mourions de la mort des Justes, pour entrer dans le repos des bienheureux. Les freres qui signent ici pour témoignage de ce que dessus se recommandent à vos prieres, tant pour eux que pour tous leurs compagnons de souffrances.

A Marseille le 21. Aoust 1702. Signé

Bap. Desm. de Liss.. Bla.

DISCOURS DE L'Excellence, & de la necessité du Martyre.

POur parler du Martyre avec ordre, & avec utilité, il faudroit examiner trois choses principalement, ausquelles se peut rapporter tout ce qu'il y a de bon à dire sur ce sujet.

La 1. la cause du Martyre. La 2. la vocation pour le Martyre. La 3. les suites ou la récompense du Martyre. La 1. montre quelle en est la nature, & l'excellence. La 2. quelle en est la necessité & la justice. Et la 3. quel en est le bonheur & les avantages. Et tout cela renferme toutes les questions qu'on peut faire sur ce sujet. Je ne m'y étendrai pas.

Je me contenterai de faire quelques remarques ſur chacun de ces points.

I. La cauſe du Martyre.

Pour ce qui eſt de la premiere, on peut dire qu'il y a trois ſortes de Martyrs. Ceux du Monde; Ceux de l'Erreur, & ceux de Dieu. Le monde a ſes Martyrs, & toutes les paſſions de la chair font de leurs eſclaves, preſque autant de Martyrs, ſur tout l'avarice, & l'ambition. Or ſi on ramaſſoit en un les peines que chacun des mondains ſouffre pour ſatisfaire ſon idole, les chagrins, les inquietudes de l'eſprit, les perils, les travaux, les fatigues, les maux du corps, il ſe trouveroit qu'ils paſſeroient, même de beaucoup, ceux des Martyrs, qui ne ſont que de quelques heures, & de quelques jours. Et ſi on conſideroit bien ce que ſouffrent les mondains pendant le cours de leur miſerable vie, & comment ils le ſouffrent, on avoüeroit que leur condition eſt mille fois plus inſupportable que celle des Martyrs. Cependant le mondain s'expoſe à tout,

souffre tout. Et le fidele fera-t'il moins pour son Dieu que les Esclaves de Mammon pour leurs idoles qui ne sont que vanité ?

2. Ceux de l'erreur. On sait que de tout temps il y a eu des gens assez aveuglez de leurs préjugez, & assez possedez du Démon pour vouloir bien soûtenir l'honneur des fausses Religions par l'effusion de leur sang. Il est vrai que le nombre en est petit en comparaison de celui des veritables Martyrs. Il est encore vrai que dans les uns, c'est l'amour de la vaine gloire qui produit cette fermeté de courage, & dans les autres un entêment formé des préjugez d'une fausse lumiere, mais dénuée des caracteres de la véritable paix, de la parfaite consolation, & de l'admirable joye que sentent les Martyrs de Dieu. Or si de fausses lumieres, si l'amour d'une fausse gloire, sont capables d'inspirer aux mondains le mépris de la vie, & le courage de souffrir la mort, combien la belle & glorieuse lumiere de la verité Evangelique, & l'esperance d'une gloire solide & éternelle,

doit elle porter les vrais Chrêtiens à souffrir, & la perte de la vie, & les horreurs de la mort, pour une vérité si salutaire, pour un bonheur si admirable; du moins lorsque Dieu nous appelle à cet honneur. Car on ne peut pas dire que c'est entêtement dans les véritables Martyrs comme dans les faux, puis qu'il est certain, autant que chose le peut étre, que c'est la vérité que ceux-là soûtiennent; au lieu que dans ceux-ci, c'est une illusion qui fait prendre l'erreur pour la vérité. Or les véritables Martyrs savent par le témoignage de l'Esprit de Dieu & de leur conscience éclairée des lumieres de sa parole qu'ils ne se trompent point. Et c'est de la certitude de cette persuasion que nait leur joye, leur consolation, & la glorieuse necessité de satisfaire à ce devoir.

3. Enfin les Martyrs de Dieu, ce sont ceux qui souffrent pour la foi de l'Evangile, pour le nom de Jesus-Christ pour l'esperance du grand, & éternel salut qu'il a promis à la fidelité, & à la perseverance des élus. Mais

les autres ne sont que de faux Martyrs, indignes du nom que la parole de Dieu a consacré, mais uniquement à ceux qui croyent la verité, & qui donnent leur vie, ou souffrent pour elle, ce que Jesus-Christ dans l'Evangile appelle souffrir pour justice. De sorte que ce qui fait la difference essentielle des vrais & des faux Martyrs, c'est la cause du Martyre, ou le sujet pour lequel on le souffre; Et c'est cela qui en constituë la nature [Non pœna &c.] § *Ce n'est pas la peine qu'on souffre, mais la causo pour laquelle on souffre, qui fait le Martyre.* Or cette cause, est le plus grand & le plus admirable sujet qui se puisse dire: Le nom de Dieu, c'est à dire Dieu lui-même, consideré entr'autre sous ces trois idées, d'Auteur de la vérité, ou la vérité même; de Redempteur & de Remunerateur, qui est la plus forte de toutes les choses du monde. On fait tant de cas de l'honneur, du bien & de la vie; pour les conserver on souffre tant de maux, on s'expose à tant de dangers, souvent à la mort même qui les fait perdre

§ *S. Augustin.*

dre tout à la fois, ſans qu'il en reſte que le regret de les quitter, & le malheur d'avoir ſuivi des idoles qui ne peuvent recompenſer de la moindre des ſouffrances. Pourquoi refuſerions nous une vie qui n'eſt qu'un vent, qu'un ſonge, une fumée, une vapeur, à l'honneur, à l'interêt, à la gloire de la verité du Dieu de verité, quand Dieu nous y appelle, & que le monde nous force à le renier, ou à perdre la vie pour lui? Une verité, un Dieu de verité qui étant le vrai Dieu, le Dieu vivant, & le Dieu de gloire, rend par cette mort ceux qui la ſouffrent pour l'amour de lui, participans de ſa vie & de ſa gloire. *Le Martyre*, diſoit un des éloquens Docteurs de l'antiquité (Gregoire de Nazianze) Eſt negotiatio, &c. *eſt la plus excellente de toutes les negotiations, par laquelle on achepte au prix d'un peu de ſang, le Royaume des Cieux, & on fait échange d'un bien fragile & de peu de durée avec la gloire éternelle.*

La ſeconde idée ſous laquelle Dieu peut être conſideré dans le Martyre, c'eſt en tant que Sauveur & Redem-

pteur. Or quand il n'y auroit que la verité avec toutes ses beautez & son excellence, & sa gloire, elle meriteroit bien que nous donâssions nôtre vie pour la soûtenir, & la défendre. Mais quand avec son excellence, & sa dignité qui est infiniment au dessus de toutes les choses les plus excellentes, il se manifeste à nous comme le Redempteur de nos corps & de nos ames, qui nous a delivrez des mains de la mort, de la puissance du Diable, & de l'infâme esclavage du peché; & que dans cette qualité il nous demande nôtre chetive & miserable vie qui doit passer bientôt, & que mille & mille accidens nô peuvent enlever, & qu'il nous reduit à la necessité, ou de la perdre & de la donner pour lui, ou de perdre pour jamais la vie de sa Grace, la vie de sa sainteté, la vie de sa gloire, & de le perdre lui même, qui est nôtre vie, nôtre heritage, & nôtre gloire; en un mot qu'il nous met dans cet état, où Jesus Christ dit; *Quiconque voudra sauver sa vie la perdra, & quiconque aura donné sa vie pour l'amour de*

lui il la sauvera; quel aveuglement, quelle stupidité, quelle fureur de l'amour de nous même, quel interêt mal entendu nous pourroit faire éviter un moment à suivre cette glorieuse vocation, à perdre non pas une vie seule, mais plusieurs vies si nous les avions, pour témoigner nôtre reconnoissance à ce Dieu Sauveur & Redempteur, pour conserver son amour, & pour ne pas perdre une vie, des tresors, des biens & des honneurs, des joyes, des plaisirs inénarrables & incomprehensibles? C'est là où l'interêt même du Chrêtien se joint au respect infini qu'il doit à la verité ou au Dieu de verité, & à la reconnoissance envers son Sauveur & son Redempteur, car il est encore Remunerateur, & c'est la 3. idée sous laquelle il se presente à nous dans le martyre par les récompenses, les couronnes, & la gloire qu'il promet à ses Martyrs: *Sois fidele jusqu'à la mort, & je te donnerai la couronne de vie.* C'est sous cette idée que Moyse le consideroit, lors qu'il préfera l'opro- de Christ aux honneurs de la Cour de

Pharao, il regardoit, dit Saint Paul, à la remuneration. C'eſt ce que Ieſus Chriſt & ſes Apôtres nous propoſent ſous l'embléme des trônes, des ſceptres, des couronnes, & de tout ce qu'il y de grand & de glorieux ſur la terre, & que l'Eſprit de Dieu exprime tout en un mot par *la vie eternelle.* Le reſpect ſeul & l'honneur qui eſt deu à la verité ; La reconnoiſſance que demande le Salut que Ieſus-Chriſt noſtre Sauveur nous a acquis, en nous retirant du miſerable état oû nous étions, ſont ſans contredit des motifs ſuffiſans pour nous obliger à répandre nôtre ſang, & à donner nôtre vie pour la verité du Dieu de verité, & pour la gloire de ce Dieu Sauveur & Redempteur, & jamais on n'en ſauroit imaginer de plus juſte, de plus puiſſant, & de plus glorieux. Mais la miſericorde de Dieu ayant attaché à ce devoir de ſi grandes & de ſi admirables recompenſes, une éternité de biens, de paix, de joye, de plaiſir, & de gloire, ſemblables à ceux qui font le bonheur, & la gloire de Dieu méme, & qui rendent heureux & glorieux comme Dieu ; Peut-on rien

concevoir de plus efficace & de plus Divin pour porter les vrays Chrétiens à la souffrance du martire, quand il se presente à eux & qu'il ne peuvent l'éviter sans trahir la verité & leur conscience & sans hazarder la perte d'un si grand salut? Quelle honte, quel malheur seroit-ce d'abandonner une si belle couronne, pour conserver un miserable reste de vie, qui n'a plus que quelque moment de durée.

II. La vocation pour le Martyre.

La 2 des choses que j'ai dit qu'il falloit considerer dans le martyre, c'est l'Ordre, le Commandement ou la vocation de Dieu notre Maitre, notre Redempteur. Tous les Chrétiens, par leur qualité de fidelles, sont obligez au martyre; c'est un devoir dont aucun des Disciples de Iesus-Christ n'est exempt. *Quiconque veut venir aprés moi*, dit ce Sauveur, *qu'il reponce à soi même, qu'il charge sa croix & me suive. Tons ceux qui veu-*

lent vivre ſelon Pieté ſouffriront perſecution, c'eſt àdire, & ſe doivent reſoudre à la ſouffrir, & y pourront en effet étre expoſez.

Cependant il eſt certain que tous les Chrétiens, tous les fidelles, ne ſont pas appellez au martyre; il y a pour cela une vocation particuliere à laquelle il faut obeïr lors que Dieu nous la preſente. Et voici en quoi elle conſiſte, ou à quoi on la connoit: C'eſt lors que la providence Divine a mis un Chrêtien de quelque condition, & profeſſion qu'il ſoit, dans une extremité où il faut de toute neceſſité, où qu'il ſouffre la mort, & d'autres tourments, la priſon, les galéres, ou qu'il renie la verité, ou Dieu qui eſt l'autheur de la verité, par l'abandon de ſa profeſſion; Car alors on ne peut pas douter que Dieu ne nous y appelle, & qu'il ne veüille être glorifié de nous par nôtre perſeverance dans la ſouffrance. C'eſt ſous cet état principalement, où plûtôt ſur ceux qui ſe trouvent dans cet état, que tombent les promeſſes, & les ménaces ſi grandes, & ſi terribles que Ieſus-Chriſt fait dans ſon Evangile.

Quiconque me reniera devant les hommes, ie le renieray devant mon Pere: Quiconque me confessera devant les hommes, ie le confesseray devant mon Pere, & ses Anges.

Or j'appelle cette Vocation, une vocation particuliere, parce qu'elle n'est pas addressée à tous les fideles, & elle ne le doit ni ne le peut être, parce qu'elle seroit incompatible avec la durée & la subsistance de l'Eglise, mais seulement à quelques particuliers de cette Eglise, & des ces fideles. Dans ce cas-là le caractere, ou la marque de cette vocation particuliere, est cette extremité dont j'ai parlé, dans laquelle il faut, de toute necessité, ou renier la foi, & la verité, ou étre exposez aux persecutions, & aux fureurs du monde; car lors qu'on peut éviter celle-cy, sans trahir, sans abandonner celle là, Dieu veut que nous le fassions, Iesus-Christ le commande, quand on vous persecutera dans une ville, fuïez dans l'autre. Il l'a méme authorisé par son exemple en se dérobant à la fureur de ses ennemis, lors que le temps de sa vocation particuliere pour la souffrance de la

mort, n'étoit pas arrivée. Or ce cas de necessité, où le fidéle est entre deux extremitez sans issuë, savoir de renier, ou de souffrir, est une voix expresse, & Divine, qui nous marque nôtre devoir aussi fortement que s'il nous le crioit des Cieux, ou que s'il envoyoit des Anges & des herauts pour nous le dire de sa part ; & il n'en est pas besoin, car il y en a une dans l'Evangile qui dit, qui crie au cœur & aux oreilles du fidéle qui se trouve dans cet état: *quiconque me reniera devant les hommes, ie le renierai devant mon Pére.* De sorte que celui qui rejette cette Vocation, dans cet ètat, il n'a, ni il ne peut avoir aucune excuse, sachant bien que c'est la providence de Dieu qui a ainsi disposé des causes secondes, & des évenemens, pour le mettre dans l'etat où il demande ce sacrifice de lui. Et voicy des raisons qui l'obligent de suivre cette vocation, & ausquelles il n'y a point de replique.

La 1. est tirée de la *volonté de Dieu*, car il déclare dans sa Parole qu'il le veut, par tout où il commande de le

confesser, de perseverer, de combattre, de vaincre, d'être fidele jusques à la mort.

La 2. est tirée de sa *sagesse*; car il a marqué par la permission qu'il a donnée aux ennemis de l'Eglise d'exercer leur fureur contre elle, de faire la guerre aux Saints & de les vaincre, & par l'impossibilité où il nous reduit de les pouvoir éviter, que c'est là le tems de lui faire ce sacrifice, & de lui donner cette preuve de notre amour, & de notre obeïssance de souffrir pour lui, & de mourir pour lui.

La 3. de *la justice* de ce devoir, car c'est pour sa gloire & pour l'honneur de sa verité, à qui nous devons mille vies si nous en avions autant à perdre. Et c'est dans cette occasion où il faut faire avec joye, & allegresse, ce que dit un Iuge du tems dont vous me parlez;* Que lors qu'on est convaincu qu'on est dans la veritable Religion, il faut tout souffrir, & de bonne grace, méme la mort, à peu prés dans le méme esprit que Iulien l'Apostat disoit à ceux qui se plaignoient de ses persecutions, *vestrum est &c.*

* *un juge de Dijon*

Les souffrances sont vôtre partage, parce que le Dieu qui est votre Dieu, vous a prédit que vous auriez à souffrir & qu'il vous l'a commandé. Enfin, de notre *propre interét*; car Dieu ayant mis le salut de ceux qui sont reduits dans cette extremité à ce prix là : ou de souffrir tout ce que le monde son ennemi, & le notre nous voudra faire de maux, ou d'être reniés de lui, & relegués dans la societé des reprouvez, des damnez, & des demons aux flammes éternelles de l'enfer, qui est-ce qui n'aimera mieux souffrir des tourmens corporels de quelques momens, de quelques années, que de s'exposer au ver, aux remords, au desespoir, aux tourments éternels, & sans fin du corps & de l'ame dans les enfers, pous conserver une vie que mille incertains accidents & une mort tres certaine nous enleveroit bien tôt. Ne laissant dans l'ame des apostats que des regrets horribles, mais inutiles, d'avoir mieux aimé le monde que Dieu; d'avoir plus craint ceux qui ne pouvoient tuer que le corps, que Dieu juste & vangeur qui peut

tuer le corps, & l'ame tout ensemble, & les envoyer dans la gesne du feu. Or personne n'ignore ces raisons S. Il ne faut point de Theologien pour les apprendre à ceux que Dieu appelle au Martyre, leur conscience leur parle plus fortement en cette occasion, que ne sauroient faire tous les Theologiens du monde ensemble. Et cette conscience est la voix de Dieu; c'est son témoignage, c'est son Lieutenant, c'est l'executeur de son jugement, qui accuse, qui convainc, qui condamne, & qui commence déja par mille & mille remors, l'execution de cette effroyable, mais juste sentence: *qui me reniera devant les hommes, je le renieray devant mon Pére.*

Mais outre cette *vocation* au martyre, que j'ay appellée *particuliere*, & que j'ai dit qui étoit fondée sur l'impossibilité de l'éviter sans trahir sa conscience & la verité, il y en a une qu'on peut nommer *generale*, dans le temps des grandes & rigoureuses persecutions qui s'élevent contre l'Eglise, comme dans les Siecles passez & dans le notre: car alors dans ces

temps durs & fâcheux, châque fidéle doit penser que c'est pour lui une vocation au martyre, s'y préparer, & se fortifier dans le glorieux dessein de le souffrir, ne sachant pas s'il sera, ou de ceux que Dieu met dans l'état de le pouvoir éviter sans renier, ou de ceux qu'il en dispense par les voyes legitimes qu'il leur presente pour échaper à la fureur de la persecution, qui n'est jamais, qui n'a jamais été, & qui ne sera jamais si grande, ni si universelle, qu'elle engloutisse toute l'Eglise sans reserve. Ce que Dieu ne permet pas, parce que son Eglise periroit, & seroit entiérement extermiée de la terre, il y a long temps. Or elle doit subsister jusqu'à la fin des siécles. Voila pourquoi Iesus-Christ a dit que les *portes de l'enfer ne prevaudroient iamais à l'encontre d'elle*. Cependant dans ces orages & fureurs de la persecution, chaque fidéle, châque membre de Iesus-Christ se doit dire, qu'il sera peut être de ces Victimes qui doivent faire l'honneur de son Eglise, & le triomphe de la foi. Et cette ferme & constante re-

solution de tout souffrir & de ne rien faire contre sa consciene, quoi qu'il puisse arriver, est une espece de martyre dont il est seur que Dieu nous tiendra conte, comme à Abraham de l'immolation d'Isaac, quoi qu'elle ne fût que dans la volonté, & le dessein de ce Père des croyans.

Nos, disoit Gregoire le Grand, *sine &c.* c'est à dire *Nous pouvons être martyrs, sans être blessés par le fer pourveu que nous ayons dans le cœur une intention sincere de souffrir le martyre avec patience. Ce n'est pas seulement*, a dit S. Ierosme *en répandant nôtre sang pour la confession de la verité qu'on devient martyr, mais aussi en se devoüant au martyre vec un esprit pur, & devot, & avec une humble resignation.* En ce cas là, la vocation au martyre est generale à tous ceux qui se trouvent dans les lieux où regne la persecution, quoy qu'il pourra arriver, comme en effet il arrive toûjours, qu'ils ne seront pas tous exposez à la necessité indispensable de souffrir, que les uns l'eviteront par une retraite prudente & honnête; les au-

tres seront épargnez par la volonté, ou plutot par le caprice des persecuteurs, ou par quelqu'autre voye legitime, qui n'ait rien de contraire à la conscience, & qui n'engage à aucune demarche qui y soit contraire, suivant en cela la volonté de Dieu, & mettant en usage tous les iustes & sages moyens qu'il leur presente pour conserver un residu de son Eglise sur la terre. Mais encore une fois, lors que toutes ces voyes sont fermées, & qu'il n'y a plus de moyen d'échaper à la fureur sans renier, ou souffrir, c'est le cas indispensable du martire, c'est la vocation particuliere, c'est le devoir du Chrétien : c'est ce qui fait, ou sa honte, ou son honneur; ou sa perte, ou son salut; ou son malheur éternel, ou sa beatitude éternelle. *Qui me reniera devant les hommes ie le renieray devant mon Pere: Qui me confessera devant les hommes, ie le confesseray devant mon Pere, & ses Anges.*

III. *Quel en est le bonheur & les avantages.*

Enfin, Monsieur mon tres-cher frere, La 3. chose que j'ay dit qu'il faloit considérer dans le martyre, ce sont les heureuses suites, & les glorieuses récompenses que Dieu a destinées aux Martyrs, & aux Confesseurs du nom de son Fils, qui le glorifient par une invincible perseverance au milieu des plus grandes souffrances. I'ai deja touché quelque chose de cette gloire, & de ce bonheur du Martyre en parlant de son exellence, & de ses avantages, & de la consideration que le fidele dans cette occasion fait de son Dieu sous l'idée de Remunerateur. Et on sait assez en quoi consiste la gloire de ces recompenses ou ces recompenses glorieuses. Et de plus, qui pourroit décrire l'excellence de cette gloire, de cette felicité que la misericorde de Dieu a promise à ces athlétes du Seigneur Iesus, à ces heros du Christianisme? Ie n'en veux dire que deux choses: l'une, Que ce bonheur & cette gloire peut être con-

ſiderée, ou par rapport à l'Egliſe, ou par rapport aux Martyrs mémes. Par rapport à l'Egliſe, les Martyrs ont cecy de plus que les autres fidelles, que leur memoire y eſt en une benediction particuliére; leur vertu, leur pieté, leur charité, leur zele en une extrême admitation. Comme leur martyre fait honneur à l'Egliſe, l'Egliſe rend à leur memoire l'honneur que merite leur vertu par un ſouvenir perpétuel. Et les Martyrs par leur ſouffrance & leur conſtance dans les ſouffrances, rendent & la Religion, & la verité plus venerables à leur ennemis même & à leurs perſecuteurs. Et ſouvent elle eſt un motif à leur converſion. Mais leur exemple eſt ſur tout d'une admirable, efficace pour aider à ſoûtenir la foi des fidelles, pour animer les autres à la ſouffrance du Martyre en pareilles occaſions, & univerſellement tous les fidéles à l'amour de la verité, au renoncement du monde, & à l'étude de la ſanctification. C'eſt dans cette veuë ſans doute que St. Paul diſoit aux fideles Ebreux perſecutés pour l'Evangile,

l'Evangile, afin de les animer à la perſeverance & à la ſainteté. *Nous donc ayant une ſi grande nuée de temoins à l'entour de nous reiettons le peché qui nous environne ſi aiſement, regardans à Ieſus-Chriſt, chef & conſommateur de la foi, lequel au lieu de la ioye qu'il avoit en main, a ſouffert la croix ayant mépriſé la honte, & s'eſt aſſis à la dextre du trône de Dieu.* Or cela n'eſt pas une petite gloire, comme celle qui vient de la vaine reputation du monde, & de ſes héros qui n'a de fondement que le jugement trompeur des hommes, & qui n'eſt appuiée que ſur des qualitez & des actions, qui ſont ordinairement des crimes, & non des vertus. C'eſt une gloire ſolide, procedante d'une vertu réele, fondée ſur l'approbation & ſur le jugement de Dieu qui eſt ſelon verité. Or le Martyrs & les Confeſſeurs ſavent fort bien que leur fidélité & leur perſeverance produira tous ces heureux effets: & je ne doute pas que la connoiſſance qu'ils en ont, ne faſſe auſſi naître dans leurs cœurs des ſentimens extraordinaires de joye &

de consolation, de sçavoir qu'il ont avec le bon temoignage de leur conscience, l'estime, l'amour & l'aprobation de toute l'Eglise de Dieu. Certainement c'est déja là quelque chose de grand & de glorieux pour des ames qui aiment la veritable gloire.

Mais si vous considerez le bonheur des Martyrs par rapport à eux mêmes, c'est la beatitude éternelle du corps & de l'ame, la jouïssance de toute la béatitude de Dieu même autant que la créature le peut posseder: la possession de Dieu même, & de tous les biens qui font son bonheur & sa gloire. Béatitude à laquelle il n'y a rien de comparable dans toute celle du monde, quand il auroit ramassé dans un seul sujet, tout ce qu'il a épars de lumiére & de rayons de sa gloire. Mais je n'en diray rien de plus. J'ai seulement ici à examiner une question dépendante de la matiére que je traite; sçavoir si le bonheur, & la gloire des Martyrs doit être plus grande que celle des autres fidéles, & bien-heureux? A quoi je répons, que

s'il s'agit de la gloire qu'ils se sont a-quise dans la terre par leur martyre, il est certain qu'elle est incomparablement plus grande que celle des autres fidelles, & je viens de le montrer & de marquer en quoi consiste leur avantage au dessus d'eux.

S'il s'agit de leur bonheur & de leur gloire dans le Ciel ou par rapport à eux mêmes, je dis encore qu'elle est plus grande que celle des autres bien heureux, & voicy comment. C'est qu'en la journée de Christ en laquelle le Seigneur Iesus le juge de l'univers rendra à chacun selon ses œuvres, ils recevront de la bouche sacrée de ce Divin Sauveur, des louanges convenables à leurs vertus, & à leurs travaux, un applaudissement, une approbation plus glorieuse de leur fidelité, de leur zéle & de leur amour pour lui. L'Ecriture dit des heros de Dieu qui en auront introduit plusieurs à justice, qu'ils reluiront en cette journée là comme des étoiles au firmament. Combien plus les Martyrs qui auront donné leur vie pour lui? Ceux là ne donnent que leur peine &

leurs soins pour l'instruction de leurs fréres, Ceux-cy leur sang & leur vie. L'amour & le zéle de ceux là a été grand pour le service de Dieu, mais l'amour & le zele de ceux-cy l'est sans contredit beaucoup plus, puis qu'il les a portés jusqu'à donner leur vie pour lui. Or nul, selon le témoignage de Iesus-Christ même, n'a plus grande amour que celui qui met sa vie pour ses amis. S. Paul dit que les fidelles de Philippe seroient sa joye, sa couronne & sa gloire pour cette journée de Christ, parce qu'ils, avoient & embrassé, & conservé la foi qu'il leur avoit prêchée. Et les Martyrs seront comme la joye, la couronne, & la gloire de Dieu même, parce qu'ils ont défendu sa verité, & qu'ils l'ont scellée de leur sang.

Et je ne doute point que le Seigneur Iesus ne désigne cet honneur & cette gloire particuliere des Martyrs, par ce langage; *Ie le confesserai devant mon Pere, & ses Anges.* Il reconnoîtra bien, il avoüera bien tous ses fidéle & ses Elus, & les reclamera comme tels dans ce glorieux jour:

mais indubitablement il fera une parculiére Confession en faveur de ses Martyrs & de ses confesseurs, & on en sera persuadé si on considére bien ce langage, *Ie le confesseray devant mon Pere & ses Anges.* Le sujet auquel le Sauveur l'a tenu, la maniére singuliere dont il s'exprime en cette occasion, confirme cette pensée : j'ajoûteray encore quelque chose de plus, c'est que je crois que non seulement le Seigneur Iesus fera au grand jour du jugement quelque distinction de loüange & d'honneur en faveur de ses Martyrs, mais que même dés le moment de l'élvation de leur ame au Ciel, ce Sauveur en les recevant dans la gloire de son Paradis, donnera des loüanges & des éloges toutes particuliéres, en presence de Dieu, des Anges & des bien heureux, à leur zele, leur grand amour, & à peu prés semblables à celles qu'il leur donnera au jour du jugement, à la face du Ciel & de la terre, en presence de toutes les créatures.

Et qu'elle joye! Quel bon heur à ces ames bienheureuses de se voir

couronnées de loüange, d'honneur & de gloire si solides, si réelles & si permanentes! Quelle joye! Quel bonheur de se voir, en entrant dans ce paradis accueillies de si glorieux témoignages de l'amour & de l'approbation de leur Sauveur, de se voir receües de Dieu comme en triomphe, & honorées des acclamations des Anges, & de tous les bien-heureux!

Pour ce qui est de la felicité même qu'ils possederont dans le Ciel aprés ces loüanges & ces témoignages de l'approbation de leur Sauveur, à l'heure de la mort & au jour du jugement, j'estime qu'elle sera égale dans tous les Saints & les bien heureux Martyrs & autres, puis que ce sera dans le même Paradis qu'ils seront recueillis: qu'ils possederont la même beatitude, ou le méme Dieu, & qu'il seront élevez à la même perfection, autant qu'il y en pourra avoir dans une creature bornée & finie, & que nôtre nature en sera capable. Et c'est ce que l'Ecriture nous veut faire entendre, en disant que Dieu sera tout en tous: C'est à dire

parfaitement sanctifiez par l'Esprit de Dieu : lumiére, Sainteté & gloire inenarable, incomprehensible dans l'état où nous sommes : Objet de nos voeux, de nos esperances, & de nos désirs : Effet de la misericorde de Dieu dû au mérite du sang de notre Sauveur : production de l'Esprit de santification & de gloire : ouvrage de la tres sainte & glorieuse Trinité Dieu béni éternellement en trois personnes : A qui soit honneur & loüange au siécles des siécles. Amen.

Eclaircissement sur des Doutes dependant de cette matiere.

Voilà, cher Confesseur de Iesus-Christ, en abregé ce que je crois de plus considerable dans le martyre, & plus capable d'y porter les fideles, lors que Dieu les y appelle, & de fortifier ceux qu'il y a appellez. Cette matiere demanderoit & une meilleure plume que la mienne, & plus de meditation, que je n'y en ay employé, mais j'ay voulu satisfaire à vôtre de-

sir, bien persuadé que vous regarderez bien moins à l'éloquence du discours & à la profondeur de la science, qu'à l'exellence & à la dignité du sujet, qui vous plaira assez par lui même sans aucun besoin des artifices de l'art pour vous le faire goûter. Je souhaite qu'il puisse contribuer quelque chose à vôtre satisfaction & à l'édification des autres Confesseurs & fideles entre les mains de qui ce discours & ma lettre pourront tomber. Mais il faut avant que de finir, donner encore quelque éclaircissement sur des questions & des doutes dependantes de cette matiere, dont la discution ne peut être qu'utile & à édification.

La 1. de savoir si les fidelles qui se sont trouvés dans le cas particulier que j'ai dit, d'être obligez ou de souffrir, ou de renier pour s'exemter des maux, & des souffrances qu'ils croyoient ne pouvoir supporter, ayant eu le malheur de succomber sous le poids de la tentation, & de renier leur Religion, peuvent être sauvez aprés avoir commis un si grand peché? A-quoi je réponds en un mot, qu'ils peu-

vent l'étre, s'ils peuvent se repentir, & se repentent en effet sincerement comme je ne doute point qu'ont fait une infinité de nos freres depuis le malheur de leur chute. Et à Dieu ne plaise que nous jugions d'eux autrement. La grandeur de la misericorde de Dieu, les promesses qu'il a faites à la repentance, la fidelité inviolable de ses promesses; le merite du sang de Jesus-Christ, auquel la veritable repentance a recours; l'exemple de S. Pierre, & tant de semblables, ne nous permettent pas d'en juger autrement, & chacune de ces choses en particulier sont les raisons de ce jugement charitable que nous en faisons. Cependant il ne faut pas s'abuser ni se faire des illusions sur ce sujet.

Premierement il faut pouvoir, ou vouloir se repentir. Or il n'y a que trop de ces malheureux, à qui Dieu n'a pas fait la grace de donner la repentance, & qu'il a bandonnez pour en faire des exemples de sa justice & de sa vangeance par la punition de leur infidelité. Et nous en sçavons qui sont morts dans ce deplorable e-

tat, en disant, qu'ils étoient damnez, & qu'il n'y avoit point de grace ni de pardon pour eux.

Secondement, il faut que la repentance soit sincére, promte & constante. Or combien y en a-t-il, en qui cette vertu n'est qu'apparente, & feinte? Ce qui paroit lors qu'on continuë dans la desertion, & qu'on communique toujours à l'idolatrie, quoique ce ne soit qu'exterieurement, & que sachant bien qu'on a mal fait & qu'on continue de mal faire, on differe de propos deliberé cette repentance jusqu'à la mort, dans la pensée qu'il suffira alors de faire son devoir, & qu'on sera toûjours bien recû au trône de la misericorde de Dieu, qui est si grande; resolus cependant, si on ne peut faire autrement sans s'exposer aux maux qu'on craint & qu'on veut éviter, de passer sa vie dans l'apostasie, & la participation aux idoles. Malheureuse disposition, qui fait le chemin de l'enfer bien plus que celui du Ciel! Qu'il est à craindre qu'il n'arrive à ces temporiseurs, ce que S. Paul dit de semblables gens, *que voulans heriter la benediction ils*

ne la trouvent plus, & que Dieu, qu'ils laissoient pour le monde, ne les abandonnant tout à fait, ils ne puissent plus *être renouvellez à repentance*; l'état où ils sont étant comme une continuation de chûtes & d'apostasie, ou une perpetuelle rechute, on peut dire qu'ils foulent aux pieds le Redempteur par qui il avoient été rachetez. Il est vray que St. Piere renia trois fois Jesus-Christ, mais ce fut dans un moment, mais ce fut sans avoir eu le tems de déliberer. Ici il s'agit d'une desertion qui dure depuis longtems. Icy on a eu le loisir de reflechir sur la grandeur de son peché, & sur l'horreur de la misére où il engage. Il est vray encore que Dieu a fait voir dans la chûte de S. Pierre un exemple de la grandeur de sa misericorde. Mais il a aussi fait voir des exemples terribles de sa justice en une infinité d'autres. C'est donc un funeste prejugé dans cette malheureuse occasion, que la rechute, ou la perseverance dans la chute. Je ne prononce rien de leur état; mais il y a sujet de trembler pour eux. Je dis

ſeulement, que l'état de ces malheureux approche fort du peché contre le St. Eſprit, particuliérement dans ceux qui ont le plus de connoiſſançe. Dieu veuille leur ouvrir les yeux, pour connoître la grandeur du peril où ils ſont.

Voici une ſeconde difficulté qui merite quelque diſcuſſion; C'eſt, que ceux qui ont fait abjuration & ſont entrez exterieurement dans la communion de l'Egliſe Romaine, pretendent n'avoir pas renié Jeſus-Chriſt ni apoſtaſié de la foi, parce, dit-on, que cela de quelque maniére qu'il ſe ſoit fait, quelque tour qu'on lui ait donné, ne s'eſt fait que de bouche, & non pas du cœur, & que la profeſſion qu'on fait d'une autre religion, qu'on ne croit pas veriable, n'eſt qu'exterieure, le cœur, n'y ayant aucune part, qu'ainſi cette terrible menace de Ieſus-Chriſt *Ie le renieray devant mon Pere*, ne tombant que ſur ceux qui renient du cœur comme de la bouche, ils ne ſont pas dans ce cas là, & ils n'ont rien à craindre à cet égard des peines denon-

cées aux apoſtats. Miſerable excuſe que j'ay ſouvent refutée dans mes lettres â mes amis, auſquels j'ai tâché de faire comprendre que c'étoit la plus fauſſe & la plus pernicieuſe illuſion qu'on ſe pourroit jamais faire. Et je ne croi pas outrer la matiere, de dire que c'eſt là méme un chemin au peché contre le Saint Eſprit.

Le corps & toutes ſes parties peuvent bien être forcées, mais jamais l'eſprit ni le cœur; ils ſont ſouvent trompés & ſeduits, mais jamais ils ne donnent leur conſentement, que parce qu'ils jugent à propos de le donner, que parce qu'ils veulent bien le donner, quoi qu'en le donnant, ils diſent, ils déclarent que c'eſt par force qu'ils le font.

Quand donc on a ſigné, qu'on eſt entré dans les lieux conſacrez à l'idolatrie, pour aſſiſter à un culte défendu, c'eſt parce qu'on a jugé qu'il étoit plus expedient de le faire, que de ne le pas faire, & parce qu'on a voulu le faire. On a combatu, on a ſouffert, on a, ſi vous voulez reſiſté juſqu'au ſang, mais enfin on l'a fait,

& on l'a fait parce qu'on a crû le devoir comme une chose expediente pour se tirer des grands malheurs qu'on craignoit, & quon a trouvé bon d'éviter par ce moyen là. Si le cœur ne l'avoit pas voulu, la main n'auroit pas signé, la bouche n'auroit pas consenti. Certainement ceux-la se joüent de Dieu & du monde, qui nous disent que le cœur n'a point eu de part à ce qu'ils ont fait, & à ce qu'ils continuent de faire ; car n'ont-ils pas mis en déliberation en eux mêmes, & plusieurs les uns avec les autres, s'ils ne feroient pas ce qu'on souhaitoit d'eux ; & tout bien conclu qu'il falloit le faire. S'ils ont jugé qu'ils ne le deussent pas faire, & que cependant ils l'ayent fait, ils ont en quelque maniere peché contre le S. Esprit. Mais à Dieu ne plaise que je dise qu'ils soient tombés dans ce peché, du moins pour la plûpart. Car il y en peut bien avoir quelques uns, & peut être des Ministres revoltés : on le pourroit dire d'eux plutôt que d'aucun des autres, si on le pouvoit dire de quelques uns. Non ce n'est

point cela. C'eſt qu'il valoit mieux diſſimuler pour un temps en faiſant ce qu'on ſouhaittoit d'eux, pour éviter ces grands maux qu'ils croyoient inſuportables, dans l'eſperance que Dieu leur feroit la grace de ſe relever bien-tôt, comme en effet cela eſt arrivé à pluſieurs; qu'il auroit pitié de leur foibleſſe, & qu'il leur pardonneroit; & je ſuis perſuadé que ce Dieu miſericordieux l'a veritablement pardonné à tous ceux de qui la repentance a été ſincére. Mais qu'ils ne diſent pas que leur cœur n'ait pas conſenti à l'interdit; car cela n'eſt pas vray, & il ne le peut être. Ils ſe trompent, ils voudroient tromper les autres par une vaine illuſion dont ils devoient s'être délivrez. Mais ſuppoſons qu'il fut poſſible que leur conſcience n'eut eu aucune part dans ces actes d'infidelité, qui leur a dit que Dieu ſe contenteroit du partage qu'ils ont fait du corps d'avec le cœur; de l'exterieur, d'avec l'interieur? Dieu n'a-t-il pas racheté leur corps comme leurs eſprits? ne doivent-ils pas le glorifier dans leur corps, comme dans leur eſprit,

particuliérement dans les actes de la Religion, que Dieu s'est reservé à lui seul, & pour lesquels il a une jalousie qui doit faire trembler les pecheurs.

La Confession, ou la profession est un acte de la bouche & de l'exterieur, comme de l'interieur, car de cœur on croit à justice, & de bouche on fait confession à salut. Dieu veut donc l'un & l'autre, & ne peut avoir agréable l'un sans l'autre. S'il ne l'a pas agréable il le rejette; que sert-il de s'en vanter? Enfin quel abus & quel égarement de croire, s'il est vray qu'on le croit, que la malediction de l'Evangile, ne tombe que sur le consentement du cœur? pourquoy Jesus-Christ auroit il exprimé le crime qu'il défend par *renier*, & le devoir qu'il commande par *confesser*, qui sont proprement des actes de la bouche, si la peine qu'il dénonce ne portoit que sur le reniement du cœur seul. Il y a plus. Il est tres vrai semblable que Jesus Christ s'est exprimé ainsi, prévoïant l'exception que les mondains pourroient faire, & qu'en effet

effet on fait aujourdhui, qu'il n'y a que l'exterieur de coupable en eux, & que le cœur eſt toujours ſain & droit envers lui. Auſſi ne fais-je point de doute, que ceux qui parlent ainſi, ne ſe condamnent eux mémes dans le fond de leur cœur. Au reſte je confeſſe qu'ils peuvent bien dire, & qu'ils diſent vray en le diſant, qu'ils ne croient pas aux myſtéres d'une fauſſe Religion, quelque profeſſion exterieure qu'ils en faſſent, & qu'ils croient que celle qu'on leur a fait abjurer, eſt la ſeule veritable, & la ſeule où il y ait eſperance d'être ſauvé. Mais qu'ils l'ayent abjurée pour en profeſſer une contraire, ſans que l'eſprit & le cœur y ayent eu de part, encore une fois, cela n'eſt pas vray, & ne le peut être. Il vaudroit mieux avoüer ingenuëment, que l'eſprit & le cœur ont été entrainez par la crainte du peril, & par l'amour des faux biens, & condamner & ſon cœur & ſa main tout enſemble, & en demander pardon à Dieu, pour ne retomber jamais dans ce crime. L'eſprit donc a été ſeduit, & a ſeduit le cœur; & on

en ſera convaincu, ſi on s'examine bien ſoi-même, ce qui ſera tres facile, ſi on conſidére en quoi conſiſte cette ſeduction, & comment elle s'eſt faite.

Elle conſiſte premierement à avoir jugé que les maux qui ſe preſentoient à eux, étoient inſupportables; & cela eſt faux, & cela eſt une illuſion, car il y en a une infinité qui les ont ſoufferts & qui les ſouffrent encore. Combien de Martyrs, & anciens & modernes ont ſouffert des maux plus terribles que ceux qu'on a voulu éviter? Cela eſt conſtant. Qu'on liſe le chapitre 11. de l'Epitre aux Ebreux, l'hiſtoire des dix perſecutions de l'Egliſe juſqu'à Conſtantin le Grand, & depuis juſqu'à nous, & on y trouvera des Martyrs qui ont ſouffert des tourmens plus inſuportables que ceux qu'on craint aujourd'hui.

Une ſeconde illuſion ou ſeduction conſiſte a s'être défié de la grace de Dieu, qui n'auroit pas manqué d'accomplir ſa vertu dans leur infirmité, qui leur auroit donné l'iſſuë avec la

tentation, qui les auroit rendus vainqueurs, & plus que vainqueurs de la mort, de la vie, des puissances, des choses presentes, des choses à venir, comme il a fait à tous ses Martyrs.

C'est donc une funeste illusion qu'ils se sont faite à cet égard, qui est dementie par l'experience. *Vbi quis*, a dit parfaitement bien sur ce sujet le fameux Martyr S. Cyprien, &c. Cela veut dire: *Celui qui forme en lui méme ce raisonnement; je peus souffrir celà, ou je ne le peus pas souffrir, un tel homme ne sera jamais victorieux dans le martyre. Mais celui qui se resigne entierement à la volonté du Seigneur, ne regardant qu'à son divin secours, celui-là se peut assurer de demeurer ferme & de n'estre point vaincu. Et ne pense point à la grande cruauté du tyran, ni à la grandeur de l'infirmité humaine, mais regarde combien est grande la vertu du Seigneur, qui combat & se rend victorieux dans ses propres membres. Que celui qui est appellé au martyre, pense cecy, que Dieu ne permet point qu'aucun de ses fideles soit tenté au delà de*

ses forces. Les Athletes de Jesus-Christ peuvent être mis à mort, mais ils ne peuvent pas estre abbatus sans ressource. Celà est bien, dira-t'on ; mais l'experience a fait voir que quelques-uns sont défaillis dans les tourmens. Il est vray ; mais pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas assez de confiance en Dieu, & Dieu a permis qu'ils défaillissent, afin qu'ils connussent mieux leur foiblesse, & la necessité de son secours.

3. Cette seduction consiste à avoir jugé qu'il étoit plus expedient d'abjurer, que de ne le pas faire, du moins dans le moment qu'on l'a fait.

4. A avoir jugé que le bien de la vie presente, devoit être préferé à celui du salut ; C'est à dire, qu'il valoit mieux conserver sa vie & ses avantages, & risquer ce salut : Car c'est l'avoir ainsi jugé, que d'avoir renié de peur d'être accablé par la grandeur & le poids des tourmens.

Enfin l'illusion & la seduction consiste, à croire que dans cette extremité il y avoit plus à craindre de la part du monde que de la part de Dieu.

Or c'eſt l'avoir cru dans ce moment là, que d'avoir eu la complaiſance pour celui là, de renier la verité de celui cy. Et tout cela eſt faux & criminel, autant qu'il le peut étre. De toutes ces choſes il reſulte une troiſiéme verité, à laquelle on ne fait pas toute l'attention qu'on devroit, c'eſt que le peché de ceux qui renient & qui abjurent la Religion, eſt ſans contredit le plus grand de tous les pechez, à l'exception du peché contre le S. Eſprit, duquel il n'y a jamais de repentance, & pour lequel il n'y a point de miſericorde à eſperer. C'eſt le ſentiment de tous les Theologiens, que l'Apoſtaſie de la vraye Religion, eſt le plus grand de tous les crimes.

1. Parce que c'eſt un acheminement au peché contre le S. Eſprit; car c'eſt un peché directement contre les lumieres de la conſcience, par lequel on abandonne une verité connuë, pour ſuivre l'erreur, la ſuperſtition & l'idolatrie, ſoit qu'on n'y adhére qu'exterieurement, ſoit qu'on l'embraſſe du cœur. Ie dis que c'eſt

un peché contre la conſcience & contre une verité connuë; car il eſt certain que ceux qui quittent la vraye Religion, & en embraſſent une fauſſe, ne le font ordinairement que pour l'interêt du monde, par ambiton, par le deſir & la fallace des richeſſes, par la crainte de la perſecution & l'amour du preſent ſiecle. En quoi il y a non ſeulement un grand peché, mais un grand amas de tres-grands pechez, qui conſtituë ce degré d'horreur qui rend l'Apoſtaſie ſi criminelle; peché contre la conſcience, outrage à la verité, amour exceſſif du monde & de ſes biens; mépris de Dieu & de ſon ſalut; préference du monde à Dieu; incredulité à ſes promeſſes, & à ſes menaces; enfin ſcandale énorme à l'Egliſe, & à ſes Saints. Tout cela fait une complication de crimes, à qui il ne manque que l'impenitence du peché contre le S. Eſprit pour être abſolument impardonnable.

2. La grandeur de ce peché conſiſte en ce que c'eſt de tous les pechez, celui qui fait le plus de deshonneur à la Religion & à la gloire de

nôtre Sauveur ; car on y renie solennellement & comme à la face de Dieu & du monde, la verité de l'une, & on abandonne les interêts de l'autre, dans une occasion où il a recommandé plus particulierement qu'en aucune autre, la fidelité & la perseverance ; parce que s'agissant du soûtien de la verité de la Religion & de la foi de l'Eglise, que le Diable & le monde veulent renverser par les persecutions, qui sont les derniers & les plus violens efforts qu'ils font pour l'execution de leur damnable dessein ; C'est aussi dans ces occasions, où le Fils de Dieu qui la veut conserver dans le monde, nous ordonne plus expressement la fidelité & la perseverance. C'est pour cette raison qu'il a attaché à ce peché de l'apostasie, quelque degré de malediction particuliére plus qu'aux autres crimes. *Je le renieray devant mon Pére*. Terrible dénonciation & la plus terrible de toutes celles qui se trouvent dans l'Ecriture. La trahison de la patrie est un crime énorme, & ceux qui le commettent sont punis bien plus severe-

ment que les meurtriers & les larrons. L'apostasie répond à cette trahison de la patrie ; c'est une trahison, contre Dieu & sa verité ; aussi est-t'elle plus en horreur à Dieu & plus severement punie de Dieu, *Je le renierai devant mon Pere* ; C'est à dire qu'outre les peines & les maledictions que sa justice fera tomber sur les pecheurs impenitens, il fera sentir à ceux là des traits particuliers de sa jalousie, & de sa vangeance ; pour l'avoir trahi & abandonné dans ces importantes occasions, où il avoit si fortement recommandé de soûtenir l'honneur de sa verité, & la gloire de son grand nom. Vangeance qui se fait méme sentir souvent dés cette vie, par l'abandon qu'il fait de ces miserables, par les remors & les bourreaux qu'il excite dans leur conscience, & par le desespoir qui paroit à leur mort ; & les exemples en sont commns. Enfin la grandeur & l'atrocité de ce peché consiste dans le scandale qu'il cause à la Religion & à la societé des fidéles. Car par cette action on les condamne, & on les deshonore, par les mauvais

mauvais exemples qu'on donne, par les malheureuses suites dont elle est accompagnée; & on n'en ressent aujourdhui que trop les funestes effets. Car combien y a-t-il eu de gens qui ont renié & abjuré à l'imitation les uns des autres? Effet que ne produisent pas tous les autres grands crimes? Car on ne voit pas des personnes qui s'avisent de vouloir tuer, voler, blasphêmer, parce que d'autres l'ont fait; mais une infinité ont cru qu'ils pouvoient bien abjurer, parce que d'autres qu'ils estimoient plus sages qu'eux, l'ont fait; de sorte que si vous joignez ces trois choses ensemble; 1. La nature de ce peché, qui est une complication des plus grands crimes contre Dieu, contre la conscience, contre la Religion; 2. L'horreur particuliere que le fils de Dieu témoigne d'en avoir entre tous les crimes; 3. Le prejudice qu'il porte à la gloire de Dieu & à la Religion, & le scandale qu'il cause à ceux qui la professent, on avoüera sans peine que c'est le plus grand de tous les pechez: on en aura & plus de honte, & plus

d'horreur ; on se donnera mieux garde d'y tomber : Enfin on se hâtera de s'en relever incessamment par une sincere repentance, & par une constante resolution de confesser la verité, & de professer pour toute sa vie la Religion qu'on avoit quittée. Dieu veuille en inspirer le dessein & les pensées au cœur de ceux que la fragilité de la chair, & l'infirmité humaine à jettés dans ce crime, pour en éviter les suites funestes & malheureuses. Amen.

FIN.



